

Actes

Société française d'histoire de l'art dentaire

XXIIe congrès
Rodez, 2012
Vol. 17



Société française d'histoire de l'art dentaire
Bibliothèque interuniversitaire de Santé, Paris

Actes

Société française d'histoire de l'art dentaire

XXIIe congrès. Rodez, 2012

Vol. 17

Directeur de la publication
Danielle GOUREVITCH
Responsables éditoriaux
Micheline RUEL-KELLERMANN
Frédérique LESCA

Sommaire

Auteur	Titre	
Danielle GOUREVITCH	Avant-propos	4
Daniel MARTY	Allocution d'accueil du président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron	5
Roger BÉTEILLE	Les temps d'une ville, Rodez 1800-2012	6
Micheline RUEL-KELLERMANN	L'odontologie au XVIe siècle selon Urbain Hémar	10
Pierre LANÇON	Du bistouri à l'action politique : le destin mouvementé du chirurgien ruthénois Urbain Hémar (c.1548-1592)	17
Pierre BARON Gilles HENRY	Les Gaulard : parmi les premiers experts pour les dents	24
Julien PHILIPPE	Philippe Frédéric Blandin (1798-1849), un médecin méconnu des dentistes	32
Alain WESTPHAL Édith ROSENTHAL-ABERDAM Magali WEILER	Armand, René et Armand Rosenthal : une famille au service de l'Institut dentaire de la faculté de médecine de Nancy	36
Xavier DELTOMBE	Le flaconnage pharmaceutique dentaire et médical ; trois siècles de flaconnage d'élixirs dentaire du XVIIIe au XXIe siècle	41
Gérard BRAYE	Les pélicans dentaires : où, quand, pourquoi, comment ?	45
Éric DUSSOURT Micheline RUEL-KELLERMANN	L'urine et ses diverses utilisations, en particulier dentaires	49
Florent DESTRUHAUT Rémi ESCLASSAN Éric TOULOUSE Emmanuelle VIGARIOS Philippe POMAR	Histoire de la peau prothétique de la Grande Guerre à nos jours	55

Avant-Propos

Danielle Gourevitch

président de la SFHAD

Arrivée au terme de mon mandat de président, c'est la dernière fois que j'ai le plaisir et l'honneur de rédiger la préface aux actes d'un colloque de la SFHAD, celui de Rodez, après avoir eu l'occasion de me réjouir avec nos amis ruthénois d'une rencontre exceptionnelle. Exceptionnelle bien sûr pour la chaleur des rapports amicaux, mais exceptionnelle aussi pour son niveau touristique, exceptionnelle enfin par la combinaison des efforts de deux sociétés savantes, la nôtre évidemment, et la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron dont nous avons pu écouter quatre éminents membres, son actuel président, M. Daniel Marty qui a bien voulu nous donner pour publication son allocution de bienvenue ; M. Roger Bêteille, son président d'honneur ; M. Pierre Lançon, son bibliothécaire archiviste, grand érudit et guide brillant ; et Mlle Julie Lourgant, historienne de l'art aussi charmante que savante.

Nos actes commencent donc par une mise en place, avec la description instructive de plus de deux siècles de la vie de l'actuelle préfecture de l'Aveyron (Roger Bêteille). Suit le personnage à la source de notre rencontre, le chirurgien ruthénois Urbain Hémar, auteur de la première monographie odontologique française au XVI^e siècle (Micheline Ruel-Kellermann), mais aussi homme politique aussi ambitieux que maladroit, et qui échoue lamentablement (Pierre Lançon). À Paris, un autre dentiste ambitieux finira en place de grève en 1740 implacablement châtié pour un vol somme toute mineur, Pierre Nicolas Gaulard, d'une respectable famille de dentistes (Pierre Baron). Le docteur Philippe Frédéric Blandin, 1798-1849, est une personnalité moins dramatique qui s'intéressa à l'anatomie du système dentaire, sans ren-

contrer beaucoup d'écho de son temps (Julien Philippe) ; on dit qu'il inspira le personnage de Bianchon dans *La Comédie humaine*. Suit un véritable héros, et pas un héros de roman, Armand Rosenthal, d'une famille de dentistes ou dentistes-médecins nancéens, résistant juif assassiné par les Allemands dans le Vercors (Alain Westphal).

Après les hommes de l'art, les moyens thérapeutiques : pour calmer la douleur, les élixirs et leurs flacons dont a été présentée en images et en réalité toute une collection de découvertes récentes à Rennes (Xavier Deltombe). Pour arracher les dents, le fameux pélican dentaire dont le nom est dû à sa ressemblance avec le bec de l'oiseau du même nom : cette fois aussi c'est un collectionneur émérite qui a su nous en parler et nous en montrer (Gérard Braye). Et deux produits humains, l'urine et la peau : l'urine pour donner des dents blanches, préoccupation esthétique assez futile mais très répandue (Éric Dussourt et Micheline Ruel-Kellermann) ; et pour des raisons également esthétiques, mais beaucoup plus graves, et pas seulement esthétiques, une peau prothétique pour rendre un visage humain aux blessés de la face, depuis la Grande Guerre (Florent Destruaut).

On ne peut que se réjouir de tant de nouveautés : lectures renouvelées des textes anciens, majeurs mais aussi mineurs ; archives publiques et archives familiales, collections privées, science en marche. Il nous faudra affronter une autre nouveauté en mars 2013, celle d'un colloque européen plurilingue, puisqu'il aura lieu dans la capitale des Gaules, ville de confluence s'il en est, conjointement avec les Sociétés italienne et espagnole d'histoire de l'odontologie, nos amis de longue date, nos partenaires officiels cette fois.

Correspondance :

dgourevitchbis@gmail.com

Allocution d'accueil

Daniel Marty

président de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Madame le président, mesdames, messieurs, chers amis, C'est pour moi un privilège et une grande satisfaction de vous accueillir aujourd'hui dans les locaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, association fondée en 1836 et reconnue d'utilité publique en 1857. Forte de ses 500 membres, elle contribue au rayonnement culturel du département par les manifestations qu'elle propose à un large public : séances académiques, conférences, colloques et publications scientifiques, sans compter les richesses de sa bibliothèque ouverte au public.

Parmi les personnalités qu'elle a eu l'honneur de compter, je citerai notamment l'écrivain Chateaubriand ou l'inspecteur des monuments historiques Prosper Mérimée. Nos dernières activités nous ont amenés à accueillir l'académicien Pierre Rosenberg, président honoraire du musée du Louvre, venu parrainer, en 2011, un colloque sur la commande artistique en Rouergue et dans ses marges ; et il y a quelques jours à peine, l'historien et professeur au Collège de France, Daniel Roche, qui nous a entretenus de la relation entre le cheval et la politique sous l'Ancien Régime.

Aujourd'hui, c'est avec un immense plaisir que l'association que je préside accueille la Société française d'histoire de l'art dentaire qui, à l'occasion de son XXII^e congrès annuel, a choisi la ville de Rodez pour cadre. Et je voudrais vous dire, madame le professeur Danielle Gourevitch, l'intérêt que notre association accorde à votre Société depuis quelques années. Pour quelle raison, me direz-vous ? Vous le savez bien évidemment autant que moi, et même mieux que moi, puisqu'un homme du XVI^e siècle, chirurgien du cardinal Georges d'Armagnac, nous a rapprochés. Je veux bien sûr parler d'Urbain Hémarde (1548-1592), auteur du premier traité odontologique publié en français, à Lyon en 1582.

C'est notre collègue, Nicole Lemaître, professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, qui mit en relation, il y a quelques années, votre secrétaire général, Micheline Ruel-Kellermann, et notre bibliothécaire, Pierre Lançon, dont les recherches portaient alors sur les livres imprimés anciens, notamment ceux composés par des auteurs rouergats. De cette collaboration enthousiaste, menée avec l'assentiment de mon prédécesseur, le professeur Roger Béteille, qui va introduire la séance inaugurale par une présentation de l'histoire contemporaine de Rodez, depuis l'affaire Fualdès jusqu'au musée Soulages, allait naître la publication, en 2009, de ce précieux témoignage de la littérature médicale au XVI^e siècle.

Outre la retranscription du texte original, effectuée avec rigueur et compétence par Claudette Poulet, cette aventure éditoriale fut l'occasion de réunir différentes contributions, en guise d'introduction, particulièrement celles de Jean-Pierre Bénézet, historien de la pharmacie, de Pierre Lançon, de Nicole Lemaître, de Bernard Cluzel et de Micheline Ruel-Kellermann qui, de plus, a enrichi les propos d'Hémarde par de multiples annotations, fruits de ses recherches sur le discours odontologique à cette époque.

Ainsi, la *Recherche sur la vraie anathomie des dents, nature et propriétés d'icelles*, d'Urbain Hémarde, allait prendre place dans la collection des Archives historiques du Rouergue, prestigieuse série d'ouvrages qu'édite la Société des lettres de l'Aveyron et qui rassemble des textes d'un très grand intérêt pour la connaissance de notre région.

La parution de ce volume, fort de plus de 200 pages, fut rendue possible grâce à l'aide financière apportée par différentes associations ou instances professionnelles, sans l'aide desquelles cette publication n'aurait pu voir le jour. Je me plais à rappeler, et je l'en remercie vivement, l'immense concours, dans ce domaine, de Micheline Ruel-Kellermann qui contribua à la recherche de ces généreux mécènes. Je citerai, de mémoire, l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, l'Académie nationale de chirurgie dentaire, l'Ordre départemental des chirurgiens-dentistes, la Société française d'odontologie psychosomatique, les laboratoires Pierre Fabre Oral Care et bien évidemment votre Société.

Je suis donc heureux de vous souhaiter la bienvenue en cette terre accueillante qu'est le Rouergue. Au cours de ces deux journées, outre vos studieuses matinées scientifiques, vous découvrirez bien sûr la gastronomie du Rouergue - Rabelais, en son temps, ne vantait-il pas déjà ses *saucisses* ? - mais, aussi et surtout la richesse de son patrimoine architectural et artistique, à partir de ces deux phares que constituent les cités de Rodez et de Conques. Cet après-midi, vos pas vous guideront notamment au musée Fenaille dont les collections appartiennent à la Société des lettres de l'Aveyron et qui sont le fruit des donations de ses membres, depuis 1836.

En mon nom, en celui de notre conseil d'administration et de l'ensemble de nos sociétaires, je vous souhaite donc la plus cordiale bienvenue, et suis certain que vos travaux seront féconds.

Bon congrès et bon séjour à Rodez.

Les temps d'une ville, Rodez 1800-2012

The ages of a town : Rodez 1800-2012

Roger Béteille

Docteur ès Lettres, président d'honneur de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Mots clés

- ◆ Aveyron
- ◆ dentistry
- ◆ essor de Rodez

Keywords

- ◆ Aveyron
- ◆ dentistry
- ◆ growth of Rodez

Résumé

En deux siècles, Rodez a décuplé sa population, englobant des villages proches, pour devenir un pôle urbain de 55000 habitants, aujourd'hui. Cet essor a été lent, mais constant, reposant plus sur les activités tertiaires que sur l'industrie. Parmi celles-ci, la médecine spécialisée, la chirurgie et les soins dentaires ont connu une réputation grandissante dans un large territoire, dépassant souvent les frontières du département de l'Aveyron.

Abstract

Along two centuries, Rodez has decupled its population, taking in next villages and growing into an urban pole of some 55000 inhabitants, nowadays. This growth has been slow, but continual, founded rather on tertiary activities than on industry. Specialized medicine, surgery, dentistry have known an increasing reputation in a large territory, often beyond the Aveyron's limits.

Devenue la préfecture de l'Aveyron, avec ses 6.000 âmes, Rodez a dû d'abord gagner le respect de ses rivales du département, Millau et Villefranche-de-Rouergue, plus peuplées alors, et être adoptée comme « capitale » locale par les habitants. Puis, en deux siècles, elle est devenue le « Grand Rodez », 55.000 habitants, un pôle important de Midi-Pyrénées, affichant des projets culturels ambitieux par le truchement de l'Enseignement supérieur et du musée Soulages.

Jusque vers 1850 : le temps de la médiocrité

L'arrivée de la fonction préfectorale, avec ses administrations satellites, transforme lentement la vieille cité étroitement liée aux campagnes proches, dans lesquelles les familles dominantes puisent ressources alimentaires et fermages. Ainsi, Rodez gagne de 2000 à 3000 habitants en un demi-siècle, dépassant les 10000 résidents en 1850. Cette performance se révèle somme toute bonne, si on ne considère que les chiffres. Cependant, la médiocrité reste à l'ordre du jour. L'ad-

ministration est plaquée sur des activités artisanales d'intérêt purement local, les jardins vivriers existent dans toutes les familles, y compris au cœur des quartiers, la butte ruthénoise demeure encore occupée en ordre lâche. On a le sentiment d'une ville incomplète. Les conditions de vie apparaissent proches de celles de l'espace rural profond : pas d'adduction d'eau, rues mal pavées, mauvaise hygiène se traduisant par des typhoïdes répétées et nombre d'autres épidémies périodiques.

Cette image d'une préfecture médiocre chagrine les premiers préfets, qui se considèrent en exil de Paris, mais dont certains s'attacheront pourtant à leur département, même s'il leur faut beaucoup d'énergie pour combattre la réticence des citoyens face aux lois ou les bandes de conscrits insoumis hantant les refuges des gorges impénétrables, faute de route. Ville attardée, Rodez l'est aussi aux yeux des élites parisiennes. Ainsi, dans *La France pittoresque*, édition de 1835, Abel Hugo dépeint une bourgade grossière : « La ville s'étend sur la crête et le penchant de la colline ; elle est petite et généralement mal bâtie ; les rues sont étroites, tortueuses et escarpées. Le pavé y est inégal, sillonné de profondes ornières, hérissé de cailloux pointus ».

Correspondance :

36, rue Henri Jandon, 12000 Rodez
r.beteille@wanadoo.fr

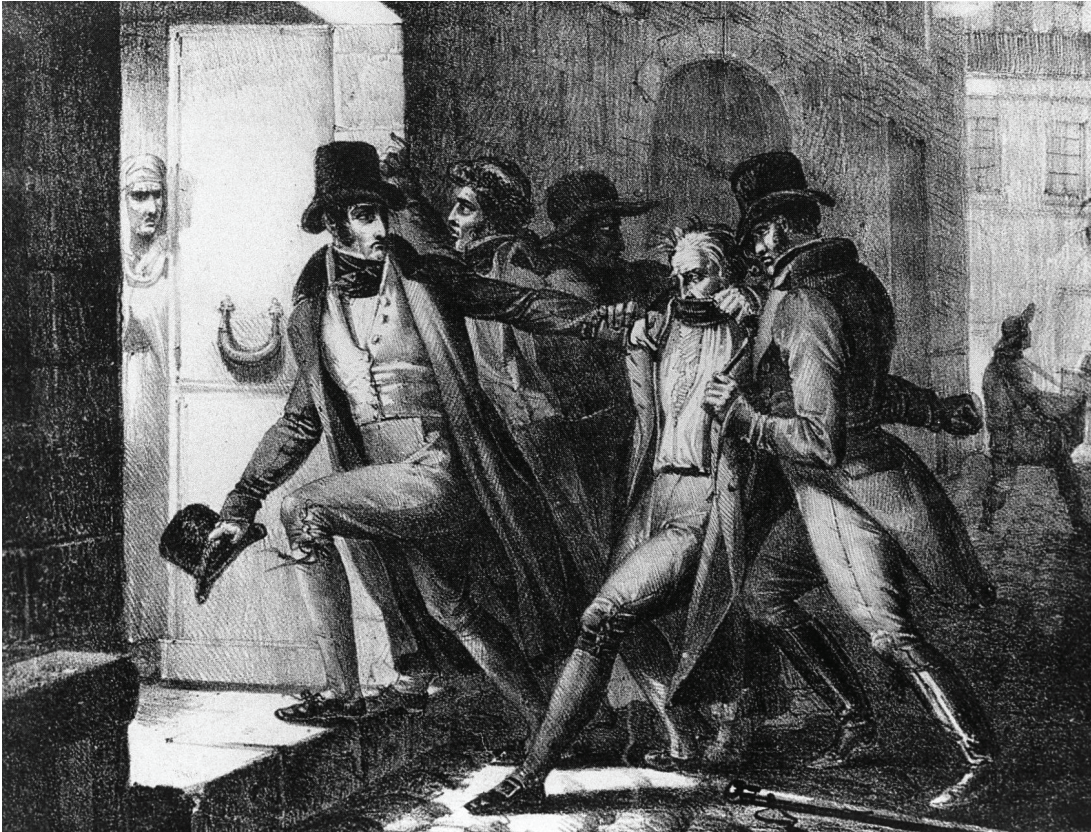


Fig. 1. Enlèvement de Fualdès (Coll. Société des lettres de l'Aveyron).

L'affaire Fualdès (Fig. 1 et 2) chargera Rodez d'une exécration pendant des décennies. L'égorgeant, à la manière dont on saignait les porcs, de ce magistrat connu, la découverte de son corps dans les eaux de l'Aveyron le 20 mars 1817, la mise en accusation de personnages importants, les délires de témoins plus ou moins honnêtes attirent les plumi-

tifs comme les journalistes célèbres. On publie de longues pages sur le meurtre et sur la ville, on vend des complaintes. Par surcroît, les condamnations à la peine capitale qui s'en suivent touchent sans doute des innocents. Les polémiques ne cesseront pas et renforceront les visions négatives de Rodez pour de longues années.



Fig. 2. Transport du corps dans l'Aveyron (Coll. Société des lettres de l'Aveyron).

LE CORPS DE M^rFUALDÈS TRANSPORTÉ DANS L'AVEYRON.
Le crime est consommé, et les eaux de l'Aveyron doivent en détruire les traces, mais, à providence ! le corps de la victime sauvé et vient accuser les auteurs de ce crime horrible.
 Dessiné à la Direction. Gravé chez Bastard rue St Martin, N° 112.



Fig. 3. Rodez (seconde moitié du XIXe siècle)
(Coll. Société des lettres de l'Aveyron).

La lente conquête de la dignité

Pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle (Fig. 3) et jusqu'en 1914, la ville s'impose comme pôle central du département et devient attractive dans de nombreux domaines, ce qui lui assure une arrivée continue de population nouvelle : environ 5000 personnes, pour un effectif de 15500 habitants au recensement de 1911. Les effets de l'intégration administrative du département créent, lentement mais sûrement, un secteur tertiaire lié à l'encadrement matériel et culturel des Français et, en particulier des Aveyronnais. La préfecture voit son influence se confirmer à travers ses bureaux ruthénois et ses antennes des quatre sous-préfectures, apportant un contingent notable de fonctionnaires, auxquels il faut joindre le milieu judiciaire, les services de l'État : Banque de France, Ponts et chaussées, par exemple. La mise en place d'une garnison importante complète les corps régaliens installés à Rodez.

Face à la présence grandissante de l'État, s'affirme le pôle religieux, autour de l'évêché et de puissantes congrégations, alimentées par la multiplication des vocations parmi une jeunesse en plein essor démographique. Les années d'avant 1914 donnent une dimension exceptionnelle à l'emprise ecclésiastique sur la ville et le département. La stature remarquable de plusieurs évêques, dont le cardinal Bourret (1827-1896), se traduit par la multiplication des constructions (écoles, collèges, séminaires), l'érection de la grande église du Sacré-Cœur, et par une demande constante de produits : ingrédients divers des célébrations, mobilier religieux, vêtements sacerdotaux, cierges, qui deviennent une spécialité de la cité. Souvent en liaison avec l'Église, puisque les établissements privés sont nombreux, l'enseignement primaire et secondaire attire les élèves locaux, mais aussi très largement ceux du reste du département.

Les hospices et hôpitaux obéissent à une logique assez comparable de présence religieuse (congrégations soignantes et infirmières) aux côtés du secteur sanitaire officiel. À noter la réputation de l'asile d'aliénés, drainant des patients dans un espace régional. Dans cette période se précise la capacité médicale de Rodez, par son effectif de généralistes étoffé, mais surtout par l'installation de spécialistes, qui assurent bientôt un rayonnement particulier à la ville dans un départe-

ment sous-médicalisé où les soins empiriques demeurent habituels. Au total ces activités à base intellectuelle deviennent l'une des marques spécifiques de Rodez, rehaussant l'image brouillée du début du siècle. Ainsi est née une population d'élèves, de militaires, de malades de l'ordre de 3000 unités, « flottante » comme la désignent les recensements, mais exprimant la nouvelle attractivité de la cité-préfecture.

L'économie et les entreprises suivent aussi un gradient ascendant, en particulier grâce à l'arrivée du chemin de fer, à un certain développement routier et à la croissance démographique, assortie d'équipements plus modernes, comme l'adduction d'eau, le curetage des quartiers médiévaux, l'achèvement des boulevards circulaires et des places principales.

L'artisanat (tannerie, toiles) et le commerce local profitent à l'évidence de l'afflux de population, sans qu'une industrie nouvelle marque l'époque. On notera pourtant quelques originalités, telles la réputation des imprimeries, dont Carrère pour les livres et Forvielle pour les titres financiers : actions, obligations, rentes. La véritable innovation économique de ce temps est commerciale. Dans un contexte de progrès lent des campagnes et d'enrichissement graduel du département, Rodez se transforme en centre d'échanges, dont l'influence ne cessera de se renforcer d'une génération à l'autre.

Les quatre grandes foires annuelles et les marchés hebdomadaires voient les transactions gonfler, la gare de marchandises expédiant par exemple des centaines de wagons de bestiaux et de denrées agricoles. Le rayonnement des foires ruthénoises surprend par son ampleur. S'y rencontrent les bêtes de l'Aubrac et les acheteurs du Midi, les producteurs de mulets du Poitou et les maquignons locaux, voire espagnols, les pelletiers lyonnais ou parisiens et les piégeurs paysans amenant les peaux de sauvagine. À ces flux centripètes, un groupe d'habiles négociants adjoint la distribution d'une foule de produits à destination des campagnes et des petites cités ou des bourgs. Ainsi s'établit un authentique réseau de grossistes et de demi-grossistes ruthénois, desservant les boutiquiers et les artisans, notamment en matière de vêtements, de tissus et de linge de maison, mais aussi d'engrais, de machines, qu'adoptent progressivement les cultivateurs. À la fin du siècle, l'affaire Fualdès se perd dans les brumes de l'oubli. Habiter Rodez, en particulier quand on appartient à la solide bourgeoisie du négoce, confère une incontestable considération.

Entre les deux guerres : le temps de la maturité dans la tradition

L'entre-deux-guerres consacre Rodez, ville majeure du département, pour laquelle l'administration, l'enseignement, les services de santé, le commerce assurent une supériorité par rapport aux autres agglomérations aveyronnaises, plus industrielles, mais dont les manufactures stagnent. Forte de 18500 habitants en 1936, auxquels s'ajoutent toujours environ 3000 scolaires, militaires ou séjournants dans un hôpital, la préfecture de l'Aveyron profite d'un âge d'or du monde rural traditionnel jusqu'à la grande crise de 1930, qui frappera Rodez avec quelque retard, mais qui y laissera des traces durables. Le développement économique bénéficie d'un véritable désenclavement par l'amélioration de tous les moyens de transport, organisés en réseau convergent : achèvement de la desserte ferroviaire par la liaison avec Toulouse (viaduc du Viaur) dès 1902, création de lignes d'autobus en étoile, progrès rapides du camion et de la voiture individuelle.

Les lignes de force de l'activité s'affermissent, en symbiose avec les campagnes du département et notamment celles du Ségala et du causse Comtal, stimulées par le progrès agricole de cette époque. L'agriculture anime également la ville par ses organisations professionnelles (coopérative du Plateau central, mutuelles) par un début d'industrie agro-alimentaire, par les foires et par les achats en hausse de la paysannerie. L'habillement, la quincaillerie, les outils et les machines, par exemple, enrichissent une corporation commerçante en plein essor. Si les usines restent rares et modestes à Rodez, l'appareil commercial ne cesse de se renforcer. Ainsi s'établissent de nombreux magasins de détail et les commerces à succursales. Mais le rayonnement des négociants en gros et demi-gros dépasse maintenant les frontières départementales, grâce à leurs « voyageurs », caractéristiques de cette époque, utilisant de plus en plus l'automobile pour visiter leurs clients.

Cependant, ce système économique perfectionné se verra durement ébranlé par la crise de l'année 1934, année noire s'il en fut, marquée par une série de faillites, dont celle de la banque familiale Villa, entraînant plusieurs grandes familles dans sa chute.

Parallèlement à son rôle de capitale économique, Rodez prend aussi une place majeure dans la diversification des services à la population qui accompagne l'élévation régulière du niveau de vie du pays. L'administration se renforce en relation avec l'intervention croissante de l'État, mais aussi avec l'encadrement de toutes les activités, banque, mutuelles, offices agricoles après 1936. Se multiplient également les professions libérales liées aux affaires : avocats, huissiers, experts et agents de toute nature. Les enseignements public et privé prospèrent parallèlement, même s'ils se livrent une sévère concurrence. Mais Rodez est devenue une ville d'enseignement secondaire apprécié : lycées publics, collèges confessionnels, écoles normales, séminaires.

Enfin, la fonction soignante se densifie : hôpital général et psychiatrique (il accueille deux malades célèbres : l'écrivain Antonin Artaud et Mangin, « l'Amnésique de l'Aveyron », soldat de la Grande Guerre), cliniques privées, laboratoires d'analyses n'existant pas ailleurs, corps de spécialistes de plus en plus réputés. En matière dentaire, Rodez offre les services de quelques dentistes, quand les campagnes en sont dépourvues ou souffrent des méfaits de charlatans.

Le temps de la modernité

Après 1950, Rodez amorçe à nouveau une courbe ascendante qui conduira à la constitution d'une agglomération de 55000 habitants, structurée dès 1964 par la création administrative

du Grand Rodez. S'ouvre alors une mutation sans précédent. Se dessine une révolution industrielle inattendue, par trois dynamiques :

- Arrivée de Robert Bosch S.A., entreprise allemande de l'automobile, qui crée une usine de plus de 1000 salariés, laquelle constituera désormais un secteur essentiel de l'emploi routhénois.
- Expansion nouvelle de l'agro-alimentaire moderne coopératif et privé, notamment pour le lait et la viande, productions dominantes de l'Aveyron.
- Développement de PME à partir de l'artisanat : meuble, luminaire, construction, plats cuisinés, serrurerie.

En matière commerciale, Rodez s'adapte à la crise du petit commerce, certaines familles d'anciens négociants s'installant dans la nouvelle distribution. Ces initiatives locales seront relayées par l'intrusion des grands groupes nationaux, pour aboutir à une densité de grandes surfaces assez surprenante dans une ville de cette taille. Globalement le secteur tertiaire assure aujourd'hui 78 % des emplois, toutes les activités : banque, administration, assurances, protection sociale ne cessant de se nourrir de l'évolution de la société départementale. Doivent être soulignées l'édification d'un nouvel hôpital de grande capacité et l'émergence d'un pôle diversifié d'enseignement post-baccalauréat.

Côté urbanisation, la mutation n'a pas été moins importante, avec une première rénovation du centre ville dans les années 1970, puis la création *ex nihilo* d'un nouveau quartier, à Bourran, grâce au franchissement de la vallée de l'Auterne par un viaduc routier. Enfin, last but not least, la réussite de cette remarquable modernisation d'une préfecture assoupie à la sortie de la guerre, intervient l'aéroport. Rodez a su stabiliser une desserte aérienne, outil majeur pour les affaires et le tourisme.

Le temps des paris

Dans la dernière décennie ont été ouverts volontairement par les responsables ou ont été imposés par les mutations contemporaines de réels paris sur l'avenir. Au titre des premiers, on évoquera la décision de créer un musée Soulages, du nom de l'artiste de réputation mondiale aux yeux des amateurs de peinture contemporaine, né à Rodez. Cette opération est concomitante avec la nécessaire réutilisation des surfaces de l'ancien hôpital et de la prison vétuste, au cœur de la ville. On se trouve donc face à des choix cruciaux en termes de dépense publique, mais aussi d'affectation des espaces disponibles. Pour le musée, lui-même, se pose la question du coût de son fonctionnement. Sa fréquentation deviendra-t-elle assez forte pour procurer des recettes significatives ou l'établissement sera-t-il maintenu à bout de bras par les subventions des collectivités locales ?

Par ailleurs le volet économique des interrogations sur les années à venir s'ouvre sur deux constatations qui peuvent focaliser des risques. D'une part l'émergence d'entreprises industrielles nouvelles est fortement ralentie et place donc davantage Rodez sous le couperet d'une décision négative du groupe Robert Bosch concernant son usine locale. D'autre part, plusieurs affaires, touchées par une succession familiale, sont passées dans le giron de sociétés extérieures, ce qui affaiblit la maîtrise de la ville sur leur futur. Ainsi l'agro-alimentaire routhénois, coopératif ou non, est désormais entièrement tributaire de ses actionnaires forains.

En conclusion, Rodez offre désormais l'image d'une ville moyenne active, totalement intégrée au pays, bien loin de la bourgade isolée de l'époque où on la décriait de complaintes. De l'affaire Fualdès au musée Soulages, le changement d'image est saisissant !

L'odontologie au XVI^e siècle selon Urbain Hémar

Odontology in the 16th century according to Urbain Hémar

Micheline Ruel-Kellermann

Docteur en chirurgie dentaire et en psychopathologie clinique et psychanalyse, secrétaire général de la SFHAD

Mots clés

- ◆ XVI^e siècle
- ◆ monographie dentaire,
- ◆ Urbain Hémar

Keywords

- ◆ 16th century
- ◆ dental monograph
- ◆ Urbain Hémar

Résumé

La Recherche de la vraye anathomie des dents, nature & propriete d'icelles d'Urbain Hémar est la première monographie dentaire à paraître en français en 1582. Synthèse « tirée des plus graves auteurs » elle s'adresse aussi bien aux chirurgiens, aux barbiers, qu'à la population que le Cardinal d'Armagnac souhaite éduquer et protéger. Cet ouvrage de compilation constitue un document remarquable sur l'odontologie en France au XVI^e siècle.

Abstract

La Recherche de la vraye anathomie des dents nature & propriétés d'icelles d'Urbain Hémar is the first dental French monograph (1582). A synthesis "drawn from the most serious authors" it is addressed as well to the surgeons as to the barbers as to the population which Cardinal of Armagnac wishes to educate and protect. This work of compilation constitutes a remarkable document on odontology in France in the 16th century.

Rappelons que pratiquement ignoré au XVII^e siècle, c'est bien grâce à Pierre Fauchard qu'Urbain Hémar doit d'être passé à la postérité. Dès sa préface, celui-ci semble impressionné par l'érudition de son aîné : « Ses recherches qui sont curieuses & scavantes [édition 1728], très bonnes et très utiles [édition 1746] font voir que ce chirurgien avait lu les anciens Auteurs Grecs et Latins, qu'il employe judicieusement dans tout son Ouvrage ». Il était donc pertinent qu'après avoir célébré en 2011 le deux-cent-cinquantième anniversaire de la mort du père de l'odontologie moderne, nous venions cette année 2012 rendre hommage à Urbain Hémar dans son fief ruthénois. Hémar, chirurgien rouergat et aussi médecin, a écrit et publié à Lyon, chez Benoit Rigaut en 1582 la *Recherche de la vraye anathomie des dents, nature et propriete d'icelles* (Fig. 1). C'est un ouvrage qui s'adresse en premier aux chirurgiens, aux barbiers et aux « jeunes estudiants en la chirurgie », à qui Hémar déclare « la cognoissance anathomique [...] sans l'appuy de laquelle, font (comme dict maistre Gui de Cauliac en sa Grande Chirurgie) tout ainsi que les cuisiniers & bou-chiers ». Le cardinal d'Armagnac (1500-1585) est l'instigateur de l'ouvrage en langue vulgaire pour, comme le souligne Nicole Lemaître, « que les populations maîtrisent mieux leurs conditions de vie ... » (2009). Vœu bien pieux, car les gens des

campagnes étaient voués aux arracheurs de dents, aux baigneurs et autres ventouseurs ou encore, comme le dit Hémar, aux « coreux & passans, qu'on nomme charlatans, qui ne font que séduire le monde, [...] appelés communément menteurs comme arracheurs de dents parce qu'ils promettent indifféramment heureuse yssue de toutes choses » (Fig. 2).

La littérature odontologique au XVI^e siècle

Dans sa dédicace au cardinal d'Armagnac, Hémar dit s'être « esforcé d'en recueillir un discours des plus graves auteurs ». Rappelons qu'avant le XVI^e siècle, aucun ouvrage n'était consacré exclusivement aux dents. Depuis le corpus hippocratique, les ouvrages contenaient au mieux un, voire deux chapitres, sur les dents, ou encore des passages, épars ci-et-là. Prenons l'exemple de la *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac (c. 1300-1368), véritable somme des connaissances des grands auteurs depuis l'Antiquité, jusqu'aux Arabes et chirurgiens du Moyen-Âge, tous scrupuleusement référencés. Cet ouvrage est édité dès la fin du XV^e siècle (1478) et maintes fois réédité, soit en totalité sous le titre de *Grande Chi-*

Correspondance :
109, rue du Cherche-Midi 75006 Paris
ruelkellermann@free.fr

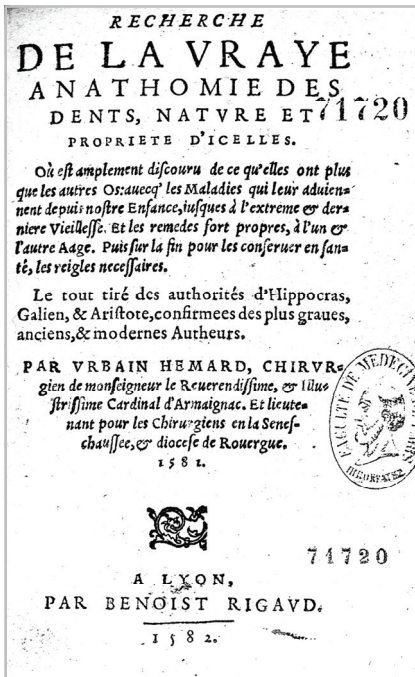


Fig. 1. Page titre de la Recherche de la vraye anatomie des dents, d'Urbain Hémar, Lyon, Benoist Rigaud, 1582 (BIU Santé).

Fig. 2. L'arracheur de dents, Hans Weiditz (début XVIe). Munich, Staatliche Graphische Sammlung, (ACR).



rurgie (Laurent Joubert) soit condensé à l'usage des barbiers-chirurgiens sous le titre de *Petit Guidon*, (Jean Canappe, Jehan Falcon). Presque toutes les éditions comportent des chapitres sur la bouche et les dents : « Aphtes et ulcères de la bouche », « De la desnouëure de la maschoire », « L'haleine puante », « Des passions des dents », « De la douleur des dents », « De la dent esbranlée et affoiblie », « De la pourriture des vers, de corrosions et pertuisement des dents », « De l'endormement et congélation des dents », « De l'arrachement des dents », « Des passions des lèvres, gencives et de la luelle ». Ces chapitres ou fragments odontologiques inspirent nombre de chirurgiens et médecins à commencer par Ambroise Paré.

La Recherche fait suite aux premières monographies dentaires publiées au XVI^e siècle, en langue vulgaire ; on peut penser qu'elles ont été ignorées d'Hémar. Deux en langue allemande : l'une anonyme, l'Artzney Büchlein wider allerlei krankkeyten und gebrechen der tzeen (Livre des remèdes pour toutes sortes de maladies et de traumatismes des dents), compilation de 44 pages de Galien, Celse, Avicenne, Mesue etc., éditée quinze fois entre 1530 et 1576, et celle signée d'un médecin et chirurgien de Strasbourg, Walther Hermann Ryff (?-1562) parue en 1548, *Nützlicher Bericht, wie man die augen und das gesicht, [...] wie man den mundt, die Zan und biller frisch [...] fest erhalten* (61 pages) (Instructions utiles pour garder en bonne santé, pour fortifier et revigorer les yeux et le visage, rendre la bouche plus fraîche, les dents propres et les gencives fermes). Une autre paraît en castillan à Valladolid en 1557, le *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura y maravillosa obra de la boca*, (350 pages), (Dialogue bref et concis sur la denture et ce chef d'œuvre merveilleux qu'est la bouche) de Francisco Martinez de Castrillo (c. 1525-1585). Deux ouvrages en latin également consacrés aux dents se démarquent des précédentes publications, ne s'adressant qu'à des anatomistes, chirurgiens ou médecins des universités : le *Libellus de Dentibus* (Venise, 1563) de Bartolomé Eustache (c. 1510-1574), et le *De dentium affectibus* (Bâle 1778), première thèse dentaire, de Pierre Monau (1551-1588).

Les sources de la Recherche

À la fin de son adresse aux jeunes étudiants en la chirurgie, Hémar dit s'être « efforcé quelquefois à congnoistre de bien près & conféré les opinions des auteurs plus anciens avec celle des modernes qui ont mieux espluché cest argument ». Puis il donne sur une grande page la liste des « auteurs desquels on a tirées les autorités citées en ce discours des dents » (Fig. 3), où figurent plus de la moitié d'Anciens, Hippocrate, Aristote, Pline, Celse, Galien, Dioscoride, Paul d'Égine, Alexandre de Tralles, etc., un seul Arabe, Avicenne, et l'incontournable Guy de Chauliac. Concernant les « modernes », il cite « Phaloppe, Paré, Berthélémy Eustache & autres grands anathomistes de nostre temps ». Trois auteurs lui ont été en effet particulièrement précieux. Le premier est Bartolomé Eustache : un tiers de la Recherche est

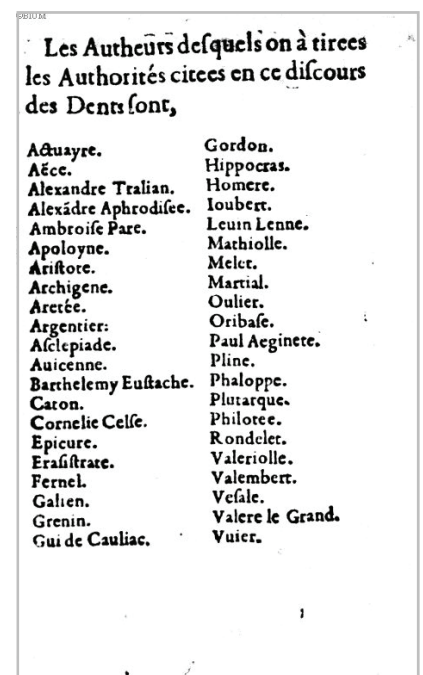


Fig. 3. Liste des auteurs desquels on a tirées les Autorités, Recherche de la vraye anatomie des dents, Urbain Hémar, Lyon, Benoist Rigaud, 1582, (BIUSanté).

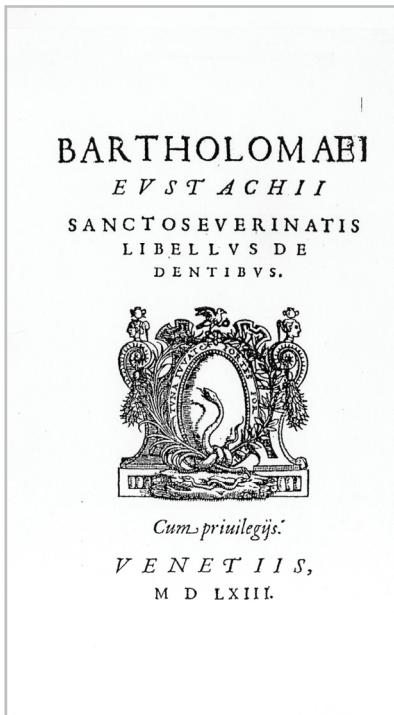


Fig. 4. Page titre du *Libellus de dentibus* de Bartolomé Eustache, Venise, Vicenzo Luchino, 1563, (BIU Santé).

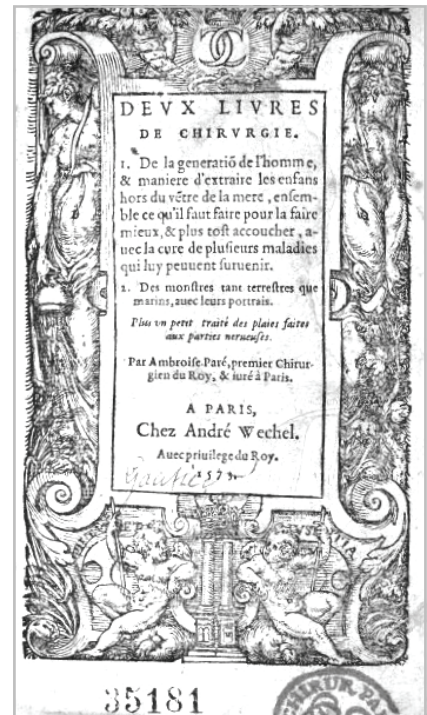


Fig. 5. Page de titre de *Deux livres de chirurgie*, Ambroise Paré Paris, André Wechel, 1573, (BIU Santé).

littéralement emprunté au *Libellus de dentibus*, (Fig. 4) ; mais les remarquables avancées, tant anatomiques, biologiques, embryogéniques que physiologiques sont souvent tronquées ou dénaturées ; elles resteront d'ailleurs pour beaucoup incomprises ou inexploitées jusqu'au dernier tiers du XVIII^e siècle. Le second est Ambroise Paré (1510-1590) dont on retiendra particulièrement le chapitre très didactique sur les dents et leurs maladies, les remèdes, les extractions, les accidents, etc. des *Deux livres de chirurgie* (1573) (Fig. 5). Le troisième par son originalité est Simon de Vallambert et ses *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfants des leur naissance*, (1565) (Fig. 6), premier livre de pédiatrie qui servit longtemps de référence.

Enfin, rappelons qu'au XVI^e siècle, les auteurs sont, à l'exception d'Eustache, sous la coupe du dogme galénique : la dent, elle est un os, plus dur que les autres os et le seul os doté de la capacité de sentiment ; elle s'accroît en proportion de l'usure par la mastication ; elle est fichée dans la mâchoire comme un clou dans une planche (gomphose). Quant à la santé en général, la théorie humorale l'explique par un juste équilibre entre les qualités des quatre humeurs, le sang (cœur), la pituite (cerveau), la bile jaune (foie), la bile noire (rate) ; la maladie signe le déséquilibre de celles-ci. La prédominance de l'une des quatre humeurs détermine le tempérament : sanguin, phlegmatique, colérique, atrabilaire et sa vulnérabilité face à la maladie. Toute la thérapeutique y sera assujettie : saignée, purgation, diète.

La Recherche, synthèse de l'odontologie au XVI^e siècle. Données générales

Les deux principales fonctions des dents

La mastication « pour la concoction de l'aliment », Hémarde cite le vieux proverbe : *Que le morceau qui longuement se mâche, Est demy cuit, et l'estomac ne fâche*. Et l'élocution : il insiste sur le rôle majeur « des dents de devant » lesquelles manquant « tant chez les enfants que chez les vieillards » font que ceux-ci sont ou deviennent bègues ou « traules ».

Les deux principales propriétés

- La croissance continue des dents : cette croyance énoncée par Aristote perdue chez tous les auteurs. Hémarde s'y rallie en répétant qu'elles « croissent incessamment à proportion qu'elles se liment & aplanissent par l'attrition qui se fait en la mastication ». Notons que Francisco Martinez de Castrillo fait exception en la dénonçant (1557), et qu'Eustache tergiverse.
- La capacité de sentiment : question comme dit Hémarde « très débattue » « outre le sentiment, elles ont plus que les autres os parce qu'elles sont toutes en évidence », [en référence à Galien sur la « nudité » de la partie des dents hors de la gencive]. De plus, il voit la preuve que « la faculté sensitive a été donnée aux dents par toute leur substance » par le fait que « Les Dents par un spécial don de l'atouchement ou accident d'iceluy sont offencées de Laymodie que disent les Grecs, Le Latin l'appellent stupor ou Congelatio, le François esgassure & en ce pays D'entrigue, laquelle n'advient a quelconque partie du corps qu'aux seules Dents ». Bien décrit par Galien « lorsque l'on mâche des aliments âpres ou aigres », cette sorte d'agacement est repris par tous. Exemple : Fernel dit « Les dents deviennent agassées par une défluxion d'humeur froide, & pour avoir mangé des fruits crus & verts » (1655). Paré dit « La congelation vient pour trop user des viandes aigres ou par aucunes vapeurs mauvaises qui montent de l'estomac en haut ou pour quelque defluxion froide tombante du cerveau dessus les dents ou pour avoir tenu en la bouche choses trop froides & narcotiques » (1773).

La chronologie de l'éruption des dents et leur appellation

« Les dents de lait commencent à sortir hors des gencives vers le septième mois de l'enfant à quelques-uns, à d'autres vers le cinquième mois, les uns plus tost, les autres beaucoup plus tard ».

L'appellation et la description de leur fonction particulière ne manquent pas de charme. On a vu qu'il était question des « dents de devant » si nécessaire à la parole, elles peuvent prendre le nom d'*incisives*, d'*incisoyres*, mais elles sont aussi

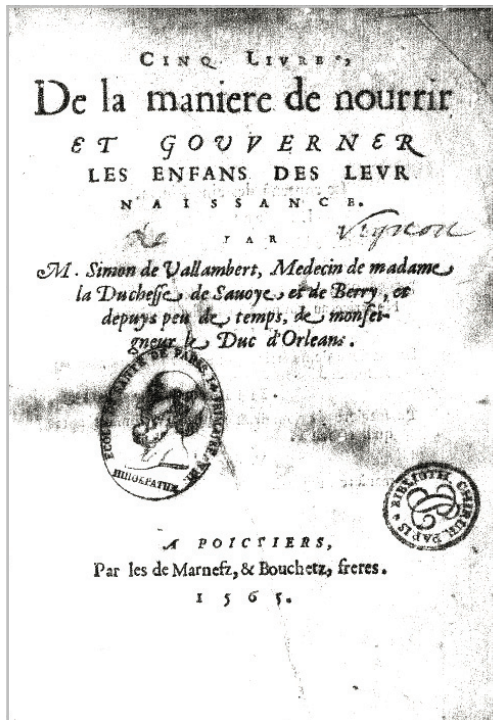


Fig. 6. Page de titre des *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfans des leur naissance*, Simon de Vallambert, Poitiers, de Marnefz, 1565, (BIU Santé).

les *fendantes*, *trenchantes* appelées aussi par Galien *Gelazines* ou *Riantes*. Et Hémard de rapporter que monsieur Joubert dit : « Le visage est moins gracieux / Qui n'a le gelasin joyeux » (1). Les canines « brisent & cassent de leur grand force, d'où elles ont tiré le nom de *dent de chien* ; ceux qui les appellent *oeilhères* ont eu quelque esgard à la rectitude de l'œil. [...] Après celles-icy, viennent les *mâchelières* que quelques-uns appellent *mardeaux*, [...] qui pillent, menuisent & brisent totalement ce qui est taillé par les dents de laict, & froissé des *oeilhères*, [...].

« Les maladies qui adviennent en la première sortie des dents »

Prurit des gencives, fièvres et convulsions, flux de ventre, vomissements, Hémard s'en rapporte aux *Aphorismes* d'Hippocrate et à ses *Pronostics* lors des accidents survenant « principalement à la sortie des dents canines ou *oeilhères* ». Les remèdes selon les signes cliniques sont principalement à voir « chez M. Valembert, médecin qui a fait un beau et ample recueil de toutes les maladies qui peuvent survenir aux petis enfans ». Quant à ceux qui vont « bailler un jouet d'argent auquel ilz font le plus souvent enchasser une dent de loup, estimant que ceste dent aye quelque vertu cachée pour faire tost & promptement sortir les dents à leur enfant », Hémard conseille plutôt d'« engresser le doigt de beurre frais, & le passer souvent dessus la gencive ». Autres possibilités : graisse de poule, cervelle de lièvre et miel. Attention au « laict » des nourrices, « s'il est enflammé, il engendre de grandes altérations qui depuis produisent des aphtes & petis ulcères qui ont la teste blanche en la bouche des enfans ». Donc, comme Aetius, il faut proscrire le vin aux nourrices, ce que suit également Ambroise Paré alors que Vallambert conseille tout simplement « un vin clair et de bonne odeur ». Mais il n'est aucunement mentionné d'inciser la gencive lors de complications éruptives, comme le préconise Paré.

« Les secondes dents »

« En nombre de seize de chasque mâchoyre [...] elles ne sortent pas toutes à coup, n'y en mesme temps », on retiendra surtout que « les quatre dernières mâchelières poussent au temps que l'homme commence d'entrer en sa gaillardise & se rendre apte en la génération, qui est de vingt & un à trante ans, [...] dents de prudence & de discrétion, parce que, en cest aage, l'homme doibt avoir jugement ». Ces dernières mâchelières, il les nomme aussi « gémèles » (2) et explicite les confusions thérapeutiques qu'elles entraînent : « D'autant que la douleur procède de la forte tencion de la gencive, laquelle estant desjà fort endurcie & calluse en cest aage, ne peut estre si facilement percée de la dicte dent sans faire une douleur bien grande, ce que Vésale, un des premiers anatomistes de nostre temps, confesse avoir senti & expérimenté en sa personne lorsqu'il escrivoit ses livres de la composition & fabrique du corps humain ».

Les maladies des dents

Se maintiendra encore au XVIII^e siècle la distinction entre « Les maladies qui leur adviennent intérieurement qui ne se voyent point et celles qui leurs adviennent extérieurement & par dehors qui sont toutes évidantes ».

« Celles qui adviennent par dedans »

« Elles sont faictes de causes antécédentes », [un déséquilibre des humeurs]. « Les défluxions [infections diverses] si font de mesme qu'aux autres parties, attendu que les vaisseaux y sont pour les porter, les cavitez pour les recevoir & les nerfs pour les faire sentir & congnoistre ». Les plus violentes se terminent tantôt par « un petit abcès qui se forme en la dite gencive », ou parfois la défluxion « se corrompt dedans la dent elle mesme, la gaste, & la rend carieuse & vermoulue ». Et à ceux qui disent que des vers engendrés par la corruption se trouvent au creux de la dent, il déclare « ce que je n'ay peu rencontrer encore ». Cette attitude mérite d'être soulignée, car hormis Francisco Martinez de Castrillo (1557) qui démontre que les vers incriminés proviennent des graines utilisées dans les fumigations, et Jacques Houllier (1498-1562), qui le dit sans le démontrer (1571), cette croyance, soit en la responsabilité des vers dans la carie, soit qu'ils en deviennent les hôtes, perdurera jusqu'au XVIII^e siècle et connaîtra son apogée avec Nicolas Andry de Boisregard (1658-1742), (1700). Après Avicenne, Hémard décrit très clairement la gangrène pulpaire *a retro* : « abcès des dents [...] lesquels j'ai fait voir avecq grande admiration de plusieurs grands personnages qui s'esmerveilloit d'où venoit la forte douleur de la dent qui n'estoit point gastée par dehors, mais l'ayant rompue, & trouvée la pourriture dedans, punaise & insupportable à sentir ».

Les remèdes de ces « maladies qui adviennent intérieurement » sont « premièrement universels [...] saignées & purgations, pour arrester le cours de ceste cause antécédente qui flue sur le lieu du malade & puis après venir aux remèdes qui s'appliquent sur le lieu ». Le traitement général suivi d'effet confirme le diagnostic : « Il faut faire distinction de la nature & qualité de l'humeur, s'il est chaud ou froid, ce qui se congnoitra par l'application des remèdes, lesquels, selon qu'ilz aideront & nuiront, donneront congnoissance du mal [...] du tempérament du malade, parce que le rheume chaud est communément arrêté par l'évacuation du sang, [...] soit en le tirant du lieu plus voisin du malade ou le destornant des parties plus lointaines d'iceluy, observant [...] les autres circonstances requises qui nous sont si bien montrés dans le livre de Galien, de l'évacuation du sang ». On saignera donc le bras du côté opposé, puis la veine sub-linguale ou celle derrière l'o-



Fig. 7. Un arracheur de dents (gravure aquarellée, Paris, 1582, École française).

« Quand je tire à quelqu'un la dent & la douleur, Il pisse en sa chemise et change de couleur. Les plus mauvais, je fais tenir par trois ou quatre, Car en leur faisant mal, ils me pourraient bien battre ».

reille, puis on posera des ventouses scarifiées sur les épaules ; les sangsues étant moins commodément appliquées dans la bouche. « Si c'est humeur froid, la purgation y semble fort commode [...] par pillules (des Cochiées et des Agrégatives) [...] pour vuidier l'humeur pecéant hors du corps » En traitement local, il faudra « repousser la fluxion en reserrant les vaisseaux par les astringents » « à tenir du costé de la douleur ». À base de sumac, orge, rose rouge, santal, laitue et de jusquiame, cette dernière plante (riche en alcaloïdes et toxique) est un puissant analgésique, illustrant bien, comme le dit Jean-Pierre Bénézet, (2009) les ambiguïtés de la médecine humorale. Et si « Quelquefois, il advient que la fluxion ne se peut repousser pour la grande subtilité & acrimonie de l'humeur, ou que le malade a mesprisées les choses universelles ; n'ayant plus le temps pour y recourir, il faudra user des narcotiques remèdes ou estupéfactifs pour hébéter le sentiment ». Hémard indique « le remède [...] de plus grand effect, appris de feu M. Michaut Errouard, fort excellent & docte entre les chirurgiens de Montpellier », tout en notant en apostille « Remède qui se doit employer à toute extrémité pour oster la douleur du rhume chaud », à base de jusquiame et de camphre, J. P. Bénézet reprécise que ces produits de nature froide sont mortifères. Enfin le vinaigre est recommandé pour toujours renforcer l'action des remèdes. Quant aux « emplâtres de mastic ou poix [...] qu'on applique sur les arthères des temples », ils sont « de peu d'effet », il l'a vu sur

son père. Mais, « Si donques la défluxion est froide, il faudra user de remèdes qui soyent de tenues parties, en eschauffant moyennement, tels que sont ceux qui sont dans cest exemplaire, sur lequel on en pourra inventer d'autres ». Cette dernière composition « pour que soient lavées chaudement toutes les dents du côté malade », contient de la thériaque dont la propriété analgésiante est liée à l'opium. À remarquer qu'Hémard se contente de fournir un « patron sur lequel, méthodiquement, vous pourrez augmenter & diminuer quand l'indication vous l'insinuera », de façon à ne pas communiquer « au vulgaire qui, peu à peu, les va profanant ». À noter également que de ce fait tous les ingrédients cités sont en latin, alors qu'Ambroise Paré donne presque exactement les mêmes en français.

Les billets & charmes, sont fermement critiqués : « ceux qui s'attendent avoir soulagement de la douleur des dents par certains billets & charmes, ou par remèdes appliques sur la vole de la main du costé de la dent malade, de quoy j'ay vu tant d'abus, que j'ai quitées toutes ces choses comme vaines & remplies de superstition ». Mais dans un autre chapitre, il dit comprendre que « Travaillez en telle fureur et rage » ils aient recours à des « remèdes mesmes illicites & deffendus par l'expresse parole sainte » et l'« invocation des dæmons ». Et dans un toujours possible déplacement du symptôme, il suppose que « s'il en revient quelque fruit prétendu, je l'attribue du tout à la forte cogitation & pensée du malade [...] tellement esmeu en son âme que de se mouvement il se peut faire un destornement d'humeur du lieu malade aux autres parties du corps ». Et de relater ce fait si fréquemment observé, la cessation de la douleur à la vue du praticien : « le chirurgien arrivé [...] le malade de male peur ne sentait plus aucune douleur & demandait trêves jusqu'à un autre jour »

La solution radicale incombe au chirurgien capable d'empathie

Et « si la douleur ne se passe [...] nous sommes contraincts à l'extrême remède qui est d'arracher promptement la dent malade & douloureuse, affin de se tirer hors de la rage qu'ont expérimenté ceux qui ont été assaillis de semblable peine » et « cest œuvre doist estre fait tost, seurement & de bonne grâce, [...] sçavoir si bien attirer le cuer du patient (mesmement s'il craint les fers de l'opération) qu'il se remette du tout en l'appuy qu'il prend de son chirurgien ». Hémard insiste sur la nécessité que le « chirurgien contraint d'opérer en cela, à faute d'un arracheur de dents qui se trouve exprès aux grandes villes, soit exercé à cette œuvre, autrement s'il ne le fait nettement, il ne peut éviter la réprehension des assistans, ny du malade ». En témoigne cette célèbre gravure intitulée « L'arracheur de dents » qui se termine par : « Les plus mauvais, je fais tenir par trois ou quatre, Car en leur faisant mal, ils me pourraient bien battre. » (Fig. 7). Et en apostille il insiste encore sur la polyvalence du chirurgien qui « doit savoir opérer en toutes maladies qui requièrent l'œuvre de la main ». Il ne manque pas de critiquer « quelques modernes [qui] baillent un moyen pour emporter la sommité de la dent & la deschapeller avec tenailles ». Cette proposition faite par Ambroise Paré mérite d'être citée pour montrer que cette solution est peut-être raisonnable même si elle n'est pas totalement satisfaisante : « On les rompt aussi à cause qu'elles tiennent par trop, afin d'instiller quelque chose en leurs racines ou les cautériser plus aysément afin d'oster le sentiment au nerf qui s'insère en leurs racines. Les dents ne doivent pas estre arrachées par grande violence de peur de luxer & démettre la mandibule inférieure, joint que par l'extraction violente on fait grande concussion au cerveau et aux yeux » (1573). Hémard dénonce d'ailleurs ceux qui « vont si lourdement qu'ils emportent un morceau de la mâchoire » et recommande vivement « de presser bien fort la gencive dillaceree, après avoir laissé fluer un peu de sang, afin que l'aymorrogie ne s'irritat davantage comme il advint une fois à ma douce mère, à laquelle ayant esté arrachée une dent sans luy serrer la gencive, il luy survint une telle aymorrogie qu'elle

en eust finis ses jours, sans l'aide du cautère actuel ».

Les maladies externes & apparentes

« Quand elles branslent, sont pourries, noircies, rompues, ou quand elles ne peuvent (comme dict Galien) supporter ny le chaud ny le froid, qu'elles sont esgassées & rendues stupides »

Le « **tremblement des dents** » a deux causes, l'une d'origine parodontale due aux « continuelles défluxions, les dents sont esbranlées à cause de la grande humidité, laquelle eslargit les Alveoles, & rend lache & mol le ligament ». On y remédie avec « les astringents les plus gaillards & forts qui se trouvent ». L'autre cause est d'origine traumatique par « un coup ou grande cheutte [...] le laict d'Anesse y est fort recommandé si on les en lave souvent & faut [conseil très judicieux] que le jeune Chirurgien se prenne bien garde de les arracher du tout perdant espérance qu'elles ne se puissent reprendre [...]. Car l'expérience luy apprendra comme cela est faisable qu'elles se puissent r'asseur, moyennant que la nature n'aye point d'empeschement comme elle a en celles qui branlent par pourriture & arrosion de l'humeur défluant ». Ici, Hémard reprend Ambroise Paré, mais sans son conseil de ligaturer les dents pour les immobiliser.

Les « **rouillures ou vermoulores** » sont aussi bien la carie que le tartre.

- **La carie**, sera traitée « suyant l'avis de monsieur Rondelet, [avec de] la thériaque fine détrempée en vin blanc ». On pourra également « arrêter la corrosion » avec une poudre de *coralli rubri & mastichæ*, an. ss. en en « remplissant le creux de la dent ».
- **Le tartre** : « Les dents encor sont subiectes à une rouillure qui s'y attache & [...] si enduret comme pierre les faisant peu à peu séparer de la gencive, rendant les dents rouses, mal collorées, & mal sentantes. Cela leur advient ainsi des continuelles vapeurs d'un mauvais estomac, lesquelles s'y attachent comme la suye se fait de la fumée du feu & s'empoigne aux murailles de la cheminée » (Pierre Fauchard reprendra à quelques mots près cette même image). Autant pour prévenir que pour y remédier, il faudra « éviter tant qu'on pourra la crapule ou le manger désordonnement ». Après le repas et aussi le matin « on fera tremper un bout de serviette dans de l'eau & s'en frotera on les dents. Mais si la crasse & rouillure avait déjà faite croute [...] il faudrait lors faire passer un burin pardessus, & racler hardiment toute cette croute enduree. Et si elle résistait au burin [...] rien ne la peut mieux amollir n'y faire promptement séparer que fait l'huile de souphre, ou celui de mercure pris légèrement au bout d'un morceau de bois fait en mode de curedent ».

« **L'esbranlement qui advient es dents à rayson de l'usage de l'argent vif** ».

Pathologie très fréquente due tant aux traitements mercuriels contre la vérole qu'à l'application de fards à base de sublimé. « Qu'il soit « en fard aveq le sublimé, comme font bien souvent les dames en divers lieux, qui se composent un beau masque de telles drogues au grand dommage & interest de leurs dents, ou bien pour le mettre en usage en l'engressement qui se fait pour la guerison de la maladie vénérienne, [...] les pauvres dents en reçoivent un grand dommage, [...] il s'attache si bien contre les dents qu'il les remplit de grosse Crasse, & noire vapeur, laquelle peu à peu eschauffée, se rend insupportable de sa puanteur, rongent avec le temps la plus part non seulement des dents, mais aussi de la mâchoire ». Hémard décrit une très grave stomatite mercurielle observée avec son cousin Fueldès chez un « malade [amené] assez loin de notre ville de Rhoudès pour le guérir de certains ulcères qu'il disait avoir eues à la bouche depuis long temps ». Il leur « getta une halaine si puante [...] que force nous fut le quitter pour ceste heure attendant que nous fussions armé de quelque antidot pour résister à une si puante alaine ».

Pour obvier à tous ces ravages « faire tenir dans la bouche [...] ou beurre ou graisse douce, ou bouillon fort gras, ou décoction mucillagineuse, [...] ou une pièce d'or, double ducat ou autre [...] afin que toute la vapeur de l'argent vif s'attache contre l'or à raison de l'amitié qu'ilz ont ensemble ». Quant aux « damoyelles [...] aveq le conseil de monsieur Rondelet, [il leur faudra] ce froter les dents premier que d'appliquer leur fard aveq de bonne Thériaque détrempée en vin blanc ».

« Des moyens & remèdes requis pour la conservation des dents »

Chapitre succinct mais où les conseils essentiels diététiques, d'entretien, et de blanchiment sont énumérés. « Que l'on soit soucieux d'empêcher que la viande [...] ne se aigrisse point dans l'estomac ». « Qu'on se garde de vomir tant qu'il sera possible », [cause possible d'« esgassure » ou hémodie]. « Éviter de manger choses gluantes, [...] comme sucre, dragées, miel cuit, fromage rousti & autres viandes y compris les porreaux, le laict & les Poissons salés ». « Ne casser rien de dur aveq les dents [...] qui ne puissent les esbranler ». « Nettier après le repas les dents de toutes saletez & ordures qui en mangeant s'attachent aux dents & gencives ». Le blanchiment des dents étant déjà une préoccupation, Hémard recommande d'utiliser « la poudre faite du pain noir de ménage, l'ayant rousty sous les cendres & puis pulvérisé avec un peu de sel » ou bien encore « des raclures de corne de cerf en poudre bouillies en vin blanc ». Et Hémard d'attribuer un peu abruptement les « mauvaises dents et l'alaine mauvaise aux goulus intemperez, & crapuleux » et les « dents nettes & blanches & bien odorantes aux sobres & continents ».

Conclusion

La *Recherche* première monographie odontologique française est à la fois un ouvrage de compilation, un ouvrage pédagogique pour chirurgiens et barbiers, et une exceptionnelle photographie de cette époque héroïque où la douleur rendait véritablement enragé. On retiendra chez Hémard son authentique expérience et son bon sens clinique lorsqu'il décrit la gangrène pulpaire *a retro* ou dit n'avoir jamais vu de vers dans les dents cariées. On notera aussi une réelle empathie pour le patient et sa compréhension presque psychosomatique des effets des billets et charmes. La puanteur est omniprésente, les moyens thérapeutiques aussi aléatoires que précaires, toute intervention non dénuée de risques. La dénonciation de l'usage des fards avec le sublimé ou les conseils d'hygiène et de détartrage sont succincts, mais énoncés. La recherche est bien le reflet de l'odontologie vue et pratiquée par un chirurgien du XVI^e siècle, elle est un véritable document sur l'odontologie de terrain.

Notes

1. Jacqueline Vons note qu'Hémard est le seul auteur à la Renaissance à souligner l'aspect esthétique des dents « Unifier ou expliquer. Des dénominations anatomiques multiples ? Exemple des noms des dents dans quelques traités d'anatomie du XVI^e siècle », *Le français préclassique 1500-1650*, CNRS, Institut de linguistique française, Paris, Champion, 2012, p. 20.
2. Dans une étude très approfondie sur le nom des dents, Danielle Gourevitch met en exergue les circonstances de retranscription du latin ayant pu générer une confusion terminologique. « Les noms des dents en grec, en latin et en français : de l'Antiquité à la Renaissance ». *Actes du XIX^e congrès de la SFHAD*. Paris, 2009, p. 73-77, (http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol14/2009_16.pdf).

Bibliographie

Ouvrages anciens

- ANDRY DE BOISREGARD, Nicolas, *De la génération des vers dans le corps de l'homme*, Paris, Laurent d'Houry, 1700.
- EUSTACHE, Bartolomé, *Libellus de dentibus*, Venise, Vincenzo Luchino, 1563.
- FERNEL, Jean, *La pathologie ou discours des maladies*, mise en français par A.D.M., Paris, J. Guignard, 1655.
- HÉMARD, Urbain, *Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriété d'icelles. Où est amplement discours de ce qu'elles ont de plus que les os ; avec les Maladies qui leur adviennent depuis nostre Enfance, jusques à l'extreme & dernière vieillesse, et les remèdes fort propres à l'un & l'autre Asge. Puis sur la fin pour les conserver en santé, les reigles nécessaires*, Lyon, Benoist Rigaud, 1582.
- HOULLIER Jacques, *Ad libros Galeni de compositione medicamentorum*, Paris, C. Macé, 1571.
- MARTINEZ DE CASTRILLO, Francisco, *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura y maravillosa obra de la boca, con muchos remedios y avisos necesarios. Y la orden de curar, y adreçar los dientes*, Valladolid, Sebastian Martinez, 1557.
- PARÉ, Ambroise, *Deux livres de chirurgie, 1 : De la génération de l'homme, & la manière d'extraire les enfans hors du ventre de la mère, ensemble ce qu'il faut faire pour la faire mieux & plus tost accoucher, avec la cure de plusieurs maladies qui luy peuvent survenir. 2 : Des monstres tant terrestres que marins avec leur portraits. Plus un petit traité des plaies faites aux parties nerveuses*, Paris, André Wechel, 1573.
- VALLAMBERT, Simon de, *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfans des leur naissance*, Poitiers, de Marnefz, 1565.

Études et rééditions d'ouvrages anciens

- BÉNÉZET, Jean-Pierre, « Le médicament dans la *Recherche* d'Urbain Hémard », réédition de la *Recherche* d'Urbain Hémard, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009, p. LV-LXIII.
- GYSEL, Carlos, « Appréciation d'Urbain Hémard et de sa 'Recherche de la vraie anatomie des dents' », *Actualités odontostomatologiques*, 139, 1982, p. 395-409.
- HÉMARD, Urbain, *Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, réédition Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009.
- LEMAÎTRE, Nicole, « Le cardinal et les conseils avisés, ou du bon usage du français », réédition de la *Recherche* d'Urbain Hémard, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009, p. LXXV-LXXXII.
- MARTINEZ DE CASTRILLO, Francisco, *Dialogue bref et concis sur la denture et ce chef d'œuvre qu'est la bouche*, édition de M. Ruel-Kellermann, Gérard Morisse, Collection Pathographie - 5, Paris, De Boccard, 2010.
- RUEL-KELLERMANN, Micheline, « La littérature odontologique française du XVIe au XVIIIe siècle », présentation des principaux ouvrages. (<http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/odonto.htm>)
- RUEL-KELLERMANN, Micheline, « Colloque court et condensé sur la denture et l'œuvre merveilleuse de la bouche », œuvre originale du prêtre Francisco Martinez (v. 1525-1585) dentiste à la cour de Philippe II d'Espagne. *Actes du XV^e congrès de la SFHAD*. Reims, 2005, p.1-10. (<http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol10/debut.htm>).
- RUEL-KELLERMANN, Micheline, « Bartholomeo Eustachio (v. 1500-1510 -1574) et son *Libellus de dentibus* (1563) ». *Actes du XVIII^e congrès de la SFHAD*. Nancy, 2008, p. 52-55. (<http://www.bium.univ-paris5.fr/sfhad/vol13/debut.htm>)
- RUEL-KELLERMANN, Micheline, « La *Recherche* : un ouvrage marquant dans la littérature médicale du XVIe siècle », réédition de la *Recherche* d'Urbain Hémard, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009, p. XXXIII-LIV.
- RUEL-KELLERMANN, Micheline, « Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriété d'icelles, premier livre dentaire français par le chirurgien rouergat, Urbain Hémard, imprimé à Lyon en 1582 », *Histoire des sciences médicales*, T. XLIV, n° 4, 2010, p. 351-361.
- VALLAMBERT, Simon de, *Cinq livres de la manière de nourrir et gouverner les enfans des leur naissance*, édition critique Colette H. Winn, Droz, 2005.

Du bistouri à l'action politique : le destin mouvementé du chirurgien ruthénois Urbain Hémard (vers 1548-1592)

Pierre Lançon

Bibliothécaire archiviste de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Mots clés

- ◆ XVI^e siècle
- ◆ Urbain Hémard
- ◆ biographie
- ◆ monographie dentaire
- ◆ archives de Rodez

Résumé

Auteur de la *Recherche de la vraye anathomie des dents*, ouvrage publié en 1582, Urbain Hémard bénéficia, sa vie durant, d'un puissant réseau de protecteurs, issu du monde ecclésiastique en place à Rodez au XVI^e siècle. Parmi ces hauts dignitaires, s'impose la personnalité du cardinal Georges d'Armagnac qui fut aussi son patient. Parallèlement à son action dans le domaine médical - et les occasions de soigner les corps meurtris alors ne manquaient pas -, le jeune chirurgien se laissa tenter par un engagement politique, au service de sa ville, qui le conduisit de l'illusion du pouvoir à la déchéance brutale et au bannissement. Une « vie minuscule », en quelque sorte, que révèlent, bien plus que son traité scientifique, les textes d'archives récemment exhumés.

Keywords

- ◆ 16th century
- ◆ Urbain Hémard
- ◆ biography
- ◆ dental monograph
- ◆ Archives at Rodez

Abstract

The author of the *Recherche de la vraye anathomie des dents*, a work published in 1582, Urbain Hémard profited, his life during, from a powerful network of protectors, resulting from the ecclesiastical world in place in Rodez with 16th century. Among these dignitaries, is essential the personality of the cardinal Georges d'Armagnac who was also his patient. Parallel to his action in the medical field - and the occasions to look after the ravaged bodies then did not miss -, the young surgeon let himself tempt by a political engagement, at the service of his city, which led him from illusion of the power to the brutal downfall and the banishment. A "tiny life", in a way, revealed, much more than by his scientific treaty, texts of archives recently exhumed.

Que sait-on réellement de l'existence d'Urbain Hémard, ce Rouergat du XVI^e siècle dont le plus grand des mérites fut de publier, en 1582, un traité d'odontologie - le plus ancien imprimé en langue française - qui devait lui procurer, auprès des membres de sa corporation tout au moins, une relative notoriété ? Bien peu de choses au demeurant. De ce personnage fugace de l'Histoire, grand absent des recherches érudites locales, le parcours de vie demeure toujours enveloppé d'un certain mystère, et les rares évocations biographiques le concernant - répétitives et sans réel fondement historique - n'apportent guère d'éclairages satisfaisants. Tout au plus retiendrons-nous le nom de l'abbé Joseph Rouquette qui, le premier, en 1889, eut le mérite de rappeler à ses compatriotes aveyronnais le nom et la mémoire du chirurgien grâce à la redécouverte de son traité imprimé¹. Les lignes que cet ecclésiastique millavois lui consacra servirent invariablement, par la suite, à étayer les commentaires de praticiens davantage portés à l'analyse critique des théories médicales formulées en son temps par Hémard. Certains même, parmi eux,

loin de poser de nouveaux jalons assurés et crédibles, rendirent plus confuse encore la biographie du chirurgien rouergat, la balisant par exemple de dates ou d'actions invérifiables. Mieux vaut reprendre alors la recherche à la base, en puisant dans la documentation d'archives les quelques repères historiques exacts, bien qu'ils soient, notamment pour les premières années d'existence de notre auteur, d'une désolante pauvreté.

Les origines familiales d'Urbain Hémard

Urbain Hémard vit-il réellement le jour dans la petite cité d'Entraigues, située à quelque distance de Rodez, au confluent du Lot et de la Truyère, comme l'affirme l'abbé Rouquette ? Rien n'est moins assuré. Certes, dans sa *Recherche*, Hémard évoque à deux reprises ce lieu - *en ce pays d'Entraigue* (chapitre III), *en nostre pays d'Entraigue* (table des matières) -, sans en préciser, de manière plus claire, la véritable raison. Enfant, y séjourna-t-il épisodiquement auprès d'une

Correspondance :

Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, 2, rue de Laumière, 12000 Rodez
soc.lettres.aveyron@orange.fr

parentèle ? Adulte, y posséda-t-il une demeure ou un domaine rural ? Y bénéficiait-il d'un réseau de connaissances ? Dans l'état actuel de nos informations, aucune réponse probante ne peut être apportée. Nulle famille, sous ce patronyme, n'est connue, en tout cas, dans cette ville au XVI^e siècle.

En revanche, un fait semble indéniable. Le foyer familial dans lequel va grandir l'enfant semble fixé à Rodez depuis au moins le début de ce siècle, et les attaches ruthénoises, du côté maternel notamment, paraissent très solides. La mère d'Urbain Hémard - Marie Salvanh - n'est autre, en effet, que la propre fille d'Antoine Salvanh (vers 1479-vers 1554), le plus talentueux parmi les architectes rouergats de la fin du Moyen Âge, à qui on doit notamment la reconstruction du clocher de la cathédrale². De son côté, Jean Salvanh - frère de Marie - a également perpétué le métier puisqu'il obtint, à la suite de son père, la lourde responsabilité de l'achèvement de l'édifice. Un acte de 1575 le qualifie ainsi de *maître masson de l'œuvre de Notre-Dame de Rodez*³.

Urbain Hémard s'est donc nourri du souvenir laissé par ce grand-père et cet oncle maternels dont l'activité professionnelle s'est essentiellement exercée sous la bienveillante protection des évêques François d'Estaing (1462-1529) et Georges d'Armagnac (c. 1500-1585) en charge du diocèse de 1501 à 1529 pour le premier et de 1529 à 1562 pour le second. Du côté paternel également, des liens tout aussi étroits ont été noués avec la brillante et puissante cour épiscopale du temps, celle, notamment, composée de savants clercs humanistes qui gravitaient autour du cardinal.

Marie Salvanh⁴ épouse, vraisemblablement vers la fin du deuxième quart du XVI^e siècle (le couple est déjà formé en 1553), un chirurgien fraîchement installé à Rodez, Jean Hémard, dont les origines géographiques - la lointaine Champagne et plus précisément sa capitale, Reims - sont rappelées dans les rôles de contributions à la taille. En effet, n'a-t-on pas jugé bon d'accoler à son nom, comme il était alors d'usage, un sobriquet familial qui évoque sa terre natale : *Johan Hémard, dict de Rens* ?⁵ Les raisons qui ont incité le futur père d'Urbain à venir s'établir en Rouergue demeurent encore en grande partie mystérieuses, mais faut-il mettre en avant le rôle que joua très certainement dans ce déplacement l'un de ses compatriotes venu renforcer l'effectif ecclésiastique ruthénois, sous la houlette de Georges d'Armagnac, l'énigmatique Urbain Lombard ? Ce licencié en droit canon, également natif de Reims, ainsi qu'il se qualifiera lui-même dans le titre d'une pièce en vers composée en l'honneur de son illustre protecteur et qui fut insérée dans l'édition imprimée de 1552 des statuts synodaux du diocèse⁶, obtint, le 22 juin 1557, la collation de la sacristie de la cathédrale de Rodez. Son installation définitive dans la fonction date du 4 mai de l'année suivante. En 1564, il occupe, en outre, la charge de bayle des anniversaires⁷ (gestion des fonds utilisés pour célébrer un obit, en la mémoire d'un défunt).

Plus qu'une simple coïncidence, ce prénom d'Urbain - alors très rarement usité en Rouergue - porté aussi bien par le prêtre Lombard que, quelques décennies plus tard, par le fils de Jean Hémard, témoigne d'une relation affective étroite entre ces deux hommes, sans doute d'un âge à peu près identique et issus d'une même région d'origine, que le destin attira en Rouergue. L'homme d'église pourrait même avoir été le parrain du futur auteur de la *Recherche*.

Urbain Lombard habite à Rodez, dans la Cité, le quartier Saint-Vincent, non loin de la cathédrale comme de bien entendu. Son nom figure en effet parmi les contribuables de cette *gache*, (quartier) au cours d'une période curieusement assez tardive, comprise entre 1572 et 1588⁸. Nous savons, par ailleurs, qu'il est lui-même le propre neveu du très influent évêque de Salone, Nicolas du Mangin, vicaire général du cardinal d'Armagnac. Dans ses testaments de 1558 et de 1562, ce dernier le désignera tout naturellement comme son héritier universel, n'omettant pas, en outre, de léguer une somme de 100 livres tournois au chirurgien Jean Hémard, *en récompense*

des agréables services qu'il lui a faits, argent qui sera cependant versé après le mariage de sa fille (en l'occurrence, l'une des sœurs d'Urbain Hémard)⁹. Tous ces personnages se sont ainsi croisés, ont pu s'épauler, tissant ensemble les liens d'une solidarité vigoureuse que rend notamment possible, outre la profondeur des sentiments, l'appartenance à un même réseau politico-religieux, au service d'un même homme de pouvoir.

Revenons à Jean Hémard, le père d'Urbain. Il réside lui aussi, ainsi que sa famille, dans la Cité, *gache* de la Guitardie, et il est imposé, dès 1547 au moins jusqu'en 1588, pour une maison achetée à Jean Boyssière, mais aussi pour des ouvroirs (échoppes ouvrant sur la rue) et plusieurs jardins situés à *Balaguier*¹⁰. Le 20 février 1553 (n.s.), il avait aussi obtenu, de la part de son beau-père - l'architecte Antoine Salvanh -, la jouissance et l'entière propriété d'une demeure, également située dans la rue de la Guitardie¹¹. De son union avec Marie Salvanh, Jean Hémard eut au moins cinq enfants - deux filles et trois garçons -, tous nés à des dates inconnues. Il est néanmoins raisonnable de penser que ces naissances s'échelonnent entre 1545 et 1555 environ : Delphine (mariée en 1574 avec le notaire Brenguier Moly¹²) et Catherine, d'une part, Guillaume, Pierre et Urbain, d'autre part.

Quel rang Urbain occupa-t-il au sein de cette fratrie ? Il semble impossible de pouvoir le déterminer avec certitude, mais le fait qu'il reprenne, le moment venu, le métier de son père nous laisse à penser qu'il pourrait être l'aîné des garçons, et peut-être même le survivant des trois. Selon toute vraisemblance, le futur chirurgien du cardinal aurait donc vu le jour à Rodez, peu avant la seconde moitié du XVI^e siècle, - certains auteurs ont proposé la date de 1548¹³ -, dans un foyer familial honorablement connu.

Un jeune homme formé à la chirurgie

Nous supposons les premières années de scolarité avoir été effectuées au sein de l'école ecclésiastique établie dans la Cité, établissement, par ailleurs, largement doté par le prélat Nicolas du Mangin qui veillera en particulier au recrutement d'un quatrième maître pour apprendre l'alphabet aux enfants, et qui comptera en 1551, parmi ses enseignants, Guillaume Philandrier, le fidèle secrétaire du cardinal d'Armagnac. Ensuite, Urbain Hémard va tout naturellement embrasser, à l'exemple de son père et peut-être fortement incité par celui-ci, la carrière médicale, en rejoignant Montpellier, la capitale languedocienne, et sa très ancienne faculté si renommée. Nous connaissons, par quelques passages extraits de sa *Recherche*, les noms de certains des professeurs qui lui délivrèrent un enseignement dont il saura, plus tard, tirer profit. Émouvant témoignage de l'attachement d'un carabin à l'égard de ses maîtres, qui ne peut oublier ni les cours théoriques, ni l'atmosphère si particulière des séances d'expérimentation ou de dissection. *Monsieur Joubert, mon très honoré maître*, (chapitre III) est le premier cité. Il s'agit, à l'évidence, de Laurent Joubert (1529-1582), reçu docteur en 1558 et qui obtint la chaire de Guillaume Rondelet en 1566. Autre figure marquante, pour Urbain Hémard, celle de Michel Héroard, chirurgien également réputé - mais sans doute moins connu que son fils Jean, qui deviendrait, quelques décennies plus tard, le médecin attitré du futur Louis XIII et tiendrait, à cette occasion, un extraordinaire journal. Michel Héroard finira curieusement sous le scalpel de ce même Rondelet qui fut aussi son ami : *voicy le remède que j'ay plus essayé..., après l'avoir appris de feu M. Michaud Errouard, fort excellent et docte entre les chirurgiens de Montpelier* (chapitre XVII).

Mais il y eut aussi, en complément à cette formation universitaire traditionnelle et de qualité qui s'acheva sans doute, très logiquement, par l'obtention des grades, les conseils avisés de ce père, toujours présent à ses côtés, tel un fidèle tuteur. Urbain, assurément, l'accompagne lors des visites aux malades

dont les corps meurtris subissaient alors la douloureuse expérience de la saignée, et il se distingue par son sens inné de l'observation. À propos d'une application d'emplâtre, par exemple, ne note-t-il pas : *je l'ay veu faire ainsi à mon père* (chapitre XVII) ?

Un protégé du cardinal d'Armagnac

Mais à partir de quelle date, une fois ses études achevées à Montpellier, réintégra-t-il réellement la capitale ecclésiastique du Rouergue, et dans quelles circonstances rejoignit-il précisément le petit cercle des protégés du cardinal d'Armagnac (Fig. 1), alors présent à Rodez de manière très épisodique, jusqu'à son départ définitif pour Toulouse en 1562 ?

À ces questions essentielles, l'intéressé n'apporte aucune réponse claire. Doit-on même accorder du crédit à l'affirmation d'Urbain, placée dans la dédicace qu'il compose en 1581 en l'honneur du prélat vieillissant, selon laquelle des liens relativement étroits se seraient noués entre les deux hommes, *durant dix ans que j'ay eu cest honneur d'estre ordinaire près d'elle* [l'article « elle » désignant ici sa *Seigneurie*, autrement dit Georges d'Armagnac] ? Si Hémarde se retrouva réellement, une décennie durant, au service de l'évêque - sans doute considéré plus comme un protecteur que comme un patient -, ce ne fut pas à Rodez, mais dans le palais archiépiscopal de Toulouse. Par ailleurs, cette remarque, selon nous, ne signifie nullement qu'il demeura sans discontinuer au service du prélat. La phrase pourrait simplement servir à rappeler l'allégeance, déjà ancienne, de sa famille envers la puissance épiscopale et ses représentants successifs. Nul doute, néanmoins, que le chirurgien a côtoyé d'assez près le cardinal, au point notamment de pouvoir divulguer les rages de dents qui le faisaient souffrir considérablement : *une extreme douleur des dents à laquelle elle [sa Seigneurie] a esté autresfois subjete*. De plus, il est fortement probable que Georges d'Armagnac a aidé - financièrement il s'entend - le jeune homme prometteur afin que ce dernier puisse entamer ou poursuivre des études médicales onéreuses. Sa *Recherche*, achevée en 1581, pourrait même constituer une commande de l'archevêque, et le coût de son impression laissé à la charge d'un si puissant mécène. Dans la louange, conçue sur le mode poétique, qu'il offre à son ami Hémarde, mais qui s'adresse en réalité au cardinal, le poète rouergat Louis de Balsac¹⁴ rappelle, semble-t-il, à demi-mot et avec une étonnante franchise, cette vérité cachée :

*Dentum nempe sua sedaverit arte dolorem
Quod tibi ; solve tuo proemia nunc medico.*

Assurément, il [Hémarde] aura soulagé, par son art, la rage de dents dont tu souffrais ;

donne maintenant à ton médecin sa récompense.¹⁵

Le texte est bien sibyllin. Mais nous n'irons tout de même pas jusqu'à soupçonner l'ancien ambassadeur du roi François I^{er} de s'être comporté comme un pingre, ni d'avoir contracté quelque dette (salaires impayés ? engagements non tenus ?) envers son humble chirurgien...

Un chirurgien établi dans la ville de Rodez

C'est très précisément le 5 mai 1577 qu'Urbain Hémarde - il aurait donc alors, selon toute vraisemblance, une trentaine d'années environ - se présente dans la maison ruthénoise de M^e Jean Vayssettes, procureur de l'œuvre Notre-Dame, pour y signer son contrat de mariage¹⁶. Le jeune chirurgien s'apprête alors à prendre pour épouse Delphine, la propre fille de ce gestionnaire avisé du grand chantier de la cathédrale, édifice encore et toujours inachevé. Plusieurs clauses de cet acte, enregistré devant notaire, précisent les différents legs que les futurs époux vont recevoir. Jean Hémarde - présent - cède à son fils, *en récompense des services [à] luy faitz*, la



Fig. 1. Portrait du cardinal Georges d'Armagnac (huile sur toile, XVII^e siècle (?), conservée à l'Évêché de Rodez) (Cl. P. Lançon) (*Recherche de la vraie anatomie*, réédition Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009, p. LXXVII).

moitié de ses biens, meubles et immeubles. Quant à la dot constituée par Jean Vayssettes à sa fille, elle se compose d'une somme rondelette de 1 000 livres tournois et de *quatre robes garnies selon la qualité des parties*, mais son versement - prudence rouergate oblige ! - en sera échelonné : *cinq cens livres et deux robes le jour des nocces, cinq cens livres dans ung an, et les aultres deux robes au premier fruit que Dieu leur donera*. Notons que parmi les témoins présents figure, une fois encore, Urbain Lombard, l'ami de famille déjà rencontré. De cette union, deux enfants naîtront : Marie (qui épousera, le 25 avril 1602, le notaire ruthénois François Viquier) et Pierre qui, suivant le schéma logique d'ascension sociale, deviendra à son tour médecin¹⁷.

Le jeune couple semble s'installer à Rodez, mais cependant nulle trace d'Urbain, en tant que contribuable, ne se retrouve dans les rôles, ni pour la Cité, ni pour le Bourg. Le chirurgien louait-il une demeure ou occupait-il une maison appartenant à son père ? Il est impossible de le dire. En revanche, son activité professionnelle est réelle, et la tâche, en ses temps calamiteux où se mêlent la violence des conflits religieux, les famines et les épidémies répétitives, ne manque pas. Patients et malades affluent dans les villes et s'en remettent, pour ceux qui en ont les moyens, au corps médical. Hémarde, dans sa *Recherche*, se souvient ainsi de l'un d'entre eux, perclus de douleurs, les dents et la mâchoire rongées par le vif d'argent : *de quoy je puis attester avoir veu les effects avecq monsieur Fueldès, mon cousin, docte & bien expérimenté chirurgien, lorsque l'on nous amena certain malade assez loing de nostre ville de Rhoudes pour le guérir de certains ulcères qu'il disoit avoir eues à la bouche depuis longtemps* (chapitre XXI).

Homme de confiance du consulat, un temps même en partie détenteur du pouvoir politique, jusqu'à sa chute brutale - nous le verrons plus loin -, il est aussi celui que les autorités municipales sollicitent fréquemment lorsqu'un danger, d'ordre sanitaire, menace la ville. Une brutale endémie ou un mal contagieux signalé dans la campagne environnante sème l'ef-

indubitable, nos deux *cousins* Hémard et Fueldez²⁰ qui, pour l'occasion, exercent à quatre mains²¹.

La seconde députation à laquelle le chirurgien semble associé trouve pour terrain d'action la ville d'Aix-en-Provence, affligée à son tour par une brutale épidémie de peste. Le médecin Antoine Davin, dans un traité qu'il publia à Grenoble en 1629, rappelle l'un de ses temps d'apprentissage, celui effectué dans la cité parlementaire, à l'occasion de ce tragique épisode où *j'étois ordinairement en consultation avec Messieurs Bertrand, & Graci & Eymarc, tres doctes Medecins, pour la peste, où il n'y avoit jour que nous ne visitassions, dix, douze, vingt corps morts de la peste*²². Est-il illusoire, à la lecture de ce passage, d'imaginer Urbain, en action sur le terrain provençal, dans le cadre d'une mission d'assistance voulue par le cardinal d'Armagnac qui occupait, depuis 1577 et ce jusqu'à sa mort en 1585, le siège de l'archevêché d'Avignon, géographiquement assez proche ? Quelques auteurs, cependant, ont daté plus tardivement - en 1589 - cet épisode, et donc la présence effective d'Urbain Hémard à Aix²³. Si ce dernier point est exact, alors faudrait-il envisager, pour notre chirurgien, l'hypothèse d'un séjour forcé en Provence, après son bannissement définitif de Rodez, la même année.

L'engagement politique d'Urbain Hémard : du Consulat à la disgrâce

L'homme, en effet, n'a pas laissé, dans sa région d'origine, que de bons souvenirs, et sans doute a-t-il payé au prix fort son engagement total auprès de la puissance épiscopale. Hémard, en adoptant ostensiblement le parti des Ligueurs contre celui des Politiques, va devenir, peut-être malgré lui, à la fois acteur et victime toute désignée des événements qui ensanglantèrent Rodez en 1589. Sa relative notoriété que lui en avait procurée notamment son dévouement auprès de ses concitoyens malades, mais aussi le soutien de sa famille et celui de son clan, et plus encore, sans doute, une certaine dose d'ambition mal refrénée le conduisirent tout naturellement vers l'exercice du pouvoir communal, suivant en cela l'exemple de son père qui avait déjà occupé, pour l'année 1557, la charge de quatrième consul de la Cité²⁴. Il est vrai, en effet, qu'en ces temps où la peste sévissait à intervalles réguliers, la présence, au sein des instances publiques, des représentants diplômés du corps médical rassurait en partie la population. Urbain Hémard profita donc de ce contexte particulier pour se hisser jusques aux marches de la maison de ville, et ce, à deux reprises, en 1581 et en 1589.

Le 29 novembre 1580, le marchand Raymond d'Austry, consul sortant de la Cité, note, dans son livre de raison, les noms de ses successeurs, au quatrième rang desquels se trouve *M^e Urbin Eimar*²⁵ ; mais il relève aussi que dans le Bourg *M^e Raymond Fueldez, sirurgien*, s'apprête à remplir, à la même position, une fonction similaire. En pleine force de l'âge (Hémard a la trentaine passée), les deux *cousins* - et ce n'est sans doute pas là une coïncidence - choisissent donc d'occuper, au même moment, le devant de la scène publique. Pour quelles visées ? Nous ne le saurons sans doute jamais. En effet, la disparition, qui n'est peut-être pas non plus le fruit du hasard, des registres de délibérations municipales de la Cité de Rodez, pour les années 1568 à 1623, nous empêche de voir évoluer Urbain Hémard dans son rôle de consul²⁶. Sa signature, au titre de conseiller (après son année de consulat), se retrouve, toutefois, dans un rapport d'approbation des comptes, remis le 10 mars 1582²⁷. Il signe à nouveau nombre de mandements, de titres de paiement ou de quittances, entre le mois de novembre 1588 et celui de juin 1589, lorsqu'il accède, pour la seconde fois, à la charge suprême²⁸. Mais, happé par le contexte politique local et ses répercussions violentes, Urbain Hémard va perdre brutalement toutes ses prérogatives en soutenant le camp des vaincus, celui des « ennemis » de la ville. Fini le temps des honneurs, voici venu pour lui

celui de la disgrâce ! Son mandat de consul de la Cité, loin de le protéger, semble l'avoir entraîné, au contraire, dans une fatale « descente aux enfers ». Partisan acharné de son évêque, François de Corneilhan (?-1614), le voilà contraint, peut-être malgré lui, de faire siennes les ambitions politiques de ce prélat, principal représentant d'un clan qui affichait alors ouvertement ses visées hégémoniques sur une ville bicéphale. La communauté du Bourg, en effet, forte de sa bourgeoisie marchande et de ses basochiens, s'attachait bien évidemment, en priorité, à la défense de ses intérêts économiques et prétendait relever d'une juridiction autre, qui, bien que lointaine, pouvait garantir les conditions d'un semblant de paix sociale, et ce malgré l'horreur des conflits religieux. La stabilité institutionnelle ne pouvait donc relever, en définitive, que du pouvoir central - incarné par le monarque - et par ses organes de représentation, tels les parlements. Sans abandonner une ligne de conduite qui l'amena à se rapprocher du parti ligueur, tout comme l'avait déjà nettement fait la Cité avant lui, le Bourg veillait ainsi jalousement à la défense de ses libertés et au renforcement de son indépendance.

En ce début du mois de juin 1589, le coup de force sur la ville, perpétré par l'évêque Corneilhan et par les siens (au premier rang desquels son propre frère, Jean, gouverneur), s'apparente donc à une véritable provocation, douloureusement ressentie par une majorité d'habitants, et qui débouche, l'espace de quelques semaines, sur un contexte de véritable guerre civile, avec son cortège d'exactions, de pillages et de morts. À n'en pas douter, l'incendie et la destruction de l'évêché constitueront la phase paroxysmale de ce conflit²⁹. Deux témoins oculaires - le marchand Raymond d'Austry et le médecin Laurent Macte - ont consigné, dans leur livre de raison respectif, le déroulement de ces graves événements.

Le vendredi 2 juin 1589, l'évêque François de Corneilhan quitte, subrepticement et sans raison apparente, la maison épiscopale. Deux jours plus tard, des hommes d'armes - cavaliers et fantassins -, à la solde de son clan, pénètrent dans la ville, par petits groupes, et réoccupent l'Évêché. C'est le lundi 5 juin, *de grand matin*, qu'Urbain Hémard entre réellement en scène. Usant de son statut de consul, il facilite l'entrée dans la Cité à de nouveaux soldats : *à la faveur de Mr de Muret, jeune, et de Mr Urbain Hémard, conseil, entrèrent plusieurs autres troppes par la porte de l'Anvergue que estoit conduit par le Pertus dans l'Evesché*³⁰. Demeuré dans la cité, Jean, le frère de l'évêque, prend le même jour le commandement de cette inquiétante cohorte. Les habitants du Bourg sont alors l'objet de vexations. Les esprits s'échauffent ; des incidents sérieux éclatent et très rapidement la situation dégénère. Laissons à l'observateur Raymond d'Austry - il est vrai favorable à la communauté marchande -, le soin de narrer, sous sa plume concise et imagée, les premiers temps de ces échauffourées³¹.

Mr de Cornilhan, frère dud. Sr évesque et cappitene aud. Roudez, print partye desd. gentilshomes et soldatz armés de toutes pièces se présantant à la place du Bourg, faict sonner ung tue tue à son trompette, comensant à charger les habitants et se amparer de la ville, car ilz tenoient dans lad. évesché tout le canon et munitions de guiere. Les paouvres habitants, estonez de tel accidant, se voyant sans chef ni conducteur ni soldatz, car avoient esté rettirés par led. Sr de Cornilhan dans l'évesché, se ralient avec les Suisses et, prenant cueur, bordarent les muralhes, fermarent les portes de la ville, tandirent les chesnes, dressarent à toutes les advenues des rues à force de barriquades et, acistez des consulz, chargearent lesd. Cornilhan et sa suite, le rambarrarent dans l'évesché.

Sur ses entreffaites, led. Sr évesque arrive aux faubourgs St Cyrice avec troys cens autres gens de pied et troys cens chevaux. Les consulz luy ouvrirrent la porte, le laissent entrer avec son train seullement, plassant lesd. gens de pied ausd. faubourgs. Entré qu'il est, déclara les trouppes qu'estoient à l'évesché et ez environs dud. Roudez y estre de son adveu et

pour s'opposer aux habitans du Bourg que voloint introduire les politiques et huguenotz dans lad. ville. Arrivé dans l'évesché, feirent deux sortyes armez contre lesd habitans, mès feurent arrestez et reposses par le peuple. Led. Sr évesque se présante sans armes pour parler au peuple, déclare ses troupes n'estre là pour nuyre à la ville, ains pour leur conservation, promettant le jour mesmes les fere toutz sourtir de la ville. La parolle et foy jurée d'une et autre part, lad. gendarmerye ne sourtit poinct dud. jour. Par quoy les habitans renforcarent les barriquades, posarent de fortes gardes sur la muralhe et rues, forte patoulhe horz la ville et, ce soir mesmes, les troupes logées aus faubourgs deslogearent.

Le lendemain, mardi sixiesme jour de juing 1589, environ dix heures de mattin, lesd. troppes de l'évesché, acompaignées dud. Sr de Cornilhan, cappitene, et autres, sortirent par la porte de l'Envergue, sans leur fere desplaisir. Aussy tost aprez, la cloche grande, Calmon, sona pour assamblar le peuple à rendre graces a Dieu de leur deslivrence dans l'esglise Nostre Dame, que tenoit aussy pour les habitans, où led. Sr évesque acysta à la réquisition du peuple. Les prières, sermon et procession finye, led. Sr évesque donna sa bénédiction et aussy tost, estant dans le cueur, revesteu de ses habitz pontifficalz, Mr M^e Jehan de Bonal, docteur et juge de Naussac, acysté et suivy du peuple armé, le saisit au colet, disant : « il fault que vous nous donyez raison de la trahison qu'avez brassée contre notre ville ». Et feust conduict, ainsin prisonier, dans la meson de Mr Loys d'Exupéri, grand archidiaque, avec bonnes gardes.

Ces nouvelles arrivées à l'évesché, Mr de Muret jeune, Cormières, Mr Guillaume Maritan, cindic, et autres sautarent par la muralhe de l'évesché avec des cordes et se sauvarent. Mrs Gorrani, Urbain Hémard, conseulz, et Mr Durant Campmas, recepveur, se cacharent par la ville. Grosse garde feust mise à l'évesché et, par la miséricorde de Dieu, ne y eust aulcung pilhatge ni murdre, fors ung habitant nommé Chinchou et ung de leur troppe nommé le cappitene Alausy, de Boasoul, que feurent tuez. Dans lad. évesché feurent treuvez plusieurs soldatz dud. Sr de Cornelhan, cappitene, partye desquelz feurent mis en prison...

Ainsi, aux yeux du marchand Raymond d'Austry, Urbain Hémard, lors de ces journées, a lourdement fauté. Le consul en titre, abusant de son pouvoir discrétionnaire, n'a-t-il pas trahi, en quelque sorte, la confiance de ses concitoyens en tentant de livrer la ville aux « ennemis » du gouvernement local ? Au grief que formule implicitement un Ruthénois influent, lui-même très attaché à la défense de la cause municipale, s'ajoute le point de vue peu amène d'un représentant du corps médical, Laurent Macte, qui, peut-être piqué par une jalousie personnelle, règle brutalement son compte au chirurgien en une phrase composée en latin - le langage des doctes - et insérée dans son livre de raison³². Livrons ce rare témoignage d'une rancœur qui ne demande qu'à s'exprimer... même dans un écrit du for privé :

Secundus viro Urbinus Hemardus, chyrgurgus, hoc anno consulatum gerens, cujus mens mala est ac item animus malus, insidiosus, fallax, guriolo locaxior simulator omnium ac dissimulator, qui nunc in exilio degit. « Urbain Hémard, chirurgien, tenant le consulat cette année-là, dont l'esprit est mauvais et le cœur aussi, méchant, insidieux, simulant et dissimulant en toutes choses, bavard, et qui maintenant se trouve en exil ».

Et ailleurs, dans l'analyse qu'il fait de la conspiration, Macte fustige encore les trois ou quatre malheureux et misérables [Hémard fait partie de la bande] chez qui l'avarice, le goût des honneurs, l'ambition, la faveur de l'évêque avaient eu plus de prix que l'amour, l'étude, finalement le soin des concitoyens proches, et la patrie.

Quelles turpitudes furent commises par notre chirurgien pour mériter de tels propos ? De si sévères épithètes peuvent-elles être totalement justifiées ? Où se cache la réalité ? Et la part d'exagération ? Ces questions resteront sans doute sans réponse. Toujours est-il que les faits reprochés à Hémard furent jugés suffisamment graves pour que les autorités urbaines prennent la décision de le révoquer et de le bannir définitivement. Selon le témoignage de Raymond d'Austry, une fois opérée l'arrestation de l'évêque, le mardi 6 juin 1589, Urbain Hémard, sentant le vent des événements tourner, se serait donc caché en ville dans un premier temps. Par la suite, fut-il appréhendé à son tour ou préféra-t-il s'enfuir, profitant d'une complicité ? Toujours est-il que le 1^{er} septembre, jour de l'élaboration d'un accord de paix entre Mgr de Corneilhan (qui sera libéré quelques jours plus tard) et les habitants, six parmi les huit consuls de Rodez participent à cette négociation, mais Hémard, très logiquement, ne fait plus partie de l'équipe dirigeante³³. Il est désormais traité en paria et son nom n'apparaîtra plus jamais dans les annales de la ville. L'exil qu'on lui impose (ou qu'il s'impose peut-être) l'amène à retrouver l'agrément des paysages de la vallée du Lot, non pas ceux de la région d'Entraygues, mais d'Estaing, à quelques lieues de là, fief de la famille éponyme, dont le principal membre (Jean III d'Estaing) venait d'être choisi, au cours de l'été 1589, comme « arbitre », représentant les intérêts du prélat emprisonné. Il est probable qu'Hémard rechercha, auprès de ce représentant influent de la haute noblesse provinciale, un semblant de protection, en même temps que l'aide matérielle et financière de son camp. Son séjour en ce lieu, qui constitua peut-être pour lui enfin un havre de paix, fut cependant de courte durée. Dans son livre de raison, Laurent Macte, à nouveau, toujours bien informé, jette un ultime regard, encore teinté d'animosité, sur celui qui composa, pour la postérité, le premier traité d'odontologie publié en français :

L'an 1592 et le 14 jour du mois de octobre est descédé Urbin Hémard, M^e chirurgien, au lieu d'Estein où il avoit esté bany pour avoir trahi la ville de Rodès, estant consul l'anée mesme L'ancien chirurgien du cardinal d'Armagnac n'avait pas encore atteint les cinquante ans.

Notes

1. Abbé J. Rouquette, "Urbain Hémard, médecin rouergat du XVI^e siècle", *Annales du Rouergue et du Quercy*, 1889, 2^e année, n° 2, p. 260-262.
2. Sur l'architecte Antoine Salvanh, qui mourut entre le 24 octobre 1554 et le 14 septembre 1555, et sur son œuvre, cf. en dernier lieu, Etienne Hamon, « Architecture flamboyante et sources écrites en Rouergue : la carrière de l'architecte Antoine Salvanh (vers 1479-vers 1554) », *Études aveyronnaises, recueil des travaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, 2003, p. 189-218.
3. Archives départementales de l'Aveyron (A.D.A.), E. 1962.
4. Elle dicte son testament le 15 mai 1578, et décèdera dans l'année. A.D.A., E. 1966. Urbain Hémard, dans sa *Recherche*, évoque une seule fois le souvenir de sa mère, à propos d'une grave hémorragie qui faillit lui coûter la vie : *comme il advint une fois à ma douce mère, à laquelle ayant esté arrachée une dent sans luy serrer la gencive, il luy survint une telle aymorrogie qu'elle en eust finis ses jours, sans l'aide du cautère actuel* (chapitre XVIII).
5. D'après les recherches menées par Mme Sylvie Nélis, conservatrice aux Archives municipales de Reims, la présence d'une famille Hémard est bien attestée dans cette ville, au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle. Plusieurs baptêmes d'enfants portant ce patronyme sont enregistrés dans les registres paroissiaux (courrier à l'auteur du 14 janvier 2008). En outre, un notaire nommé Hémard exerçait à Reims vers 1550.
6. Médiathèque de Rodez, Réserve A. 158 et A. 253, *Statuta synodalia dioecesis Ruthenensis* (Ruthenae, in officina Joannis Motteri, 1552 ; 8°). Ce poème fut repris dans le volume des *Statuta synodalia dioecesis Ruthenensis acque Vabrensis*, également imprimé en 1552, toujours pour le compte du libraire Jean Mottier (Bibliothèque de la Société des lettres, sciences et arts de l'A-

- veyron, Rg 1). Il le sera encore en 1556 dans la nouvelle édition des statuts synodaux du diocèse de Rodez (Médiathèque de Rodez, Rés. A. 7 ; Société des lettres de l'Aveyron, Rg 2).
7. A.D.A. 3 G 19bis, fol. 303 et 3 G 56. Cf. Matthieu Desachy, *Cité des hommes. Le chapitre cathédral de Rodez (1215-1562)*, Rodez, Éditions du Rouergue, 2005, p. 416.
 8. A.D.A., 2E 212, Cité CC. 173 à CC. 177. Les rôles de contribution à la taille, établis annuellement, ne faisaient pas toujours l'objet de mises à jour régulières. Aussi peut-on encore voir apparaître, dans un registre, le nom d'un contribuable, décédé de longue date ! Les années que nous donnons le sont donc à titre indicatif. Par ailleurs, en raison des lacunes importantes de cette collection, il nous est souvent impossible de préciser l'année d'apparition ou de disparition d'un patronyme.
 9. A.D.A., E. 1540, fol. 173 v°-176 v° et 325 v°.
 10. A.D.A. 2E 212, Cité CC. 159 à CC. 177. Nous remercions vivement MM. Christian Fugit, Claude Petit et Jacques Poulet qui nous ont aidé à dépouiller l'ensemble de ces registres.
 11. A.D.A., E. 1486, fol. 9 r°-10 r°.
 12. A.D.A., E. 1764.
 13. Notamment B. W. Weinberger, dès 1926. Cette date est parfaitement plausible, mais nous ignorons les raisons qui ont incité ce chercheur à la proposer.
 14. Sur ce jeune poète, né en 1561, qui appartenait, en réalité, à la famille de Glandières (Balsac étant le nom de la seigneurie), nous renvoyons à l'étude de B. Combes de Patris, « Louis de Balsac, poète de Rodez », *Revue du Rouergue*, n° 54, avril-juin 1960, p. 157-163. Il était disciple de Daurat et avait publié à Paris en 1578, quelques années donc avant son ami Hémard, un volume de poésies latines et françaises : *Ludovici Balsacii Ruthenensis nobilis Joan. Aurati Poëte Regii alumni, operum Poëticorum. Libri tres*, Parisii, apud Guillemum Julianum, 1578. Deux exemplaires de ce volume sont conservés à la Société des lettres de l'Aveyron, sous les cotes Rg 359 et 359 bis. Nul doute que cet ouvrage, en raison de l'estime mutuelle que les deux hommes se portaient, parvint entre les mains du chirurgien. L'attrait pour la chose imprimée aidant, Hémard n'aurait-il pas alors voulu imiter son compatriote et faire, à son tour, « gémir les presses » ?
 15. Nous tenons à remercier vivement le docteur Michel de Pontville qui a bien voulu nous faire bénéficier de son immense culture classique, en nous proposant, notamment, une traduction des poèmes latins composés à la gloire d'Urbain Hémard.
 16. A.D.A., E. 1546, fol. 133.
 17. La vie et la carrière de Pierre Hémard sont mieux connues que celle de son père. C'est en 1610 qu'il obtint le baccalauréat de médecine à Montpellier (Cf. P. Ferté, *Répertoire géographique des étudiants du Midi de la France (1561-1793)*, tome III, Rouergue (diocèses de Rodez et de Vabres), Albi, Presses du Centre universitaire Champollion, 2006, p. 285). Il se maria à deux reprises, d'abord avec N. de Pamiers, le 11 juin 1616, dans la paroisse Saint-Amans de Rodez, puis avec Antoinette Parayre (décédée en 1657) qui lui donna quatre enfants : François (1618), Marie (1622), Françoise (1628) et Antoinette. Nommé deuxième consul de la Cité pour l'année 1620, Pierre Hémard, *docteur en médecine*, était encore imposé, en 1651, dans le quartier de la Guizardie (S.L.A., 3E n° 268, fol. 73 v°). Le 21 novembre 1646, il avait dicté son testament, voulant être enterré dans la cathédrale, à proximité du bénitier, près du portail donnant vers l'évêché, à l'endroit même où reposait sa mère, Delphine Vayssettes. Il céda à son petit-fils et filleul *toutz ses livres pour l'avancement de ses études, priant son héritier bas-nommé de le pourter à l'estude de la médecine et prandre ses degrés en médecine en la ville de Montpellier* (A.D.A., 3E 6299, fol. 124 v°). Cette bibliothèque professionnelle, transmise de génération en génération, et progressivement complétée, comportait sans doute nombre d'ouvrages achetés jadis par Urbain Hémard et qu'il avait utilisés pour la rédaction de sa *Recherche*. Notons enfin que c'est encore à Pierre Hémard qu'Antoine Fueldez dédie, en 1628, son *Chasse peste du Rouergue*, publié à Rodez, chez Amans Grandsaigne (Bibliothèque de la Société des lettres de l'Aveyron, Rg 7).
 18. A.D.A., 2E 212, Cité CC. 291.
 19. A.D.A., 2E 212, Cité CC. 291.
 20. Ce même Fueldez, prénommé Raymond, prodigua, semble-t-il, quelques soins et délivra des médicaments à l'évêque François de Corneilhan, lorsque ce dernier fut enrhumé, en 1589, dans la maison du juge de la Comté. Le remboursement des frais du chirurgien n'intervint qu'en 1595. A.D.A., 2E 212, Bourg BB. 10, fol. 106 r°.
 21. G. Saige, Comte de Dienne, *Documents historiques relatifs à la vicomté de Carlat*, [Monaco], imprimerie de Monaco, 1900, t. 2, p. CCCXXXIX, note 1. Cette hypothèse, fortement probable, a également été formulée par M. Jacques Bousquet, dans son étude « La fuite de la reine Margot à Carlat et son passage en Rouergue et Haute-Auvergne (1585-1586) », *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, tome XLVI, 2^e fascicule, 1992, p. 323. Une lecture attentive de ces livres de comptes, tenus à l'occasion du voyage de la reine Margot, et que conservent les Archives nationales, devrait permettre de confirmer ce point précis.
 22. A. Davin, *Très singulier traité de la générale et particulière préservation de la vraye et assurée curation de la peste*, Grenoble, Richard Cocson, 1629, p. 67-68.
 23. En dernier lieu Nicole Lemaitre, dans *Le Rouergue flamboyant, Le clergé et les fidèles du diocèse de Rodez (1417-1563)*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1988, p. 405, note 2.
 24. La nomination de Jean Hémard à cette responsabilité fut entérinée, en effet, au cours de la séance du conseil communal (Cité) du 22 novembre 1556. A.D.A., 2E 212, Cité BB 6, fol. 305 r°.
 25. Nous renvoyons à l'édition de ce magnifique document, propriété de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, réalisée par l'abbé Antoine Débat, *Livre de raison de Raymond d'Austray, bourgeois et marchand de Rodez (1576-1624)*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1991 (Archives historiques du Rouergue ; XXIII), p. 42, notice 34. Cependant, la date de nomination d'Urbain Hémard au consulat n'est pas le 24 novembre, mais bien le 29, vérification faite sur le manuscrit original.
 26. L'absence de cette source documentaire nous prive également de la narration officielle des événements de 1589. Mais, par chance, nous disposons encore, grâce au registre des délibérations du Bourg, d'une version des faits, telle que l'établirent les représentants de la ville marchande.
 27. A.D.A., 2E 212, Cité CC. 286.
 28. Seize pièces de cette nature, au moins, ont été retrouvées. La dernière, en date, est du 3 juin 1589, soit quelques jours avant les événements qui allaient entraîner la disgrâce d'Hémard. A.D. A., 2E 212, Cité CC. 291.
 29. Sur les détails de cet événement, sur ses causes, son déroulement et ses conséquences, nous renvoyons à l'analyse de Sylvie Mouysset, dans *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, C.N.R.S., Université de Toulouse-Le Mirail, 2000, p. 285-307.
 30. Livre de raison de Raymond d'Austray, op. cit., p. 66.
 31. *Ibid.*, p. 66-67.
 32. Actuellement entre des mains privées, ce précieux document a été publié en partie par les soins de Bernard de Gauléjac, « Livre de raison de la famille de Séguret (1564-1835) », *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, tome 25, 1942, p. 137-212 (récit des événements et allusions à Urbain Hémard, p. 144-148).
 33. A.D.A., 2E 212, Bourg BB 10, fol. 150 r°.

Les Gaulard : parmi les premiers experts pour les dents

The Gaulard : among the first experts for the teeth

Pierre Baron* et Gilles Henry**

* DCD, DSO, DEO, DEA en Histoire de la médecine (EPHE), Docteur d'université en littérature française, Paris Sorbonne, membre titulaire ANCD

** Historien-écrivain

Mots clés

- ◆ experts pour les dents
- ◆ Pierre Fauchard
- ◆ famille Gaulard

Keywords

- ◆ experts for the teeth
- ◆ Pierre Fauchard
- ◆ Gaulard family

Résumé

Après les lettres patentes de 1699, créant un corps d'experts pour Paris et ses « faubourgs », ces règlements furent modifiés en 1701 puis publiés pour Versailles en 1719. De nouveaux textes parus en 1723 furent applicables à toutes les villes du royaume où existait une communauté de chirurgiens avec un lieutenant du Premier chirurgien du roi. Les deux premiers experts pour les dents connus à ce jour sont François Surin et Landumiey-Surin en 1700 à Paris. Il a semblé intéressant de travailler sur l'histoire des premiers experts comme la famille Gaulard. Cette famille comprend trois experts diplômés avant 1704, 1708 et 1720, et un autre, élève-associé de Pierre Fauchard, qui allait être bientôt diplômé quand il fut pendu pour vol en 1740.

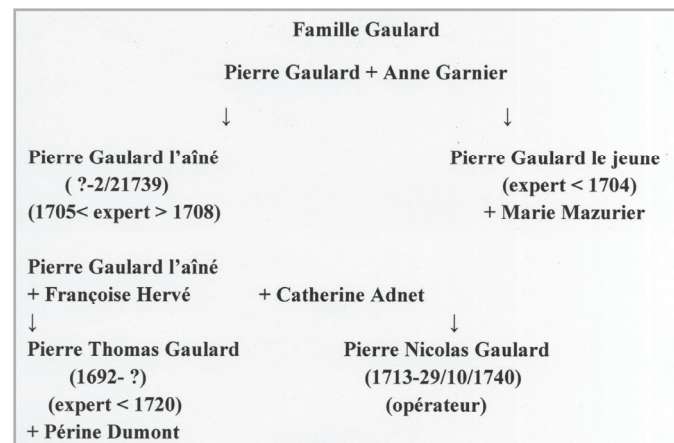
Abstract

After the rules of 1699, creating a corps of « experts » for Paris and its suburbs, these rules were changed in 1701 then published for Versailles in 1719. New texts published in 1723 were applied for all the cities of the kingdom where there was a Community of Surgeons with an Officer of the First Surgeon of the King. The two firsts « experts pour les dents » known to-day are François Surin and Landumiey-Surin in 1700 in Paris. It seemed that is interesting to work on the firsts « experts » as the Gaulard family. This family includes three « experts » qualified before 1704, 1708 and 1720, and one another, pupil-associate of Pierre Fauchard, who was going soon qualified when he was hanged for a theft in 1740.

Sources

Des recherches récentes effectuées dans le Minutier Central des notaires au CARAN ont permis de localiser Pierre Gaulard et Pierre Gaulard « le jeune », tous deux experts, le premier avant 1708 et le second avant 1704. Des recherches dans les dossiers de police du Châtelet toujours au CARAN ont dévoilé d'autres documents sur les Gaulard. Enfin ont été utilisées des publications de Dagen ainsi que certaines notes relevées dans ses archives personnelles (1). Le but de ce travail est donc d'établir l'histoire de la famille Gaulard où il y eut plusieurs praticiens de l'art dentaire dans le premier XVIII^e siècle. La similitude des prénoms et des professions exercées présente d'emblée une difficulté pour la compréhension de l'arbre généalogique et le dépouillement des archives (Fig. 1) : Pierre Gaulard et Anne Garnier eurent deux fils, tous deux prénommés Pierre et tous deux experts pour les dents. Pierre Gaulard l'aîné se maria une première

Fig. 1. Arbre généalogique de la famille Gaulard.



Correspondance :

* 224 bis, rue Marcadet, 75018, Paris, pierre.baron4@sfr.fr

** henrygilles0673@orange.fr

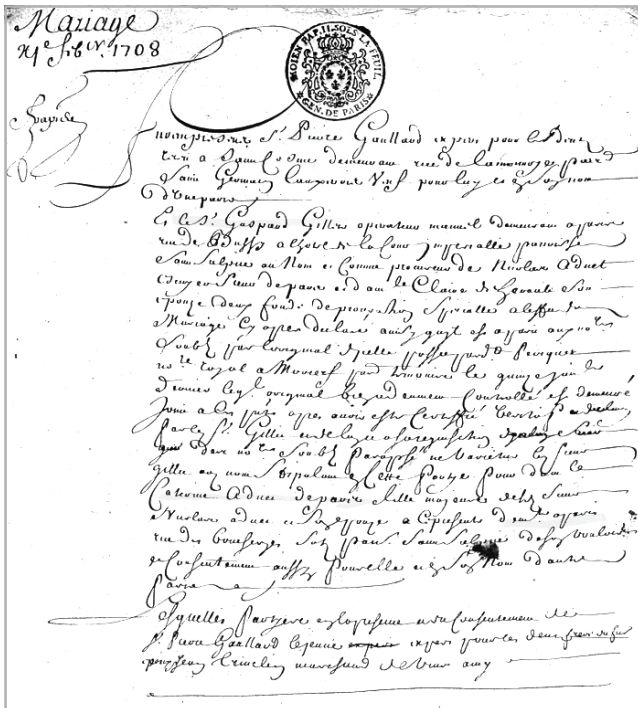


Fig. 2. Mariage de Pierre l'aîné et Catherine Adnet, 24 février 1708.

fois avec Françoise Hervé en 1692, mais celle-ci décéda en 1705 laissant un fils, Pierre Thomas, expert avant 1720. Pierre Gaulard l'aîné épousa en secondes noces Catherine Adnet de Pars en 1710, dont il eut un fils, mort avant d'être expert, Pierre Nicolas, le plus célèbre de la famille. Pierre Gaulard le jeune épousa Marie Mazurier, sans descendance apparente. Au total cinq Pierre dont trois experts et un sur le point de l'être.

Pierre Gaulard (?- 2 février 1739)

Pierre Gaulard s'est marié avec Françoise Hervé en février 1692 en l'église Saint-Aubin de Rennes. Les deux époux appartiennent à la même paroisse de Saint-Aubin, devenue basilique de Bonne-Nouvelle à la fin du XIXe siècle, située sur la place Sainte-Anne, un peu le cœur de la ville. L'évêque les a dispensés de deux bans et le curé Debray « les connaît depuis longtemps à Rennes » (2). C'est vraisemblablement à Rennes que s'est cristallisée la connaissance réciproque des Fauchard-Gaulard-Chemin et sans doute par l'entremise d'un prêtre que se sont nouées les relations. Ce dernier, prénommé Tugdual - un prénom facilement repérable dans les registres - porte le nom de Queffellou (3). D'évidence, ce prêtre a tenu un grand rôle auprès de ses amis : n'a-t-il pas donné son prénom au beau-frère et élève de Pierre Fauchard, Laurent Tugdual Chemin, marié en 1748 à Françoise de Montqueron et devenu chirurgien-dentiste (mort en 1760 à Auteuil) ? Or Laurent Tugdual est le fils de Pierre Chemin, comédien à la Comédie-Française et de Gillette Boutelevier, aussi comédienne, mariés en mars 1699 en l'église Toussaint de Rennes ; et Pierre Chemin, dans une première vie, a été le « garde des notaires de Rennes » (4), avant qu'une sombre histoire ne l'amène à quitter la Bretagne pour la capitale. Si Pierre Chemin est originaire de Nogent-le-Roi, sa femme, Gillette Boutelevier, a vu le jour en la paroisse Saint-Aubin de Rennes, où son père, Yves Boutelevier, était huissier, marié à une Marguerite Grégoire dont l'ascendance remonte encore dans les générations rennaises. Pierre Chemin, en bon homme de loi qu'il reste (« ancien conseiller du Roi, notaire syndic et garde des sceaux de la communauté des notaires royaux et apostoliques de la ville et sénéchaussée de Rennes

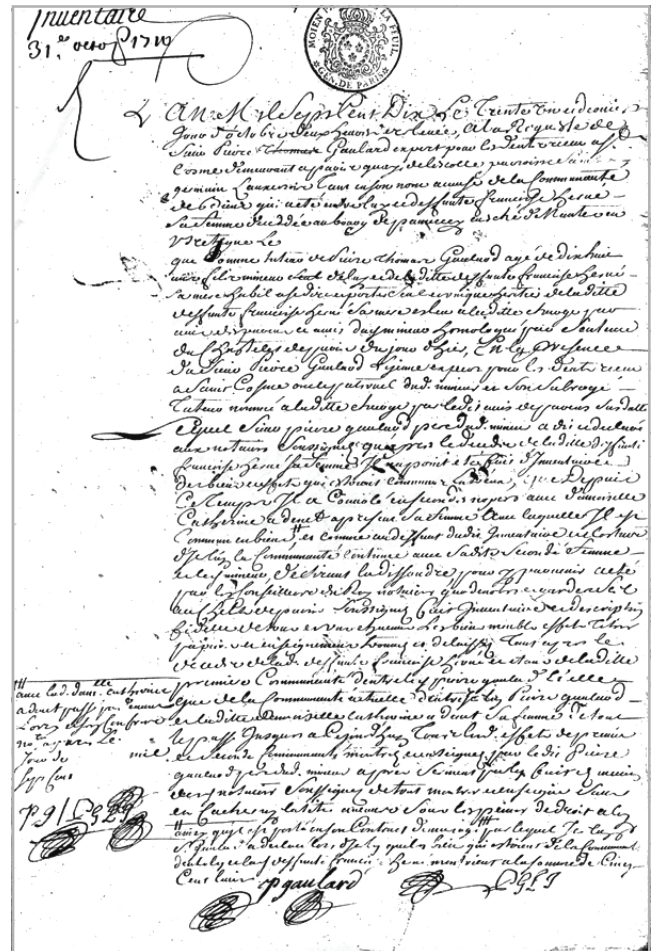


Fig. 3. Inventaire du 31 octobre 1710.

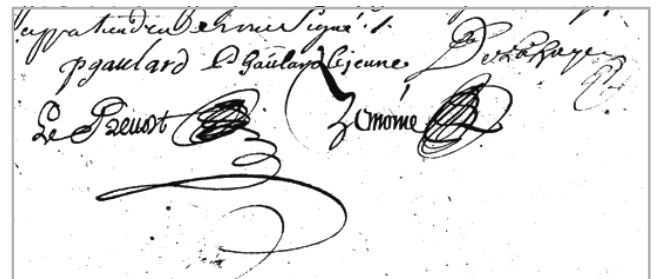


Fig. 4. Signatures inventaire 1710.

en Bretagne ») (5) prépare lui-même, de sa main, le brouillon du contrat de mariage de Pierre Fauchard avec Élisabeth Chemin, sa fille, en avril 1729. Françoise Hervé, femme Gaulard, meurt le 17 mars 1705, à Pannecké, près d'Ancenis (Loire-Atlantique). Sur l'acte de décès, on peut lire que Gaulard est encore « opérateur par privilège du roy » (6). Pierre Gaulard épouse en secondes noces Catherine, fille de l'écuyer Nicolas Adnet de Pars et de Claire de Hérault. Sur l'acte du second mariage de Pierre Gaulard en date du 24 février 1708 (Fig. 2), il est « expert pour les dents reçu à Saint-Côme demeurant rue de la Monnoye, Paris ». On peut donc conclure qu'il est devenu « expert » entre 1705 et 1708. Est présent, Pierre Gaulard le jeune, frère, également « expert pour les dents » (7). L'acte est signé par « Catherine Adnet, Pierre Gaulard, G. Gilles [Gilliers, opérateur rue de Bussy], Pierre Gaulard le jeune, Trinclin, Bouercier, Lorry (8) ». L'inventaire après décès de Françoise Hervé n'a été dressé qu'en 1710 (Fig. 3 et 4) (9) et révèle que Pierre Gaulard le jeune est le tuteur de son neveu Pierre Thomas

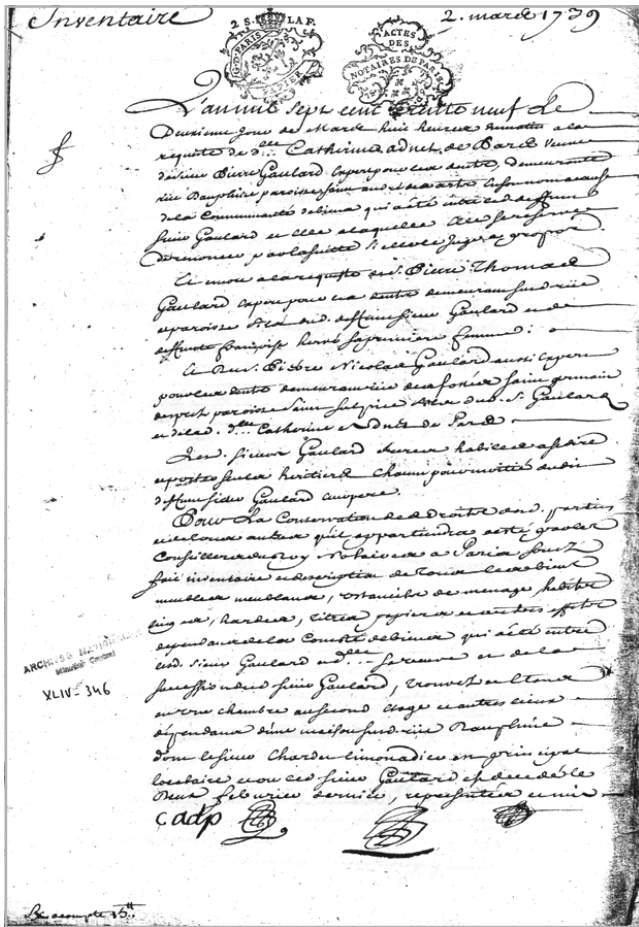


Fig. 5. Inventaire 2 mars 1739.

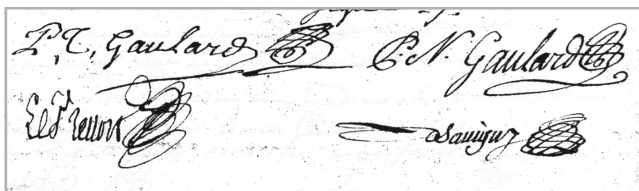


Fig. 6. Signatures Inventaire 2 mars 1739.

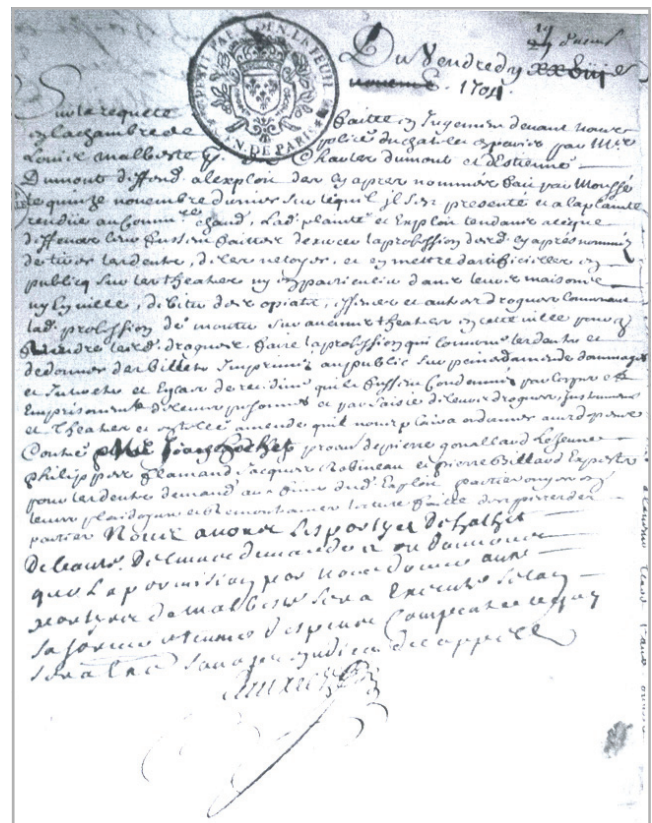
Gaulard (18 ans en 1710) : « Pierre Gaulard le jeune expert pour les dents reçu à Saint-Côme oncle paternel dudit mineur et son subrogé ». Cet acte spécifie la répartition des biens après le décès de Françoise Hervé. Peu de détails sur la vie de Pierre Gaulard jusqu'à sa mort le 2 février 1739. Un inventaire après décès est établi le 2 mars (10) (Fig. 5 et 6). Il est décédé chez lui « rue Dauphine, paroisse Saint-André-des-Arts ». Cet inventaire, établi par « Maître Nicolas de Hallez, huissier commissaire présent au Châtelet de Paris », est fait à la « requête » de ses deux enfants, Pierre Thomas du premier mariage et Pierre Nicolas du deuxième. Rappelons que Pierre Nicolas est l'élève de Pierre Fauchard depuis le 5 avril 1738 et qu'il habite chez lui, « rue des Fossés-St-Germain-des-Prés », dans la même rue que son frère. L'acte fait état de l'« inventaire et description de tous leurs biens [Pierre Gaulard et sa femme Catherine Adnet de Pars], meubles meublant, estaminet de ménage, habits [...] titres papiers et autres effets dépendants de la Communauté de biens qui a été entre lesdits sieur Gaulard et Demoiselle sa veuve et de la succession dudit sieur Gaulard, trouvés le tout dans une chambre au second étage et autres lieux et dépendances d'une maison sise rue Dauphine ». La veuve déclare n'« avoir rien caché ni détourné ». L'inventaire révèle que les époux Gaulard ne vivaient pas dans l'abondance, comme le fait remarquer Dagen (11). En effet, on peut lire : « Dans une cui-

sine au second étage ayant vue sur cour [...] une pelle, une pincette, deux grils, un chandelier [...] une garniture de cheminée [...] une fontaine en cuivre rouge garnie [...] trois petits chaudrons et un réchaud le tout en cuivre jaune, une petite armoire [...] deux vieux tabourets [...] quatre chaises [...] une petite table [...] plusieurs ustensiles de cuisine [...] vieux coffre bahut [...] une couchette [...] trois poêlons à frire [...] un coquemard (12) ». Il s'agit là de l'inventaire d'une famille modeste, probablement pas « pauvre » comme le pensait Dagen. « Dans la chambre ayant vue sur la rue [...] deux chénets, quatre pincettes et une plaque de fonte [...] un petit bureau de bois de merisier garni de cinq tiroirs avec son dessus de pareil bois garni de neuf petits tiroirs [...] un établi de bois moyens garni de trois tiroirs, cinq cuvettes [...] une chaise de bois de noyer [...] trois tabourets ». Une confirmation qu'il ne s'agit pas de gens pauvres : « deux petits tableaux de bois [...] une grande armoire de bois de noyer à deux battants [...] un petit miroir [...] avec un chapiteau de bois sculpté [...] deux petits tableaux peints sur vélin représentant des animaux, un autre tableau représentant un joueur de flûte [...] copie d'après Santerre (13) un autre tableau représentant un ermitage, deux tableaux représentant Louis XIV, un autre tableau représentant une Sainte [...] ». Cette partie de l'inventaire montre que cette vaste chambre est garnie de nombreux tableaux, neuf en tout, qu'en outre cette famille est attachée à la religion, « un fauteuil en confessionnal » et un « tableau représentant une Sainte ». La suite de l'inventaire, vient confirmer cette impression : « Dans un petit cabinet à côté de la chambre, une petite armoire, un tableau peint sur bois représentant une vierge et l'enfant Jésus ».

Pierre Gaulard le jeune

Un relevé de police établi au Châtelet le 22 avril 1701 révèle que Jaquier Géraudly a porté plainte contre Claude Gouallard procureur de Pierre Gaulard le jeune pour que ce dernier

Fig. 7. Jugement du Châtelet 1704.



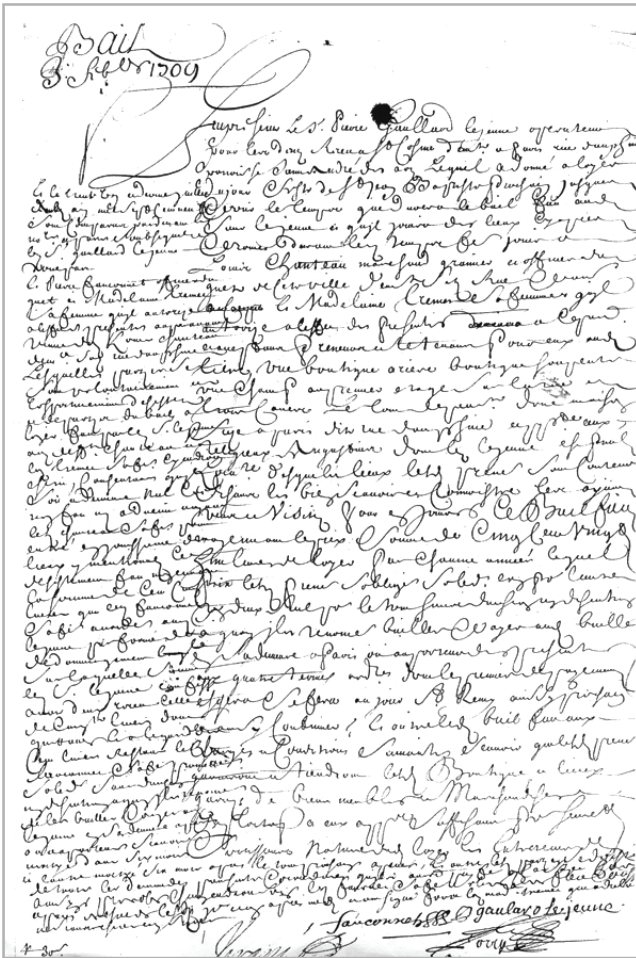


Fig. 8. Bail 1709.

cesse de se faire appeler Géraudly (Dagen, 1955). Le 19 décembre 1704 (14) (Fig. 7), Louis Malteste, représentant le Dumont contre-attaque envers Jean Hochet, procureur de Pierre Gouallard (sic) le Jeune. Il s'agit d'un litige avec trois autres experts, Philippe Flamand, Jacques Robineau et Pierre Billard contre Charles et Estienne Dumont, eux aussi experts, pour ne pas avoir respecté les règlements. Le procureur rappelle qu'« il est interdit de tirer les dents, de les nettoyer et d'y mettre d'artificielles en public sur les théâtres, [...] de monter sur aucun théâtre en cette ville pour y vendre des drogues, [...] de donner des billets imprimés au public sous peine d'amende et de dommages et intérêts ». Pierre Gaulard le jeune épouse en 1708 Marie Mazurier, dont les origines ne sont pas connues actuellement. Sur un bail en date du 3 février 1709 on peut lire qu'il est « opérateur pour les dents reçu à Saint-Côme demeurant à Paris rue Dauphine » (15) (Fig.8). Il a donc, comme son frère Pierre, été opérateur, puis expert. Sur un bail en date du 25 octobre 1710 on peut lire que « Pierre Gaulard Lejeune opérateur du Roi pour les dents reçu à Saint-Côme et Marie Mazurier sa femme » louent « une maison seize rue Dauphine » (16).

Pierre Thomas Gaulard (1692- ?)

Pierre l'aîné signe le 18 mars 1709 un contrat d'apprentissage pour son fils Pierre Thomas, né du premier mariage, non pas pour devenir expert, mais pour apprendre le violon. Il a fait pour cela venir Laurent Leclerc, de Nantes : « présent Sieur Pierre Gaulard opérateur reçu à Saint-Côme demeurant rue de la Monnoye, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois [...]

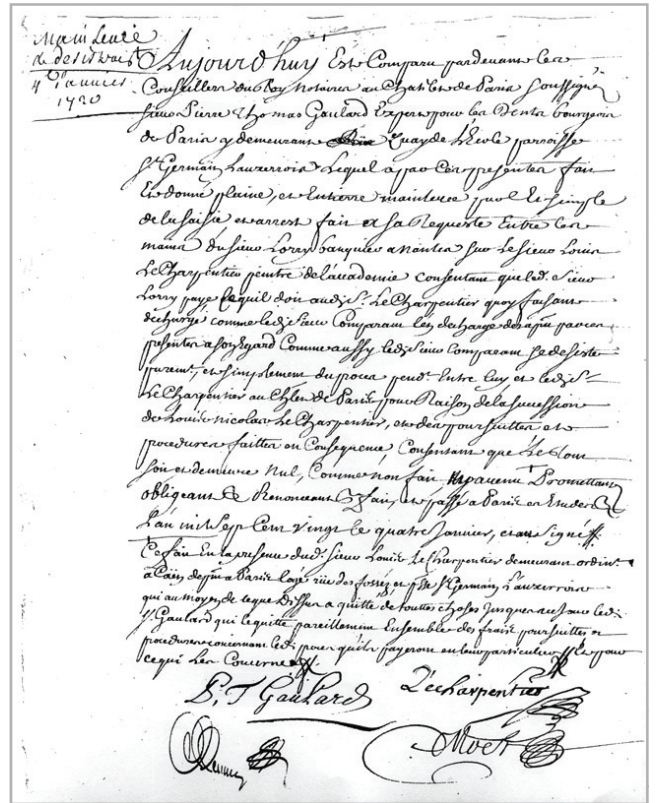


Fig. 9. Main levée 1720.

Pierre Thomas Gaulard son fils âgé de dix-sept ans ou environ a reconnu l'avoir mis en apprentissage à partir, de ce jour pour trois années entières et consécutives avec le Sieur Laurent Le Clerc, joueur d'instruments à vent, accordeur [...] demeurant ordinairement à Nantes en Bretagne, étant depuis à Paris logé rue Mazarine ». Ce dernier s'engage « à enseigner de jouer de toutes sortes d'instruments qu'il sait [...] à condition que ledit Gaulard père fournisse à son dit fils un violon et autant d'instruments qui seront nécessaires [...] Le Clerc le nourrira, logera et blanchira pendant lesdites trois années et l'entretiendra d'habits » (17). Gaulard, comme Fauchard plus tard, a un fils qui joue du violon. Pierre Thomas Gaulard est désigné comme « expert pour les dents » dans un acte du 4 janvier 1720 (Fig. 9) (18). Il habite près de son père « Quai de l'École, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois ». Il s'agit d'une mainlevée provenant du « sieur Louis Lecharpentier peintre de l'académie » à qui Gaulard devait de l'argent (un loyer probablement). C'est le banquier Lorry de Nantes qui fut chargé par Gaulard de régler sa dette. Sur un acte du 31 janvier 1739, Pierre Thomas est marié à Périne Dumont « courtière et vendeuse pour la gravure ». Ils habitent « rue des Fossés-Saint- Germain-des-Prés, paroisse de Saint-Sulpice ». Cet acte est un contrat passé entre Périne Dumont et Antoine Gabriel Volant « officier de la Gabelle » pour qu'elle enseigne son métier à sa fille Marie. Les conditions financières sont établies par cet acte (19).

Pierre Nicolas Gaulard (1713-1740)

Nous savons que l'un des élèves de Pierre Fauchard, Pierre Nicolas Gaulard, a « mal tourné », jusqu'à finir pendu en place de Grève le 19 octobre 1740, tout comme le bandit Cartouche, vingt ans auparavant. Pierre Nicolas Gaulard est donc le fils de Pierre Gaulard et de Catherine Adnet de Pars qu'il a épousée en secondes noces.

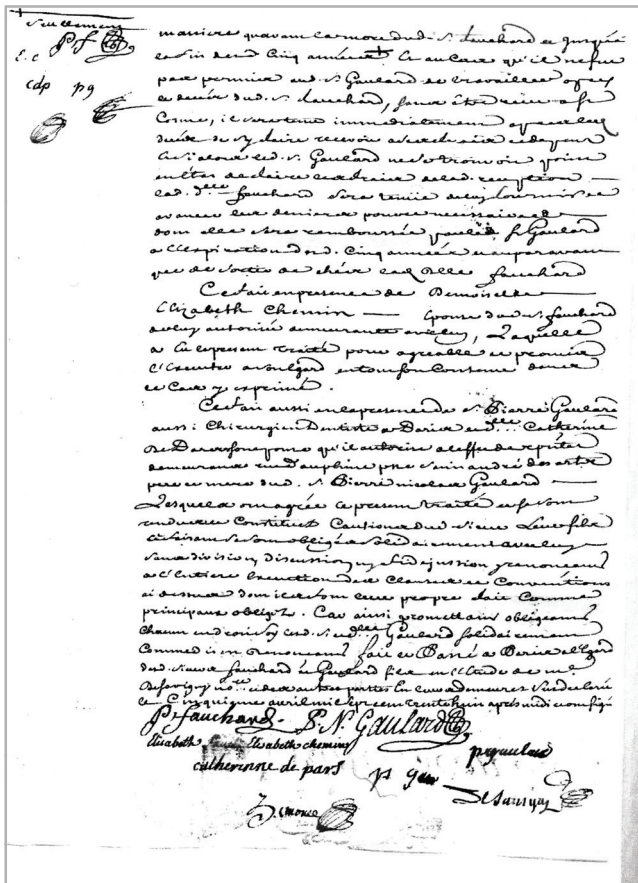


Fig. 10. f° 3 du contrat Gaulard / Fauchard 1738.

Le contrat

C'est un « contrat de société » (Fig. 10) (20) qui réunit Fauchard et Gaulard, signé l'après-midi du 5 avril 1738 chez maître de Savigny, notaire, dont la clientèle habituelle est constituée par les Comédiens français (l'étude sise au numéro 4 de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, est à quelques pas du café Procope et du logement de Fauchard, hôtel de l'Alliance). On savait que Mademoiselle Calais, épouse du sieur Leroy-Calais, dentiste également, avait été l'élève de Géraudly (Baron, 2003), mais le contrat n'a pas été retrouvé à ce jour. Il reste que le seul contrat de ce type connu est celui de Fauchard et de son élève Gaulard. Ce contrat mérite donc qu'on s'y attarde (21). Il faut rappeler ici que l'article CVIII des Lettres Patentes de 1699 établies par Louis XIV avait stipulé que « Ne pourra aucun Aspirant être admis en ladite qualité d'Expert, s'il n'a servi deux années entières et consécutives, chez l'un des Maîtres Chirurgiens, ou l'un des Experts qui sont ou seront établis en la Ville et Faubourgs de Paris » (Verdier). Le contrat implique « Pierre Fauchard, chirurgien-dentiste à Paris, demeurant rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés » et « Gaulard, demeurant chez ledit Sieur Fauchard [...] lesquels ont fait entre eux leur traité en Convention ». Gaulard « s'est obligé à demeurer chez ledit sieur Fauchard pendant cinq années qui ont commencé au premier avril du présent mois et finiront à pareil jour de l'année mil sept cent quarante-trois, pour y travailler de ladite profession de chirurgien-dentiste [...] sans qu'il puisse le quitter durant ce dit temps sous quelque prétexte que ce puisse être (22) ni travailler ailleurs de ladite profession sans leur ordre ni pour un autre que pour lui [...] en cas (23) que ledit Sieur Gaulard vint à quitter ledit Sieur Fauchard durant lesdites cinq années ou qu'il le renvoya pour cause d'infidélité, ledit Gaulard s'oblige à lui payer sans

aucun délai ni contestation la somme de trois mille livres pour le dédommager des pertes qu'il en souffrirait ». On peut imaginer que pour Gaulard c'était à la fois un honneur d'être l'élève d'un Fauchard au sommet de sa gloire et intéressant du point de vue des revenus engendrés par la notoriété du maître qui, selon Barbier, « est le premier homme de Paris pour les dents » (Barbier, 1849). Dans le contrat qui le lie à Fauchard, les conditions financières sont précisément énumérées : Gaulard doit « rapporter fidèlement et en entier audit Sieur Fauchard toutes les sommes qu'il recevra de son travail fait en ville ou dans sa maison [...]. Au Maître de lui donner le quart des sommes qu'il gagnera et remettra de son travail audit Sieur Fauchard ». Selon Barbier, Gaulard gagnait « à ce qu'on dit, trois ou quatre mille livres par an » ce qui ferait que Fauchard aurait pu gagner neuf à douze mille livres sur le seul travail de Gaulard, sans compter ses propres recettes. Fauchard a « promis de perfectionner ledit Sieur Gaulard autant qu'il le pourra dans la susdite profession ». Pierre Nicolas Gaulard n'est visiblement pas un élève débutant puisqu'il s'agit bien de le « perfectionner ». Gaulard, âgé de 25 ans en 1738, avait donc déjà une certaine expérience en tant qu'opérateur pour les dents. De plus Fauchard doit « le nourrir, loger, blanchir et de ne prendre durant ledit temps de cinq années aucun autre associé (24) sans le consentement dudit Gaulard ». Il s'agit bien d'un élève particulier puisqu'on parle d'« associé ». Fauchard ne peut « congédier ledit Gaulard pendant cinq années à moins qu'il n'en eut quelque raison légitime comme celle d'infidélité ». Le contrat prévoit aussi que « en cas de mort du susdit Fauchard avant la demoiselle ... son épouse, pendant lesdites cinq années, ledit Sieur Gaulard continuera de travailler de ladite profession dans la maison que ladite demoiselle ... sa veuve occupera et s'oblige à lui rapporter de même qu'audit Sieur Fauchard ». Le contrat resterait le même que si Fauchard était toujours vivant, Gaulard étant « logé, nourri et blanchi », et « jusqu'à la fin desdites cinq années seulement ». Ce contrat a même prévu qu'au « cas qu'il ne fut pas permis audit Sieur Gaulard de travailler après le décès dudit Sieur Fauchard, sans être reçu à Saint-Côme, il sera tenu immédiatement après le décès de s'y faire recevoir (25) ». Fauchard a voulu mettre sa femme, qui a 33 ans de moins que lui, à l'abri du besoin. Mais « si alors ledit Sieur Gaulard ne se trouvait point en état [de faire les frais] de ladite réception ladite demoiselle ... Fauchard sera tenue de lui fournir l'avance [...] elle sera remboursée par led. S. Gaulard ». L'acte est signé, en plus du notaire, par Élisabeth Chemin, deuxième femme de Fauchard, par ce dernier, et par « l'élève » et ses parents, à savoir Pierre Gaulard « aussi chirurgien-dentiste à Paris et Catherine de Pars [...] demeurant rue Dauphine, paroisse Saint-André-des-Arts » qui se sont « obligés solidairement ». Comme le fait remarquer Besombes, toutes ces précautions étant prises, il était impossible de prévoir que « trois des cosignataires disparaîtraient bien avant l'expiration du contrat : Pierre Gaulard (le père) en mars [le 2 février] 1739, Mme Fauchard le 10 novembre 1739, Pierre Nicolas Gaulard, le 29 octobre 1740 [par pendaison] ».

L'affaire Gaulard (26)

C'est après un an et demi passé chez Fauchard que Gaulard commit un vol, qui fit beaucoup de bruit dans Paris, si bien que Barbier en a parlé dans son *Journal*, et dont le procès-verbal fut instruit par le commissaire au Châtelet, Parent (Fig. 11) (27) : « 24 Septembre 1740. Instruction faite par nous Charles Jacques Etienne Parent Commissaire du Roy Commissaire enquêteur et examinateur au Chatelet de Paris. A la requête de Monsieur le procureur du Roy [...] Au sujet du vol fait avec effraction chez la nommée Varlet ». Le vol a été commis le 15 septembre 1740 par Gaulard, un « débauché, voyant des filles et dépensant beaucoup » selon

Barbier, chez Rose Varlet, une « fille servant aux plaisirs de la ville de Paris », toujours selon Barbier, dont il avait fait la connaissance six mois auparavant. Le greffier Gueullette (28) note que Gaulard « était extrêmement adroit dans les opérations de la main pour les dents, mais le libertinage et le jeu l'ayant beaucoup dérangé pour s'acquitter à ce qu'il dit [...] il prit la résolution de voler Mlle Varlet jadis fille d'opéra » (29). Mais Pierre Nicolas n'est pas un mauvais garçon, il a l'esprit de famille puisque c'est lui qui paye les funérailles de son père quand celui-ci décède le 2 février 1739, ce qui est notifié dans l'acte d'inventaire daté du 2 mars 1739 « Gaulard [...] la somme de cent onze livres qu'il a payée pour les droits funéraires dudit défunt sieur son père ». De nombreux témoins intervinrent comme Robert Besnard : « domestique de la demoiselle Varlet [...] âgé de cinquante-huit ans [...] Dépose que [...] Gaulard [...] vint avec le nommé Lécluse chez ladite Varlet où il dîna [...] donna dix-huit livres audit Lécluse pour payer le soupé qu'il voulait [faire] chez ledit l'Ecluse ». Selon Barbier « Gaulard proposa à cette fille une partie d'Opéra-Comique et un souper [chez Lécluze], et l'engagea à mener sa fille de chambre ». Il y a nettement préméditation puisque Gaulard fait en sorte qu'il n'y ait personne chez Rose Varlet afin de pouvoir opérer en toute tranquillité. De nombreux autres témoins interviennent, dont les principaux sont la plaignante et les époux Lécluze, chez qui avait lieu le dîner pendant lequel Gaulard s'esquiva pour faire son larcin. Rose Varlet : « Marie Roze Varlet fille demeurante rue de Seine paroisse Saint-Sulpice âgée de vingt-six ans ou environ [...] Dépose qu'il y a six mois ou environ quelle connaît le nommé Gaulard Garçon Chirurgien-dentiste que depuis l'espace d'un mois ledit Gaulard est venu très fréquemment chez elle le lui a proposé plusieurs parties de promenade [...] que notamment le jeudi quinze du présent mois il vint chez la déposante accompagné du Sieur l'Ecluse acteur à l'Opéra-comique qui lui aussi propose [...] d'aller souper ce même soir Chez ledit Lécluse [...] Gaulard a demandé à boire du ratafia ». Tout ce monde partit dîner chez les époux Lécluze qui habitaient rue du Carême-Prenant (Hillairet, 30), non loin de la Foire Saint-Laurent. Lécluze était au Théâtre de la Foire où il jouait dans les *Fêtes villageoises* de Favart (Baron 2008, 31) . Selon Barbier, Gaulard « prétextait d'être obligé d'aller une heure de temps chez une femme de qualité, pour les dents » et ne revint chez les Lécluze que vers les dix heures du soir. Toujours selon Barbier il « força l'armoire, s'empara des deux cent cinquante livres (32) et quelques hardes, et les porta en différents endroits » Quand Gaulard se représenta chez les Lécluze, « La manche de sa chemise était toute remplie de sang. Qu'après avoir soupé elle [Varlet] a monté dans un carrosse avec ledit Gaulard qui la reconduit jusqu'à la porte de sa maison et elle a voulu rentrer dans son appartement elle a été surprise d'en trouver la porte ouverte et la gâche de celle-ci à moitié rompue, ensuite étant rentrée dans sa chambre elle a vu le dessus de son petit bureau ouvert ». Rose Varlet devait constater la disparition de son argent, d'une montre et un habit de drap écarlate. Elle alla porter plainte le lendemain. L'affaire devint extravagante et Gaulard s'avéra un vrai amateur quand il envoya le dimanche dix-huit septembre son frère, « prêtre de Saint-Sulpice » selon Barbier, pour rendre à Rose Varlet « la somme de deux mille livres de sa montre dans un paquet dans lequel était l'habit désigné lequel était enveloppé d'une nappe semblable que celle emportée ». En plus de toutes ces preuves contre Gaulard, ce dernier aurait déclaré à sa maîtresse Gabin, devant Varlet « Va ma petite femme [...] dans quinze jours tu seras bien dans tes affaires ». Gaulard ne fit que des bêtises, allant même jusqu'à laisser un tissu marqué d'un G (Gaulard). Tout était contre lui. Le témoignage de Jeanne Maupas, épouse de Lécluze, vint compléter les autres témoignages. Lécluze aussi déposa : « Louis de Lecluze acteur de l'Opéra-comique [...] âgé de vingt-neuf ans ou environ [...] nous est apparu approuver la lecture a lui faite desdits procès-verbaux. ». Lécluze donne sa

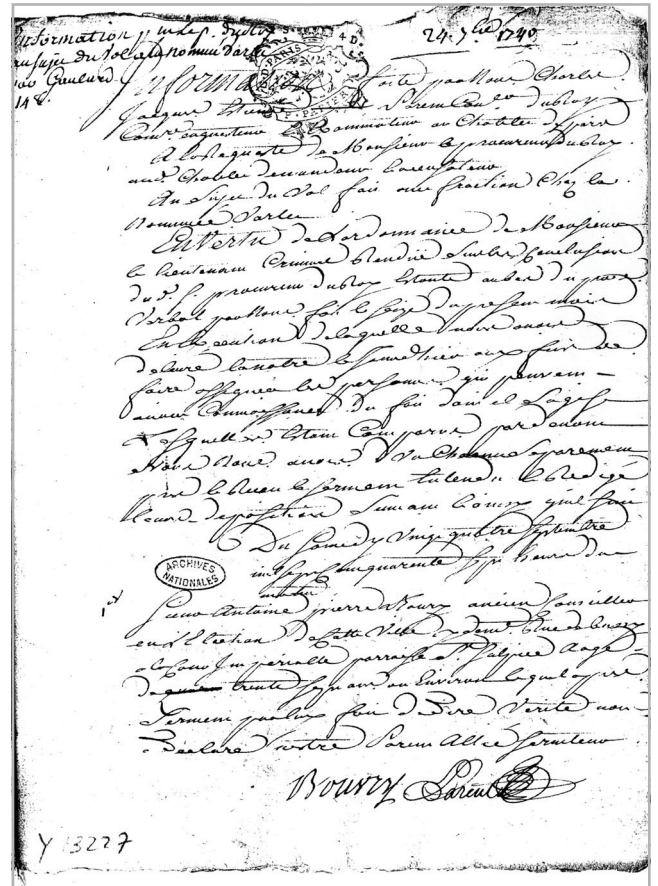


Fig. 11. f° 20 du procès Gaulard 1740.

version : « Dépose que mardi treize du présent mois dans la matinée, lui déposant, fut trouver ledit Gaulard demeurant chez le sieur Fauchard rue de la Comédie-Française où ledit Gaulard lui proposa d'aller [...] ensemble chez ladite Varlet [...] ledit Gaulard lui remit dix-huit livres pour payer une partie du soupé, qu'ensuite [...] dinèrent tous trois ensemble avec ladite Gabin [la maîtresse de Gaulard], et dans le courant du diner le déposant conformément aux intentions dudit. Gaulard pria lesdites Varlet et Gabin de venir souper le soir chez lui, ensuite le déposant remit au domestique de ladite Varlet dix-huit livres pour payer le soupé [...] le déposant est sorti ce même jour de chez ladite Varlet à trois heures pour aller à l'Opéra-comique ou il n'est revenu qu'après onze heures il ne savait pas tout ce qui s'est passé pendant cette intervalle de temps [...] sinon que rentrant ledit jour chez lui sur les onze heures du soir il y trouva ledit Gaulard [...] qui était très essoufflé et quitta une chemise dont une manche était remplie de sang, et le lendemain a appris que l'on avait volé avec fracture chez ladite Demoiselle Varlet ». Devant autant de preuves et de témoignages concordants, Gaulard avoua rapidement. Il fut emprisonné au For-l'Évêque (33). La sentence de mort est datée du 19 octobre 1740 pour exécution le 29 (34) (Fig. 12). De nombreuses personnes, dont le Maréchal de Saxe et le Prince de Conti, avaient essayé, en vain, d'intervenir pour empêcher la pendaison, mais rien n'y fit, et Gaulard fut pendu en Place de Grève pour vol avec préméditation. Barbier dans son *Journal*, écrit ce qu'il savait de la tentative orchestrée par Fauchard pour éviter la pendaison à Gaulard qui avait avoué et rendu son larcin : « Comme Fauchard a beaucoup d'amis dans les gens de conditions, que même il a épousé la fille de Du Chemin, comédien, dont la troupe étant à Fontainebleau, était à portée de solliciter, l'instruction du procès a traîné en longueur tant au Châtelet qu'au Parlement. On a dit ici que mademoiselle Gaussin, pre-

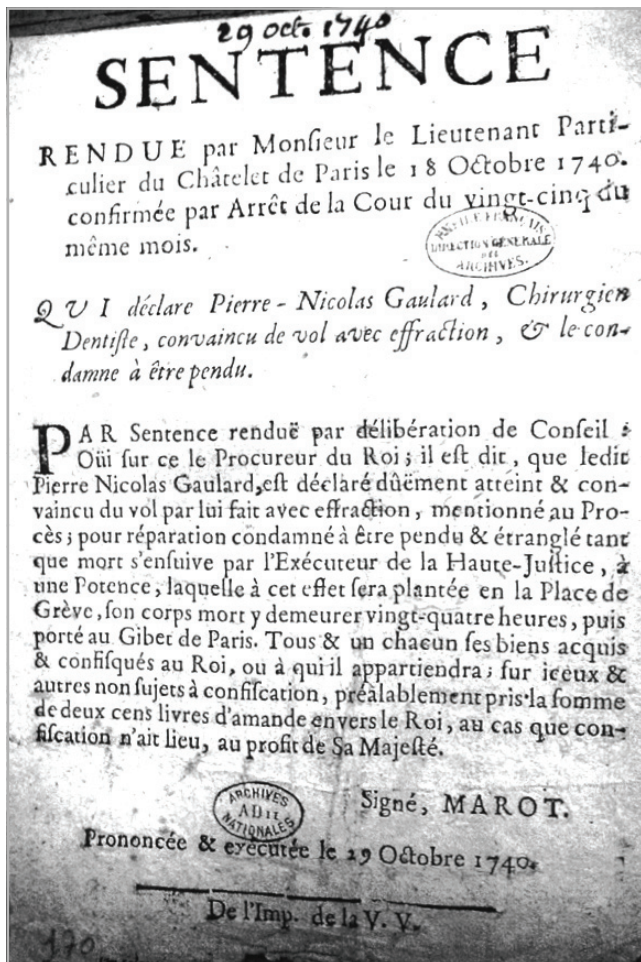


Fig. 12. Sentence de Gaulard.

mière comédienne (35), avait été introduite dans le cabinet du roi et s'était jetée à ses pieds, et que nombre de seigneurs avoient sollicité. On comptait que Gaulard aurait sa grâce et, en dernier lieu, qu'on avait commis la peine aux galères, car cela fait l'entretien de tout Paris. Mais l'action préméditée a paru trop noire ; on a pensé que cela pourrait autoriser des enfants de famille dans le libertinage à tenter de pareils tours, qu'il n'y aurait plus de sûreté. Le Roi a constamment refusé la grâce, et hier, samedi 29 de ce mois, le pauvre Gaulard a été pendu en place de Grève et en grande compagnie ». Ainsi Fauchard, mademoiselle Gaussin, de nombreuses autres personnalités, comme Maurice de Saxe et le Prince de Conti ont essayé d'infléchir, en vain, le Roi.

Famille Gaulard

Plusieurs familles Gaulard vivaient à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles, sans qu'un lien de famille puisse, en l'état actuel, être mis en avant (36). Cette famille Gaulard, étudiée après celle des Leroy de la Faudignère (Baron, 2002), du deuxième XVIII^e siècle, est tout aussi intéressante, d'une part par l'affaire Gaulard et, d'autre part, par l'approche sociale d'une famille d'opérateurs devenus experts ainsi que leurs descendants. Cette ascension sociale fut brisée par la chute, injustifiée, de Pierre Nicolas. Elève-associé de Fauchard, il était promis à un avenir brillant, mais la brutalité des peines et la rigidité de Louis XV ont cassé définitivement, semble-t-il, cette ascension sociale. Comme la famille Leroy de la Faudignère, cette dynastie d'experts montre que ses membres ont tous un esprit de famille développé, Pierre Gaulard le jeune étant le tuteur de son neveu, Pierre Thomas, lui-même renon-

çant à sa part d'héritage et enfin, Pierre Nicolas réglant seul les frais des funérailles de son père.

Notes

1. Une partie de ces archives est actuellement la propriété de l'Académie nationale de chirurgie dentaire (ANCD), 32, avenue Mozart, 75016 Paris.
2. Mémoire BHVP 92291.
3. Né en 1683 à Rospez (actuelles Côtes d'Armor, entre Lannion et Guingamp, lieu du premier mariage de Pierre Fauchard), Queffellou a reçu son brevet de prêtre à Tréguier en 1707 avant qu'on ne le retrouve fréquemment à Paris ensuite, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, pour finir sa vie à Rennes - inhumé à Saint-Aubin en juin 1744.
4. Mémoire BHVP 92291.
5. CARAN, Minutier central, étude LXXVI/ 131.
6. AD44. Archives numérisées de la paroisse de Pannecé.
7. CARAN, Minutier central, étude CVI/148.
8. « Banquier à Nantes » in Acte du 4 janvier 1720.
9. CARAN, Minutier central, étude CVI/159.
10. CARAN, Minutier central, Minutes du notaire De Savigny, étude XLIV/346.
11. Georges Dagen, titre le relevé de cet inventaire *Inventaire après décès d'un pauvre dentiste*. Archives Dagen ANCD.
12. « Coquemart. s. m. Ustensile de cuisine qui sert à faire bouillir de l'eau, & cuire plusieurs choses. Les Barbiers portent avec eux leur bassin & leur coquemart. On fait des coquemarts de terre, d'estain, de cuivre, d'argent. Ce mot vient du Latin *cucuma*, chaudière ; ou de *cucumarium*, qui est une sorte de vase ainsi appelé, quòd ventrem haberet magnum uti cucumis. », *Dictionnaire de Furetière* (1690).
13. (Jean-Baptiste Santerre (Magny-en-Vexin 1658- Paris 1717).
14. CARAN Y 9413 A. Cette pièce fait suite - et précède sans doute - d'autres actes judiciaires.
15. CARAN, Minutier central, études LXXXV/542 et CVI/152.
16. CARAN, Minutier central, étude CVI/152 + Mémoire BHVP 92291.
17. CARAN, Minutier central, étude CVI/152.
18. CARAN, Minutier central, étude CXIX/171.
19. (CARAN, Minutier central, étude CVI/152.
20. CARAN. Minutier central. Série L. Minutes du notaire De Savigny, XLIV/339, 5 avril 1738, 3 ff°.
21. Ce contrat fut commenté par Besombes, mais ce commentaire pêche malheureusement par l'absence totale de références et par de nombreuses imprécisions dans la transcription du manuscrit. Les archives de Dagen (Carton Dagen, ANCD) démontrent clairement que, pour cet article au moins, les recherches étaient faites par lui.
22. Un rajout rayé : « sinon en cas de maladie ou autres accidents qui le missent hors d'état de travailler et aussi sans qu'il puisse ».
23. Dagen, dans ses notes personnelles, lit « en cour ». Mais c'est bien « en cas » qu'il faut lire, d'autres « en cas » apparaissant dans le texte.
24. Dans la marge : « ni garçon travaillant de ladite profession ».
25. Besombes, p. 214, le croit déjà reçu à Saint-Côme, ce qui est faux.
26. Déjà relatée par, Besombes, et par Pierre Baron, *Louis Lécluze*.
27. CARAN, Ms Y 13227, 20 ff.
28. Thomas-Simon Gueullette, magistrat et homme de lettres (2 juin 1683-22 décembre 1766).
29. CARAN AD II/171.
30. Aujourd'hui rue Bichat.
31. Programme de la Foire Saint-Laurent 1740.
32. Il s'agissait, en fait, selon la déclaration de la Varlet de deux mille livres.
33. Prison de Paris située à l'angle de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois et du quai de la Mégisserie. C'est là que la plupart des acteurs et actrices condamnés étaient emprisonnés.
34. CARAN ADII/171.
35. Jeanne-Catherine Gaussem dite Mlle Gaussin (1711-6 juin 1767).
36. Ainsi, Christophe Gaulard, marié en 1681 à Jeanne Petyan (ou Petitjean), fut capitaine à l'Hôtel Royal des Ambassadeurs extraordinaires, rue de Tournon DOC (qu'un jour de 1720, Cartouche et ses complices dévaliseront) ; mort en 1707, il avait obtenu des lettres de naturalité en juin 1669, étant « Lorrain » d'origine. On connaît également un Estienne Gaulard, marié en septembre 1709 à Rouen avec Marie Foucher ; il était conseiller du roi, receveur des décimes à Lisieux et demeurant un temps à Rouen, rue des Champs-Mahiers, paroisse Sainte-Croix-des-Pelletiers ; il était fils

de Edme Gaulard, bourgeois de Paris. Curieusement, le couple dépose devant maître Boisseau, notaire parisien, le 14 décembre 1715, de quoi établir une « reconnaissance de contrat de mariage » comportant le texte du contrat initialement rédigé à Rouen. Autres filières : Louis Gaulard, compagnon orfèvre, rue de la Juiverie, paroisse Sainte-Madeleine-de-la-Cité en 1736 ; Jeanne Gaulard mariée en 1691 avec Jean de Lalesne ; Marie Gaulard, fille de Simon Gaulard, marié deux fois, avec Marguerite Vier puis Geneviève Deshayes.

Bibliographie

- BARBIER, Edmond-Jean-François, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763)* ou *Journal de Barbier*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1849, vol. 2, *Octobre 1740*, p. 267-269.
- BARON, Pierre, « Une famille de dentistes au XVIIIe siècle : les Leroy de la Faudignère », *Histoire des Sciences Médicales*, Paris, Société française d'histoire de la médecine, 2002, vol. XXXVI, n° 1, p. 55-74.
- BARON, Pierre, « Dental Practitioners in France at the end of the Eighteenth Century », dans Christine Hillam, *Dental Practice in Europe at the End of the 18th Century*, Amsterdam, New-York, Rodopi, *Clio Medica* 72, 2003, p. 131.
- BARON, Pierre, Louis Lécluze (1711-1792). Acteur, auteur poissard, chirurgien-dentiste, et entrepreneur de spectacles, *Thèse de doctorat en littérature française*, Paris IV-Sorbonne, 2008, 3 vol., 1523 pages.
- BESOMBES, André, « La triste fin de Pierre Nicolas Gaulard (1713-1740), élève-associé de Fauchard », dans *Histoire des Sciences Médicales*, Paris, Société française d'histoire de la médecine, 1980, vol. XIV, n° 2, p. 213-220.
- DAGEN, Georges, archives personnelles manuscrites, ANCD.
- DAGEN, Georges, « Répression de l'exercice illégal de l'art dentaire sous l'ancien régime », *L'Information dentaire*, Paris, SNMPD, 1955, p. 1720-1725.
- DVDRom, *Atelier de la langue française, Dictionnaire de Furetière*, 1690, Marsanne, Redon, 2000.
- HILLAIRET, Jacques, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris, éditions de Minuit, 1963, vol. 1, p. 194.
- VERDIER, Jean, *La jurisprudence particulière de la Chirurgie en France*, Paris, D'Houry et Didot, 1764, vol. 2, p. 545.

Philippe Frédéric Blandin, un médecin méconnu des dentistes

Philippe Frédéric Blandin, a physician undervalued by dentists

Julien Philippe

Ancien professeur à l'UFR d'Odontologie de l'Université Paris 7

Mots clés

- ◆ Philippe Frédéric Blandin
- ◆ dentition
- ◆ étiologie des malpositions
- ◆ développement de la face
- ◆ équilibre musculaire

Keywords

- ◆ Philippe Frédéric Blandin
- ◆ dental growth
- ◆ etiology of dental irregularities
- ◆ facial development
- ◆ muscular equilibrium

Résumé

Philippe Frédéric Blandin (1798-1849) publie en 1836 un traité intitulé *Anatomie du système dentaire*. Après un historique des travaux publiés dans ce domaine et un exposé d'anatomie, l'ouvrage aborde trois questions de physiologie : la croissance de l'arc alvéolaire antérieur au moment de l'éruption des dents permanentes ; l'effet de la dentition sur le développement de la face ; la détermination de la forme de l'arcade dentaire par l'équilibre entre les pressions musculaires internes et externes. Les connaissances actuelles confirment en grande partie les propositions de Blandin qui sur le dernier point fait figure de précurseur.

Abstract

In 1836, Philippe Blandin (1798-1849) published a treatise entitled "*Anatomy of the Dental System*". After an historical record of works published in this field and a presentation of anatomy, the book addresses three physiological questions : the growth of the anterior dental arch at the time of the eruption of permanent teeth; the effect of dental growth on facial development; the determination of the form of dental arches by the equilibrium between internal and external muscular pressures. Current knowledge confirms Blandin's proposals, and on the last point he appears to be a precursor.

Émile Littré, bien connu pour avoir écrit le plus célèbre des dictionnaires de langue française, était aussi médecin. Ce qui l'a autorisé à écrire la phrase suivante qui pourrait servir de devise à notre société : « La science de la médecine, si elle ne veut pas être rabaissée au rang de métier, doit s'occuper de son histoire et soigner les vieux monuments que les temps passés lui ont légués ». Je voudrais donc vous présenter un vieux monument méconnu que le XIXe siècle nous a légué : un livre de Philippe Blandin. Né dans le Cher en 1798, il fait de brillantes études de médecine à Paris et s'engage dans la voie universitaire. Il est agrégé à 30 ans et nommé à l'hôpital Beaujon. Là, il est l'adjoint du professeur Marjolin dont on sait l'intérêt pour l'art dentaire (Fig. 1). Après de nombreuses publications, Blandin devient membre de l'Académie de médecine. Il meurt en 1849, il a 51 ans.

L'anatomie du système dentaire

En 1836, Blandin publie chez Baillièrre un livre qui a pour titre *Anatomie du système dentaire* (Fig. 2). Ce travail reçoit un succès d'estime, mais ne se répand ni dans le public ni dans la profession, sans doute parce qu'il ne parle pas de thérapeutique, ni même de pathologie. Il reste encore peu connu aujourd'hui. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première présente un rappel historique des travaux sur l'anatomie des dents. Blandin fait une large place à Bartolomé Eustache et à John Hunter. Il ignore Francisco Martinez de Castrillo et Urbain Hémar, et expédie Pierre Fauchard en six lignes un peu méprisantes. La seconde partie traite de l'anatomie des dents humaines, et la troisième étudie le système dentaire des animaux. La partie centrale du livre, après avoir décrit la forme des dents avec précision, aborde trois ques-

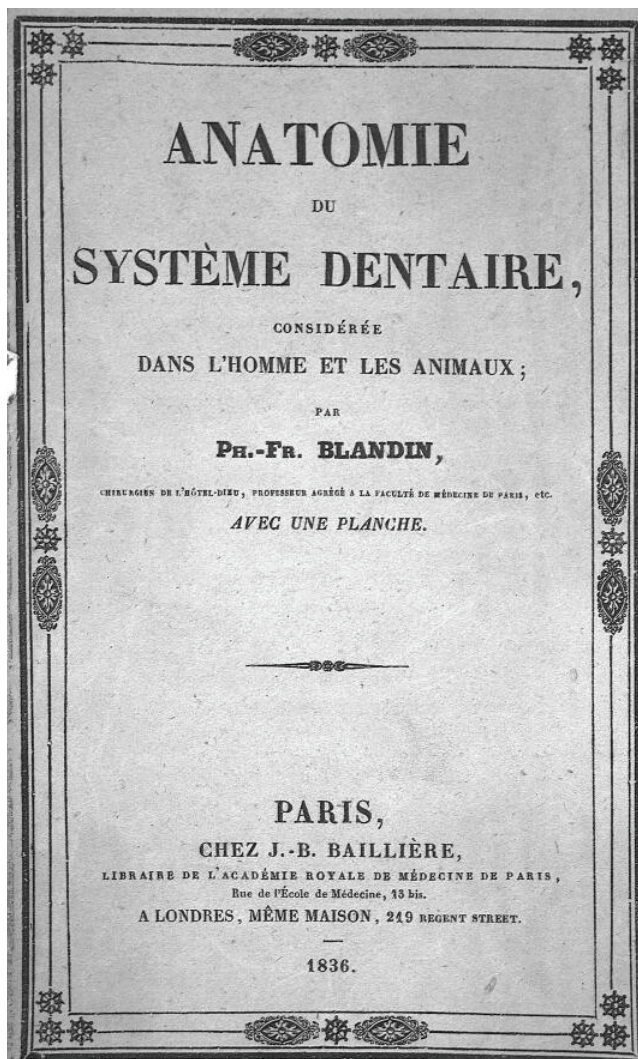
Correspondance :

6, rue Chanzy, 28000 Chartres
Julien.philippe28@wanadoo.fr

Fig. 1. Philippe Frédéric Blandin (1798-1849), lithographie s.d. (*Médecins et chirurgiens célèbres*. Delpech éditeur, Paris 1837. Don de M. H. Larrey), www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?anmpx02x0064



Fig. 2. Page de titre de l'Anatomie du système dentaire, BIU Santé.

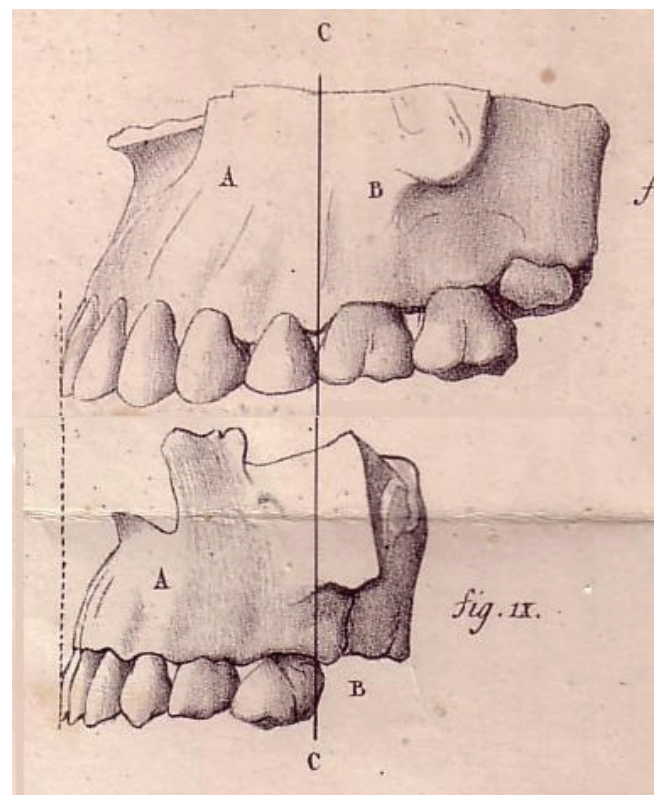


tions de physiologie. La première concerne l'allongement de l'arcade dentaire lors du remplacement des dents temporaires par les permanentes. La seconde fait valoir le rôle de la dentition dans le développement de la face. La troisième révèle que la forme des arcades est déterminée par l'équilibre des pressions musculaires.

Le premier point est à la base d'un conflit qui, en 1836, divise le monde dentaire depuis soixante ans. La partie de l'arcade dentaire située en avant des premières molaires s'allonge-t-elle lors du remplacement des dents temporaires par les permanentes de façon à donner à celles-ci une place suffisante, oui ou non ? L'anatomiste anglais John Hunter, dès 1771, avait répondu « non » et, puisque de grosses dents prennent la place de petites dents dans le même espace, les malpositions sont très fréquentes. Il faut, pour les éviter, enlever préventivement une ou deux dents et répartir la place ainsi obtenue. Mais un autre Britannique, Robert Blake, dit exactement le contraire de Hunter : l'arcade s'allonge durant l'enfance pour accueillir les dents permanentes et donc des extractions systématiques ne sont pas nécessaires. Et c'est la guerre entre les dentistes. Fox, Miel et Duval multiplient les mesures et prouvent que la longueur des arcades en avant des premières molaires ne s'agrandit pas (Fig. 3). Mais Laforgue, Delabarre, Lemaire et Lefoulon contestent la validité de ces mesures et prétendent que la partie antérieure de l'arcade augmente durant la croissance.

Blandin cherche un compromis. Inspiré par Oudet, il explique que les incisives permanentes, plus larges que les temporaires, exercent, lors de leur éruption, une poussée qui, de proche en proche, recule la première molaire, ce qui permet aux incisives de s'aligner. Un peu plus tard, l'évolution de la seconde molaire repoussera la première à sa place initiale grâce à l'espace libéré en avant par la chute de la molaire temporaire, remplacée par une prémolaire plus petite. Cette évolution est facilitée par la mise « hors du rang » de la canine qui attend pour apparaître que les molaires temporaires soient

Fig. 3. L'égalité de longueur entre les arcades temporaire et permanente est montrée par ce dessin de Edme Marie Miel reproduit dans le livre de Blandin.



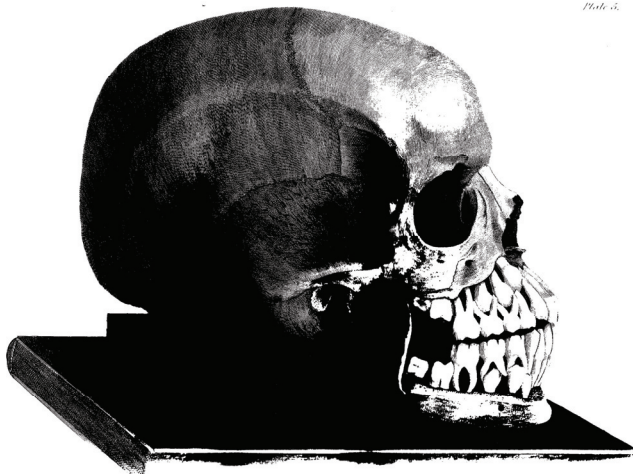


Fig. 4. Crâne d'un enfant de 8 ans montrant la position des germes dentaires. D'après Joseph Fox, *The natural history and diseases of the human teeth*, Londres, Cox and son, 2e éd., 1814.

remplacées par les prémolaires. Blandin s'exprime ainsi : « Les incisives de la seconde dentition, plus grosses que celles de la première, ayant pris la place des canines, force est à cette dent d'attendre que les molaires de la première dentition soient tombées ; qu'elles aient été remplacées par d'autres molaires plus petites, les bi-cuspidées, et que la place perdue en avant pour la canine ait été retrouvée en arrière » (Fig. 4). De la sorte, pour Blandin, les dents pourront s'aligner sans extraction, grâce à une augmentation passagère, mais non définitive, de la longueur de la partie antérieure de l'arcade. Cette habile proposition satisfait les deux parties et les polémiques perdent de leur violence.

La seconde grande idée de Blandin est que le développement et la maturation du système dentaire sont les moteurs de la croissance faciale. Voici les sous-titres de ce chapitre : « changements imprimés par les dents au bord inférieur de l'os maxillaire inférieur ; au canal dentaire inférieur ; à l'angle de la mâchoire inférieure ; à l'apophyse mentonnière ; au condyle et à l'apophyse coronoïde ; au trou mentonnier ; à l'apophyse ptérygoïde ; au trou sous-orbitaire ; dans la tubérosité molaire ; dans l'angle facial de Camper. Ainsi, pour Blandin, la croissance de la face dépend, pour une large part, de la dynamique de la dentition et de la maturation du système dentaire. Mais il faut reconnaître qu'il procède ici par affirmation et qu'il ne prouve pas le rôle des dents dans les transformations qu'il signale.

La troisième notion importante que développe Blandin, et qu'il est le premier à établir, concerne le rôle que joue l'équilibre musculaire dans la formation des arcades dentaires. Blandin s'avance là dans un domaine inconnu à l'époque, il s'exprime prudemment mais très clairement : « Quoiqu'il soit paradoxal au premier abord, dit-il, de soutenir que les lèvres, les joues et la langue concourent à donner aux dents la direction qui leur est propre, rien n'est cependant plus exact. Lorsque les lèvres sont détruites, les dents se dirigent au dehors, tandis qu'elles s'inclinent en dedans lorsque la langue est enlevée ou diminuée de volume. J'ai eu l'occasion de constater ce dernier résultat sur un sujet qui avait perdu depuis longtemps la partie antérieure de la langue ». « On peut donc dire, poursuit Blandin, que les dents sont placées naturellement entre deux forces qui les sollicitent d'une manière opposée, l'une de dehors en dedans, l'autre de dedans en dehors et que de leur équilibre résulte la direction que ces organes ont chez nous ». Blandin est bien le premier à établir cette loi. Ni les trois volumes publiés en 1822 par Lemaire, ni le long article écrit par Oudet en 1835 (juste, un an avant le livre de Blandin), ne font la moindre allusion au rôle des déséquilibres musculaires dans la genèse des déformations des

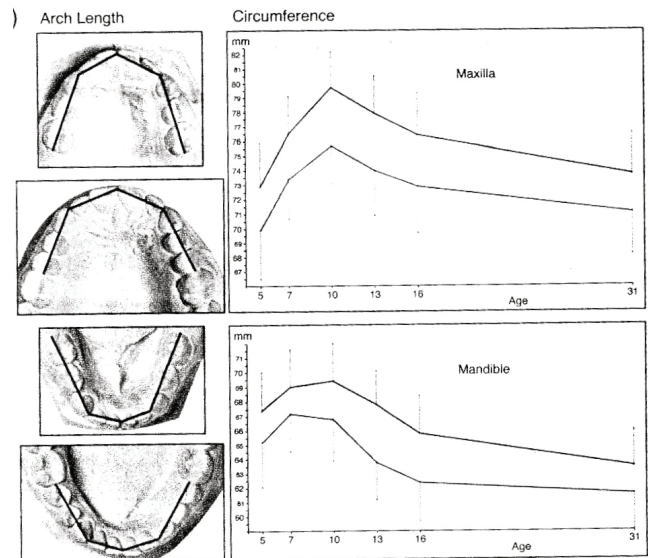


Fig. 5. Graphique montrant l'évolution du périmètre de l'arcade au cours de la vie. D'après Birgit Thilander, "Dentoalveolar development in subjects with normal occlusion", *Europ. J. of Orthodontics*, 2009, 3, p. 109-120.

arcades et des irrégularités des dents. Le mérite de la découverte de cette loi physiologique revient entièrement à Blandin.

Cent-soixante-seize ans après

Il est intéressant de voir ce qui reste aujourd'hui, 176 ans plus tard, des travaux de Blandin.

En ce qui concerne l'augmentation de longueur de l'arcade lors de la seconde dentition, les travaux actuels (Fig. 5) ont bien montré que le périmètre de l'arcade, mesuré d'une première molaire à l'autre augmente pendant la phase de remplacement des dents temporaires pour atteindre un maximum vers l'âge de 11 ans. Puis ce périmètre diminue, peut-être du fait du déplacement de la première molaire, comme le voulait Blandin, peut-être aussi à cause de l'abrasion des faces proximales et de l'apparition de chevauchements incisifs mandibulaires. Ce périmètre revient peu à peu à une longueur égale à celle qu'il présentait initialement. Blandin avait donc bien vu cette variation dans le temps de la longueur de la partie antérieure de l'arcade, ce qui est fort méritoire avec les moyens de l'époque.

Le second point avancé par Blandin traite du rôle moteur qu'aurait joué la dentition dans la croissance faciale. Il est toujours difficile de prouver une relation de cause à effet. Mais il faut reconnaître que les auteurs modernes ont, ou bien attribué cette croissance aux seuls facteurs génétiques, ou bien donné la plus grande place à l'action des fonctions ventilatoire et manducatrice. Toutefois l'importance du système dentaire n'est pas niée et les récents travaux de J. Talmant sur la morphogenèse de la région incisive l'a mise en évidence.

Que la forme des arcades soit déterminée par le jeu musculaire est devenu une notion de base, peut-être pourrait-on dire « la notion de base » de l'orthodontie d'aujourd'hui (Fig. 6). Elle fut comprise dans un sens très strict par l'École américaine à partir de 1936, c'est-à-dire, juste un siècle après la publication du livre de Blandin. À cette époque, Strang et Tweed proclamèrent qu'il fallait adapter par des extractions le volume de la denture à la taille de l'arcade, telle qu'elle était déterminée par l'équilibre musculaire. Les orthodontistes d'aujourd'hui, pour éviter ces extractions, tentent de modifier par des exercices appropriés le jeu musculaire et, par là, l'espace disponible pour les dents et comptent, plus

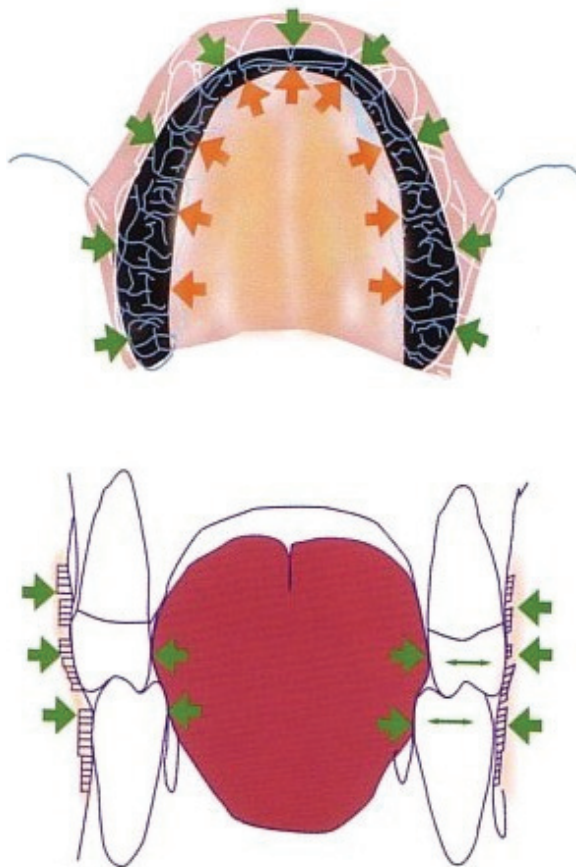


Fig. 6. Schéma représentant les pressions musculaires centrifuges et centripètes qui forment l'arcade dentaire. D'après Daniel Rollet in Lejoyeux Édith et Françoise Flageul, Propositions orthodontiques, Paris, Quintessence International, 2011.

ou moins prudemment, sur la tolérance des tissus mous. Mais personne ne remet en cause le principe posé en 1836 par Philippe Blandin.

Conclusion

L'apport de Blandin sur les deux premiers points s'inscrit dans le déroulement régulier du progrès scientifique, mais en ce qui concerne le rôle morphogénétique de l'équilibre musculaire, Philippe Blandin fut l'homme de la découverte. C'est lui qui a énoncé la loi qui détermine la forme des arcades dentaires, et c'est sur cet élément que repose une branche de l'art dentaire. Le rôle de Blandin est méconnu et il est juste qu'un hommage soit rendu à sa mémoire.

Bibliographie

- BLANDIN, Philippe Frédéric, *Anatomie du système dentaire considéré dans l'homme et les animaux*, Paris, J.-B. Baillière, 1836.
 LEMAIRE Joseph, *Traité sur les dents*, Paris, Béchét, 1822.
 LITTRÉ Émile, *Œuvres d'Hippocrate*, Paris, J.-B. Baillière, 1839, in Fabiani, *Ces histoires insolites qui ont fait la médecine*, Plon, 2011.
 OUDET Jean-Étienne, Mots « dent et dentition » in *Dictionnaire de médecine*, Adlon, Beclard, Berard et al. 2e ed., Tome 10, p. 85-210, Paris, Béchét jeune, 1835.
 TALMANT Jacques, DENIAUD Joël, « Du rôle des incisives maxillaires dans le développement de la base du nez », *L'Orthodontie Française*, 2006, 77, p.19-63.

NDLR

Lors d'un séminaire du Pr Gourevitch à l'École pratique des hautes études, M. Guy Courcou, docteur en pharmacie, installé à Aubigny-sur-Nère (Cher), avait présenté une très intéressante hypothèse : pour des raisons chronologiques, historiques, géographiques, culturelles et morales, Blandin serait la source, ou une source, du personnage d'Horace Bianchon, le médecin récurrent de la *Comédie humaine* de Balzac. On le voit en particulier pendant ses études au chevet du père Goriot (*Le Père Goriot*), et au sommet de sa renommée dans *Le Curé de village* appelé, par son confrère de province Roubaud, auprès de Véronique qui va mourir, pour la plus grande gloire de Dieu, et pour sa propre rédemption, croit-elle :

« Il faut déshabiller votre maîtresse, dit Bianchon à la femme de chambre quand elle entra.

– Ce sera bien difficile, madame est enveloppée d'un cilice en crin.

– Comment ! au dix-neuvième siècle ! s'écria le grand médecin, il se pratique encore de semblables horreurs !

– Madame Graslin ne m'a jamais permis de lui palper l'estomac, dit monsieur Roubaud. Je n'ai rien pu savoir de sa maladie que par l'état du visage, par celui du poulx, et par des renseignements que j'obtenais de sa mère et de sa femme de chambre.

On avait mis Véronique sur un canapé pendant qu'on lui arrangeait le lit de parade placé au fond de cette chambre. Les médecins causaient à voix basse. La Sauviat et Aline firent le lit. Le visage des deux Auvergnates était effrayant à voir, elles avaient le cœur percé par cette idée : nous faisons son lit pour la dernière fois, elle va mourir là ! La consultation ne fut pas longue. Avant tout, Bianchon exigea qu'Aline et la Sauviat coupassent d'autorité, malgré la malade, le cilice de crin et lui missent une chemise. Les deux médecins allèrent dans le salon pendant cette opération. Quand Aline passa, tenant ce terrible instrument de pénitence enveloppé d'une serviette, elle leur dit : – Le corps de madame n'est qu'une plaie !

Les deux docteurs rentrèrent.

– Votre volonté est plus forte que celle de Napoléon, madame, dit Bianchon après quelques demandes auxquelles Véronique répondit avec clarté, vous conservez votre esprit et vos facultés dans la dernière période de la maladie où l'empereur avait perdu sa rayonnante intelligence. D'après ce que je sais de vous, je dois vous dire la vérité.

– Je vous la demande à mains jointes, dit-elle ; vous avez le pouvoir de mesurer ce qui me reste de forces, et j'ai besoin de toute ma vie pour quelques heures. »

– Ne pensez donc maintenant qu'à votre salut, dit Bianchon. »

Armand, René et Armand Rosenthal : une famille au service de l'Institut dentaire de la faculté de médecine de Nancy

Armand, René et Armand Rosenthal : a family at the service of the Institut dentaire de la faculté de médecine de Nancy

Alain Westphal*, Édith Rosenthal-Aberdam, Magali Weiler

*MCU-PH à la faculté d'odontologie de l'université de Lorraine

Mots clés

- ◆ enseignement dentaire
- ◆ Nancy
- ◆ Rosenthal

Keywords

- ◆ Dental school
- ◆ Nancy
- ◆ Rosenthal

Résumé

Dès 1901, cette famille initie le développement de la première école dentaire publique en France. Armand Rosenthal (1865-1901) est connu comme un grand humaniste. Il est dentiste à Strasbourg, lorsque l'annexion de l'Alsace-Moselle le conduit à Nancy en 1871. « Regrettant son ignorance en pathologie générale », il commence tardivement des études de médecine et soutient sa thèse en mars 1896. Le 18 mai 1901, il est proposé comme premier directeur de l'Institut mais décède le 28 août, juste avant la première année de l'Institut. Un mois après son père, René Rosenthal (1870-1937) obtient le doctorat en médecine en avril 1896. Dans son mémoire, il se déclare descendant d'une lignée de dentistes. Il assumera la direction de l'Institut de 1901 à 1936. Son fils, Armand Rosenthal (1901-1944), médecin et auteur de nombreux travaux scientifiques lui succède. En 1941, il doit renoncer à ses fonctions du fait des lois antisémites de Vichy. Il rejoint le maquis du Vercors où il sera fusillé en 1944. Cette famille est profondément enracinée dans la pratique de la dentisterie. En associant culture médicale et art dentaire, ses membres préfiguraient l'évolution actuelle de l'odontologie.

Abstract

By 1901, this family has initiated the development of the first public dental school in France named "Institut dentaire de la faculté de médecine". Armand Rosenthal (1865-1901) is well known as a great humanist. He is dentist in Strasbourg when the annexation of the Alsace-Moselle leads him to Nancy in 1871. "Regretting his ignorance about the general pathology", he begins late studies of medicine and defends his thesis in March 1896. On May 18th, 1901, he is proposed as the first Director of the Institute but dies on August 28th, right before the first year of the School. One month after his father, René Rosenthal (1870-1937) obtains the degree in April 1896. In his report, he declares to be the descendant of a line of dentists. He will assume the direction of the Institute from 1901 to 1936. His son, Armand Rosenthal (1901-1944), a Doctor and the author of many scientific works, succeeds to him. In 1941, he must give up his functions because of the anti-Semitic laws of Vichy. He takes to the maquis of the Vercors where he will be shot in 1944. This family is deeply rooted in practice of dentistry. By associating medical culture and dentistry, its members preceded the current evolution of Odontology.

L'histoire de l'Institut dentaire de la faculté de médecine (1901-1970), ancêtre de l'actuelle faculté d'odontologie, constitue un centre d'intérêt depuis plusieurs années (Westphal, 2008). En juin 2010, Édith Rosenthal, descendante directe de cette famille, a contacté la faculté d'odontologie pour inviter au dévoilement de la plaque commémorative mentionnant son père, Armand, fusillé le 27 juillet 1944 à Saint-Agnan en Vercors. Désigné pour représenter la faculté, nous avons eu avec elle divers entretiens pour tenter de reconstituer le rôle de ses ascendants dans le développement

de l'Institut, avec le concours de mon épouse pour la saisie de l'entretien. Ce témoignage est bien sûr faillible, marqué par le temps ou une certaine hagiographie familiale. Quelques sources bibliographiques nous ont permis de valider ou invalider certains éléments du témoignage. Magali Weiler, étudiante de l'optionnel d'histoire de l'odontologie à Nancy, a été chargée d'une première mise en forme des informations. Élisabeth Poivre, secrétaire médicale au service d'odontologie du CHU et férue de généalogie, a commencé et continue encore des recherches pour reconstituer l'arbre familial en vue

Correspondance :

96, av de Lattre de Tassigny,
BP 50208, 540004 Nancy Cedex
alain.westphal@free.fr

Arbre généalogique

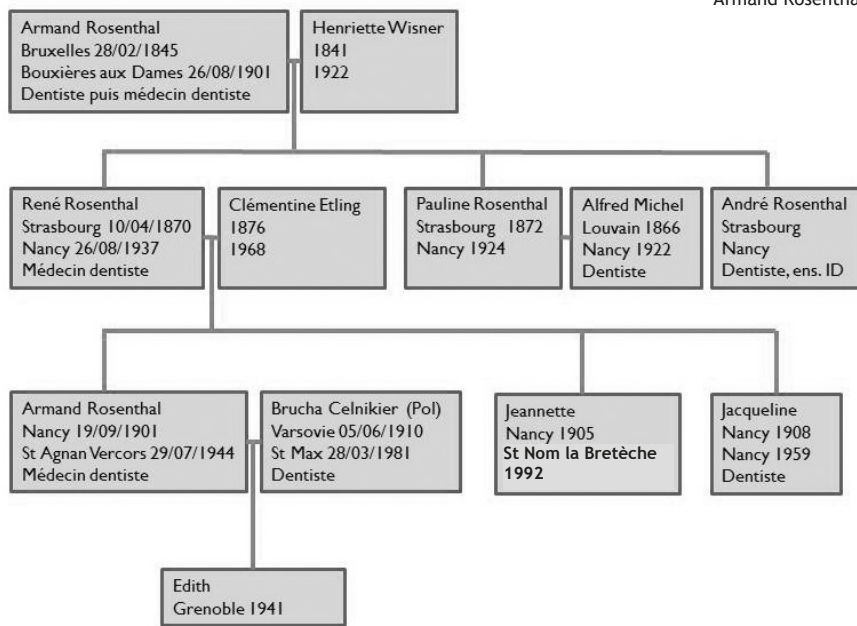


Fig. 1. Arbre généalogique descendant du premier Armand Rosenthal.



Fig. 2. Plaque en bois du cabinet dentaire du premier Armand Rosenthal. De style Henri II et datée des années 1880, elle est caractérisée par d'innombrables ornements sculptés comme des arabesques et des motifs végétaux (Mike Decker, antiquaire au Luxembourg).

d'identifier les nombreux dentistes qu'il contient. Nous allons voir l'implication de chaque génération dans la pratique de la « dentisterie ». Nous aborderons aussi leur implication dans le développement de l'enseignement et de la recherche clinique au sein de l'Institut dentaire.

La famille Rosenthal de Bruxelles à Nancy via Strasbourg (1845-1941)

Le premier de la lignée des directeurs de l'Institut se prénomme Armand et non André comme indiqué en 2008. Dans l'extrait du registre des délibérations de la faculté de médecine (ci-après) son prénom ne figurait pas et André a bien existé mais c'était l'un de ses fils (voir généalogie). Originaire de Bruxelles, Armand Rosenthal est « dentiste » à Strasbourg avant l'annexion de 1870. Il émigre ensuite vers Nancy où il installe son cabinet d'abord rue d'Amerval (Sicart-Lenattier, 2002), puis rue des Carmes dans une maison qui est toujours propriété de la famille. Né à Strasbourg, le second, René, continuera à exercer dans le même cabinet dentaire. Le troisième, né à Nancy et prénommé Armand comme son grand-père décédé quelques mois avant sa naissance, est « dentiste » et disparaîtra sur le plateau du Vercors en 1944, victime des dramatiques événements qui s'y sont déroulés. Nous reviendrons sur la signification exacte du terme de « dentiste » qui implique généralement des praticiens non médecins. Dans cette famille, le terme est généralement indiqué pour qualifier un type d'activité professionnelle. Nous retrouverons néanmoins dans le manuscrit du second Armand Rosenthal le terme de stomatologiste. Aussi, nous utiliserons parfois le terme de médecin-dentiste (d'ailleurs une des trois filières de l'internat en odontologie porte depuis peu le nom de médecine bucco-dentaire).

Arbre généalogique

La figure 1 reconstitue partiellement la descendance du premier Armand avec leurs conjoints respectifs en indiquant les dentistes et en précisant ceux qui sont médecins.

Armand Rosenthal (1845-1901)

Son *curriculum vitae* repose en grande partie sur le témoignage de son arrière-petite-fille Édith. Il n'y a pas d'image de lui. Il est né le 28 février 1845 à Bruxelles. Il est issu d'une fratrie de 19 enfants. Il est orphelin jeune et confié à une tante. Il serait quasiment autodidacte, fera des « petits boulots » en Alsace. Très volontaire, il n'hésitera pas à se rendre à Paris à pied. Il épouse Henriette Wisner le 8 avril 1869 à Strasbourg. Avant l'annexion en 1870, il est dentiste à Strasbourg au lycée, à l'École normale et au séminaire. Dès 1871, il émigre et ouvre un cabinet dentaire au 4, rue d'Amerval à Nancy. Républicain convaincu, il est cité parmi les participants d'une réunion de la jeune Ligue des Droits de l'Homme de Nancy (1898) à propos de la défense de Dreyfus (Sicart-Lenattier, 2002). Il s'installe ensuite au 36, rue des Carmes dans une maison qui reste propriété de la famille. Il décède, apparemment brutalement, le 26 août 1901 à 56 ans. Il pratique régulièrement la dentisterie, mais il n'y a aucune trace de la manière dont il s'est formé. Nous avons vu qu'il a exercé à Strasbourg puis à Nancy avant la Loi Brouardel. La description d'un autodidacte semble incertaine, mais longtemps il est dentiste au sens le plus courant du terme puisqu'il ne soutiendra sa thèse de médecine qu'en 1896 à l'âge de 51 ans, quelques années avant son décès. Il suit des études de médecine en même temps que son fils René. Dans le local où se trouvait son cabinet rue des Carmes, il reste dans le couloir du rez-de-chaussée la plaque qu'il avait installée (Fig. 2).

De sa production scientifique, il reste son mémoire de thèse de mars 1896 à Nancy à propos des altérations secondaires de l'appareil dentaire (disponible à la BIUSanté de Paris). Quelques lignes de son introduction rappellent le discours de Fauchard : « L'art dentaire, né sur la grand route ou sur la place publique, où, comme tout bohème, il s'est longtemps complu, en se bornant à l'empirisme, subit depuis quelques années une évolution scientifique qui ne peut que lui être extrêmement profitable. Pour notre part, depuis le jour, déjà bien lointain, où nous avons débuté dans la carrière de dentiste, nous avons maintes fois déploré notre ignorance médicale et les inconvénients fâcheux qui peuvent en être la conséquence. Maintes fois les difficultés de la clinique dentaire nous ont fait regretter notre ignorance en pathologie générale ». Sa bibliographie de thèse fait référence à une communication faite à Livourne en 1895 sur le traitement de certai-

UNIVERSITE DE NANCY
FACULTÉ DE MÉDECINE
EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
SÉANCE du 18 mai 1901
PROJET de CRÉATION d'un ENSEIGNEMENT DENTAIRE

... Ce projet... présente certains points, et particulièrement nomme les personnes à appeler à l'enseignement, qui seraient trois professeurs ou agrégés de la Faculté, chargés des cours d'anatomie et de physiologie, de pathologie interne ou externe de la bouche, de chirurgie dentaire, M. A. ROSENTHAL comme Directeur de la clinique et du laboratoire et M. R. ROSENTHAL comme chef de Laboratoire. M. HERRGOTT propose d'adresser à M. le Doyen des félicitations pour le projet qu'il a pu si laborieusement établir. Une discussion s'engage au sujet du personnel à appeler à l'enseignement et notamment des membres de la famille ROSENTHAL. Pour M. WEISS, l'Ecole Dentaire sera l'Ecole ROSENTHAL. Beaucoup de personnes pensent qu'il serait mauvais pour l'entreprise de proposer du même coup les noms de MM. ROSENTHAL père et fils, M. le Doyen croit bon au contraire pour la marche de l'Ecole que le Directeur de la Clinique et du Laboratoire ait comme collaborateur un assistant éprouvé par lui. La Faculté est consultée par M. le Doyen sur les différents points de la question. Aucune objection n'est faite sur le principe de la création d'un enseignement dentaire à la Faculté de NANCY. M. ROSENTHAL père est accepté sans avis contraire, comme Directeur de la Clinique et du Laboratoire dentaire. Quant à la désignation de M. le Docteur René ROSENTHAL, comme chef du laboratoire, les voix se sont partagées. Six mains se sont levées pour et six contre. Quelques-uns de nos collègues émettent l'avis qu'il vaudrait mieux ne pas désigner sur le projet l'assistant de M. ROSENTHAL et laisser celui-ci choisir son collaborateur.

Le Doyen,
Signé : GROSS

Le Secrétaire
signé : illisible.



Fig. 3. René Rosenthal : bronze d'Albert Finot (1876-1946).

nes caries dentaires.

Lors de la création de l'Institut dentaire, il est proposé comme premier directeur comme le montre l'extrait des délibérations du Conseil de la faculté de médecine du 18 mai 1901 (ci-dessus)

Nous pouvons y lire entre les lignes qu'Armand Rosenthal bénéficie d'une certaine reconnaissance de la faculté de médecine, vraisemblablement au-delà de l'obtention de son doctorat. On voit apparaître le prénom de René, son plus jeune fils, qui lui succèdera très vite.

René Rosenthal (1870-1937)

Nous retiendrons de son *curriculum vitae* qu'il est né à Strasbourg le 10 avril 1870. En 1896, il se marie avec une Parisienne, Clémentine Etling. Il reçoit la croix de guerre à l'issue de la Première Guerre mondiale. Il décède le 26 août 1937 à l'âge de 67 ans, Il est inhumé au cimetière juif de Prévillat à Nancy. Il pratique la dentisterie dans le cabinet du 36, rue des Carmes. C'est une source essentielle de revenus comme nous le verrons un peu plus loin.

Nous ne disposons que de peu d'informations sur sa production scientifique. D'emblée, il suit les cours de la faculté de médecine et soutient sa thèse en avril 1896, un mois après son père. Le sujet en est : « Des hémorragies consécutives à l'extraction des dents » selon l'orthographe de l'époque. Dans son mémoire (disponible à la BIUSanté de Paris), nous notons dans son introduction : « Fils et petit-fils de dentistes, entouré depuis notre enfance de dentistes, parents ou alliés, dentiste nous-même, nous avons maintes fois entendu parler de pertes de sang souvent abondantes se faisant par la plaie alvéolaire ; nous avons pu en observer quelques cas. Des travaux antérieurs ont été publiés sur la matière, nous les avons lus attentivement, et nous avons rapidement constaté que là comme en toute chose tout n'était pas dit. Il nous a semblé notamment que les causes de ces hémorragies n'avaient pas été suffisamment étudiées par ceux qui nous ont précédés, et une bonne partie de notre travail sera consacrée à l'exposé de l'étiologie des hémorragies consécutives à l'extraction des dents ». Dans sa bibliographie, il cite beaucoup Magitot, mais aussi la thèse de son père. Il restera très peu de temps chef de laboratoire de l'Institut, puisqu'au décès de son père, il prend la direction, le 28 octobre 1901, pour la rentrée de la première promotion d'étudiants en dépit des opposants à un

Institut Rosenthal (cf. l'extrait de délibération ci-dessus). Il jouit d'une certaine aura, puisque ses collègues et élèves lui offrent un bronze, vraisemblablement au moment où il reçoit la légion d'honneur. Création d'Albert Finot, un artiste lorrain, cette œuvre d'art constitue la seule image de lui dont dispose la famille (Fig. 3). De nombreuses miniatures de ce bronze ont été dispersées ; un exemplaire figure au musée de la faculté de médecine de Nancy. Comme son père, il garde son activité de dentiste au 36, rue des Carmes. Il faut noter que son salaire de 1500F n'a pas été augmenté de 1907 à 1931, (Conseil d'administration de l'Institut du 5 juin 1931). Il contribuera à l'installation de l'Institut dans son premier bâtiment autonome (Fig. 4) à la rentrée 1909 (Westphal, 2008).

Armand Rosenthal (1901-1944)

Né à Nancy le 19 septembre 1901, un mois après le décès de son grand-père, il porte le prénom de celui-ci. Ceci a pu prêter à confusion. Il étudie au lycée de Nancy (la référence locale) et nous disposons de sa photo de classe en 5ème pen-

Fig. 4. Le premier bâtiment autonome de l'Institut dentaire, rue Lionnois à Nancy.



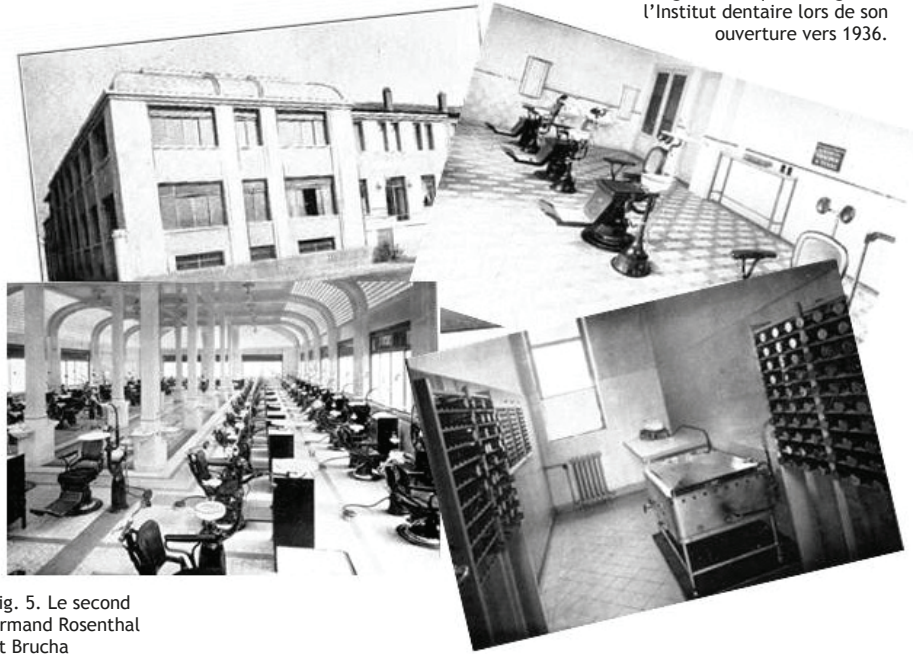


Fig. 5. Le second Armand Rosenthal et Brucha Celnikier.

dant l'année 1912-13. Il suit des études de médecine à Nancy et soutient sa thèse en 1925 : « Contribution à l'étude de la tuberculose linguale ». Il épouse Brucha Celnikier, une étudiante polonaise, victime du *numerus clausus* dans son pays, qui de prime abord n'appréciait guère son professeur puisqu'elle aurait souhaité « le voir pendre à la lune », brouille qui ne durera pas si l'on en juge d'après la figure 5 confiée par leur fille Édith.

En dépit de son grand investissement dans la recherche clinique et de son implication à l'Institut, Armand Rosenthal continuera d'exercer lui aussi au 36, rue des Carmes et lorsqu'en 1941, il part en zone libre vers le plateau du Vercors, il créera un cabinet dentaire à Villars-de-Lans tant pour les autochtones que les maquisards. Il accroît la recherche clinique ; il constitue le mémoire de ses titres et travaux de 1935 dont nous disposons. Ce document lui a vraisemblablement

Fig. 8. Quelques images de l'Institut dentaire lors de son ouverture vers 1936.



servi pour succéder à son père comme directeur de l'Institut en 1936. Une communication serait nécessaire pour présenter de manière exhaustive un tel assemblage de publications en général illustrées. Dans la période 1924-1935, on dénombre 50 références qui traitent des pathologies dentaires ou médicales, de la traumatologie maxillo-faciale, de l'anesthésie, de la chirurgie buccale, de la prothèse dentaire. Il est membre de multiples sociétés scientifiques. Le 28 juin 1941, suite aux lois antisémiques de Vichy, une note du ministère des Finances ordonne à Armand Rosenthal de quitter ses fonctions et le 7 juillet les chèques postaux refusent de lui virer son salaire. Entré dans le maquis du Vercors, il rédigera un rappel manuscrit de son travail, vraisemblablement en vue de pouvoir bénéficier d'une dérogation pour reprendre son activité précédente comme le prévoyaient les lois dans certains cas. C'est ce document, pathétique vu le contexte, que nous présentons dans les fig. 6 et 7. Sa grande fierté sera d'avoir contribué à

mes petites choses,

La fatigue va bien et reprend bien -
 Vous serez bien gentilles de recevoir la
 filiation Ething - Rosenthal. Wmms que vous avez
 mise sur vos feuilles de reconnaissance - Tous la pitié
 à ceci -

A. R.

Docteur en Médecine
 Ancien externe des Hôpitaux de Nancy
 Ancien préparateur d'anatomie et de la Fac de Nancy -
 Licencié de la Faculté
 Diplôme de l'École française de Stomatologie
 Ancien démonstrateur à l'Ec. franç. de stom.
 Ancien chef de clinique à l'Ec. franç. C -
 Professeur suppléant à l'Ec. franç. de stom.
 Chargé de cours à la Fac de Méd. de Nancy
 Directeur de l'Institut dentaire de la Fac de Nancy

Travaux scientifiques -

41 publications en France, Bulgarie, Belgique, U.S.A.
 4 thèses portant mon nom en France et à l'étranger.

1) Technique de l'opération spéciale
 2) " " de l'écaille mince
 3) Anesthésie au mélange novocaïne polystyrophylène.
 4) ~~Hypodermoclyse~~ Traitement de la pyurie diabétodentaire
 (les injections intraveineuses de fluorure de calcium en solution
 aqueuse -

Conférences à l'étranger -
 chargé de mission en Bulgarie (1932)
 Président d'Honneur des Congrès de dentistes de Bulgarie
 (Sofia 1932)
 Discours d'ouverture sur "La fatigue et la science française"
 Présentation d'une brochure de 110 pages éditée par mes
 soins (200 pages) destinée à faire connaître les progrès
 de la stomatologie en France -
 Conférence sur l'histoire des sciences et en particulier de
 la science française -

Conférences à la Soc. Royale de Clin. dent. de Bruxelles -

A fait construire l'É.D. de la Fac de Nancy, qui sert
 de modèle d'organisation et d'implantation en Europe -
 la plus belle habitation européenne de genre -

Un des 10 de cette liste dans la filiation à propos du grand père Aléxis
 et de ses fils, la "famille" Aléxis "d'Edmond About
 Edmond About père de St. Dieudonné pour le grand père Ething -
 une des 10 pages

mes plus affectueux salons - Armand

Fig. 6-7. Titres et travaux manuscrits du second Armand Rosenthal.

l'installation de l'Institut dans des locaux remarquables (Fig. 8).

Ayant rejoint le maquis du Vercors, parmi les premiers, il s'implique dans l'hôpital du maquis. Après l'envahissement du plateau par les troupes ennemies, la situation s'aggravant, l'hôpital doit se replier dans la nuit du 21 au 22 juillet 1944. Les blessés intransportables sont cachés dans le porche de la grotte de la Luire (Fig. 9). De nombreux sites en ligne racontent la prise de cette grotte, épisode dramatique de la fin du maquis du Vercors. Le 27 juillet 1944 à 16h30, les forces ennemies découvrent le refuge et la grotte devient le lieu d'innombrables massacres. Absent à ce moment-là, Armand Rosenthal est pris peu après, puis fusillé le 27 juillet 1944 ou un peu plus tard. Il est inhumé au cimetière militaire de Saint-Nizier-du-Moucherotte, sous une croix comme c'est souvent l'usage dans les cimetières militaires. Sa mère, Clémentine Elting, le fera transférer à Nancy vers 1946 où il est inhumé au cimetière juif de Préville comme son grand-père et son père.

Conclusion

Pendant 40 ans (1901-41), l'implication de la famille Rosenthal dans la mise en place de l'enseignement dentaire à Nancy pourrait se résumer en trois points. Sur tous les plans et non sans difficultés, ils ont totalement assumé la création et le développement initial de l'Institut dentaire à la demande de la faculté de médecine et en particulier du doyen Gross. Issues d'une longue tradition de la pratique de l'art dentaire, les trois générations se sont attachées à médicaliser la dentisterie sans la détourner de ses objectifs cliniques initiaux. Elles anticipaient ainsi l'évolution de la dentisterie d'aujourd'hui comme en témoigne l'organisation récente de l'internat qualifiant en odontologie avec parmi ses trois spécialités : la chirurgie orale et la médecine bucco-dentaire.

NDLR

Les premières « doctresses » à la faculté de médecine de Nancy (1894-1914)

À partir des années 1870, des jeunes femmes venues de l'Est, de l'Empire russe et des Balkans, ont été accueillies dans les universités d'Europe (France, Suisse, Allemagne, Belgique, Autriche et Italie), en un temps où aucune jeune fille de ces nations n'avait encore imaginé entreprendre des études supérieures. Celles qui s'inscrivirent à la faculté de médecine de Paris ont fait l'objet d'études nombreuses et détaillées, mais il n'existait jusqu'à présent aucun travail sur les facultés de province. Dans une thèse soutenue à Paris en 1900 par une jeune Polonaise, Mélanie Lipinska, sur les étudiantes en médecine étrangères en France, la faculté de médecine de Nancy fait l'objet d'une mention toute particulière, avec des précisions quant aux dates d'arrivée des premières étudiantes et de leur cursus. Communication de Simone Gilgenkrantz à la Société française d'histoire de la médecine, le 17 mars 2012



Fig. 9. La grotte de la Luire et ses réfugiés en 1944 (Cliché vraisemblablement réalisé par le fils du Dr Ganimède, disponible sur le site du Musée de la Résistance : www.museedelaresistanceenligne.org/mediatheque/pageDoc.php?media_id=581)

Bibliographie

- L'Institut dentaire de la faculté de médecine de Nancy*, plaquette publicitaire largement illustrée destinée aux étudiants français et étrangers, imprimée chez J. Coube et fils à Nancy, dans les années 30.
- PETRAZOLLER, François, *Faculté de Chirurgie Dentaire de l'Université Henri Poincaré, Nancy 1*, compilation d'archives de l'Institut dentaire et de la faculté de chirurgie dentaire déposées aux archives départementales, rue de la Monnaie à Nancy, 1999.
- ROSENTHAL, Armand, Des altérations secondaires de l'appareil dentaire, *Thèse médecine*, Nancy, mars 1896, 105 p.
- ROSENTHAL, Armand, *Titres et travaux scientifiques*, Nancy, 1935.
- ROSENTHAL, René, Des hémorragies consécutives à l'extraction des dents, *Thèse Médecine*, Nancy, 1896, 87 p.
- SICARD-LENATTIER, Hélène, *Les Alsaciens Lorrains à Nancy 1870-1914*, Haroué, Gérard Louis, 2002, 463 p.
- WESTPHAL, Alain, « Les débuts de l'enseignement dentaire public à Nancy après la loi Brouardel de 1892 », *Actes de la SFHAD*, 2008, p. 44-47 www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol13/2008_11.pdf

Le flaconnage pharmaceutique dentaire et médical : trois siècles de flaconnage d'élixirs dentaires du XVIII^e au XXI^e siècle

Three centuries of bottle manufacture for dental elixirs since 18th to 21th century

Xavier Deltombe

DCD, DEA en histoire de la médecine (EPHE)

Mots clés

- ◆ élixirs
- ◆ flaconnage
- ◆ thérapeutique médicale

Keywords

- ◆ elixirs
- ◆ bottle manufacture
- ◆ therapeutic medical

Résumé

Tant que la thérapeutique médicale et dentaire a été inefficace, le recours aux plantes médicinales a été d'une grande importance. La production, l'usage, et le commerce des élixirs ont fait longtemps l'unanimité de tous ceux qui participaient du monde des arts de guérir. L'étude du flaconnage de ces élixirs participe du regard sur trois siècles de cette thérapeutique.

Abstract

As long as the medical and dental therapeutics were ineffective, the recourse to healing plants was of great importance. The production, the use, and the trade of elixirs made for a long time the unanimity within those who participated in the world of the arts to cure. The study of the bottling of these elixirs participates of the glance over three centuries of this therapeutics.

C'est à l'appui de quelques pièces de musée dentaire que je souhaite aborder le flaconnage des produits dentaires et en particulier des élixirs dentaires du XVIII^e au XXI^e siècle. J'ai publié un premier article en 1995 sur les produits à usage dentaire au XVIII^e siècle (Baron, Deltombe, 1997), à partir de la lecture des annonces dans les journaux de l'époque, des premiers livres qui abordent le sujet (Nicolas Lémercy 1645-1715) en 1730, John Radcliffe (1650-1714) en 1730 à Londres, jusqu'à Jean-Baptiste Gariot (1761-1835) qui était expert pour les dents, mais aussi dentiste du roi d'Espagne, tous vendeurs d'élixirs, et à partir d'inventaires de praticiens, lors de décès ou de remariage. Avec Pierre Baron, nous nous sommes penchés plus avant sur la production, la distribution et la commercialisation des produits dentaires au XVIII^e siècle en France, en publiant en 1997 dans la revue anglaise *Dental Historian*, puis dans l'ouvrage européen *Dental Practice in Europe at the end of the 18th century*.

Qu'est-ce qu'un élixir ?

Selon le dictionnaire Panckoucke (vol. 11, 1815, p. 434), l'élixir ou *elixirium* est une teinture alcoolique composée : c'est une définition assez vague. Il y a donc un flou de définition médicinal et pharmaceutique. Un opiat est un élec-

taire qui contient de l'opium. Un électuaire est un médicament mou, un peu plus épais que le miel, et que l'on compose avec des poudres, des pulpes et des extraits. On se sert de sirop ou de vin pour lui donner la consistance requise. C'est déjà plus précis. Les plantes médicinales ont été pendant longtemps le seul remède plus ou moins efficace pour les pathologies dentaires avant l'étape ultime, l'extraction. En infusion, en décoction, en fumigation, en masticatoire, la liste est longue des différentes préparations de ce qu'on appelle les simples, c'est-à-dire les corps naturels et les plantes médicinales en général. L'un des moyens de conserver les propriétés de ces plantes est de procéder à une distillation alcoolique, ce qui donne une liqueur que l'on appelle d'un mot magique, élixir. Ce mode de préparation permet de faciliter l'extraction des composés des plantes. L'alcool est un conservateur et un stabilisant qui permet à l'élixir de le conserver, de le transporter aisément, de le vendre, et d'espérer un effet immédiat et puissant par la concentration des différents éléments.

L'usage des élixirs est-il important ?

À la fin du XVIII^e siècle, le monopole pharmaceutique (1770 en France) est loin d'être la règle en Europe occidentale : la

Correspondance :

Correspondance
6, rue La Fayette 35000 Rennes
xdeltombe@numericable.fr

Disponible en ligne sur www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad
1277-7447 - © 2012 Société française d'histoire de l'art dentaire. Tous droits réservés.



Fig. 1. Quatre flacons d'éllixir : à gauche : Quinonine, le troisième Pneumogéine, XX^e.

préparation et la vente des remèdes ne sont pas l'exclusivité des pharmaciens. Les médecins, les apothicaires, les sages-femmes, les épiciers, les droguistes, les rebouteux, mais aussi tous les praticiens de l'art dentaire se disputent la préparation et la vente des remèdes. La thérapeutique médicale et dentaire est assez inefficace. Le recours aux plantes médicinales fait l'unanimité de tous ceux qui participent du monde des arts de guérir. Des experts pour les dents jusqu'aux charlatans, de Pierre Fauchard (1728) à J.-B. Gariot, les ouvrages dentaires abordent aussi la thérapeutique dentaire par l'usage des élixirs (pour la bouche, les gencives, la douleur...). En témoignent aussi les avis distribués par les experts pour les dents comme Ristorini en 1788 qui vante son élixir dentaire. Une composition classique est un mélange de gérofle associé à de l'opium, de la cannelle, du pyrèthre, de la résine et de l'eau-de-vie à 22 degrés.

Ensuite, c'est un commerce interne important pour les praticiens, les pharmaciens, les marchands d'orviétan, les libraires, c'est aussi un commerce de vente par correspondance (madame de la Faudignère, épouse Duval, le citoyen Botot),

Fig. 3. Trois flacons d'éllixir de forme hexagonale, dit « à l'allemande », XX^e.



Fig. 2. Trois flacons d'éllixir ovales en forme de flasques. Bouchons vissés. Première moitié du XX^e.

ce commerce se développe aussi par les réclames dans les journaux à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

C'est enfin important par les échanges avec les pays voisins : l'éllixir de Stoughton, de Greenough (il s'agit d'un pharmacien de Londres du XVIII^e siècle), les gouttes d'Angleterre ou élixir antiépileptique (mélange de vin et d'opium). Ces produits anglais sont aussi vendus en France (malgré les blocus commerciaux) et connus par les réclames des journaux. Les religieux sont aussi présents dans ce commerce : l'éllixir dentaire de l'abbé Ancelot. Les élixirs ont un intérêt médical et commercial pour de grands praticiens comme Carnelli, Borsary, Ricci, Geraudly, Contugy mais aussi Fauchard, L'Écluse et Gariot.

Dans les campagnes du début du XIX^e siècle, les officines de pharmaciens restent l'exception : les populations se tournent vers les remèdes traditionnels et les guérisseurs ; il y a donc un enjeu économique certain pour les élixirs. Dès 1728, une série de décrets va préciser les autorisations de vente de remèdes. Tout dépend du premier médecin du Roy. L'autorisation de vente devient soumise à brevet, confirmée par lettre patente. Pour autant, de nombreuses procédures sur l'authenticité et la paternité des élixirs vont émailler l'univers médical, bien souvent pour de simples raisons financières. Ainsi on peut lire dans *La Gazette Nationale* ou *Le moniteur Universel* du 18 décembre 1790 (p. 659) : « M. Botot croit prévenir le public que des malintentionnés et de mauvaise foi osent débiter sous leur nom un élixir, comme la couleur ressemble à peu près à l'eau balsamique et spiritueuse de monsieur Botot ». Ou encore dans cette lettre au rédacteur des *Affiches de Rennes* : « Monsieur, toute erreur relative à l'art de guérir est un mal pour l'humanité : il en est une à laquelle la mort de M. de la Faudignière, Chevalier de l'Ordre du Mérite et chirurgien-dentiste de Monseigneur le Duc des Deux-Ponts, peut donner lieu. Je crois donc en prévenir le public, en lui déclarant que c'est à moi seule que mon père a transmis, par donation, la recette de ses élixirs et opiat odontalgiques, pour les maladies des dents et des gencives : ils se distribuent toujours à la même maison, au pavillon de la rue et place Royale, quartier Saint Antoine, à Paris, où en est le seul dépôt. J'ai l'honneur d'être : Signé de la Faudignière, épouse de M. Duval, Maître en chirurgie, à Paris ». (*Affiches de Rennes*, mercredi 18 avril 1787, n° 39).

Les conflits économiques sur les élixirs sont toujours d'actualité : en témoigne l'arrêt de la cour de la commission de la Communauté Européenne du 14 décembre 1995, la France



Fig. 4. Trois flacons identiques soufflés. Production de la Grésigne ? XVIII^e ou début XIX^e.

ayant mandaté le Tribunal de Grande Instance de Paris après avis de nombreux experts, en application de l'article 177 du traité de la Commission européenne. Question : compte tenu de la composition, de la présentation et de la fonction, les pastilles Valda, de la Société Valda SA, des élixirs Sangart et Quintonine de cette même Société Valda relèvent-ils du chapitre 30 du tarif douanier communautaire en tant que produits pharmaceutiques ? Après avis d'experts européens, et sans doute quelques dégustations, il ressort que chaque bouteille d'élixir Sangart de la Société Valda contient de l'eau distillée, du sirop, de l'alcool, du sodium, de la noix vomique (c'est-à-dire de la strychnine à dose homéopathique) du foie de veau et des agents aromatisants, et pour l'élixir Quintonine il est ajouté du glycérosphate acide de calcium. L'arrêt de la Cour Européenne de Bruxelles est ainsi rédigé : « Lorsque la proportion d'agents aromatisants entrant dans la composition de l'élixir ne permet pas à ce dernier d'être uniquement utilisé à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, ce dernier ne peut être considéré comme un produit pharma-

ceutique ». Il s'en est suivi de lourdes condamnations financières (1.728.000 F) et pénales. À la suite de quoi la Société Valda cessa la production de ses élixirs.

Le flaconnage des élixirs

Le verre est composé de 50 à 70% de silice et de 50 à 25% de soude et de chaux. Le bioxyde de manganèse ou savon des verriers rend le verre plus blanc et plus brillant. Le verre commun le plus utilisé en France au début du XVIII^e est le verre de fougère, le fondant est la cendre de fougère. Vers 1765 on abandonne le verre de fougère qui donne du verre souvent teinté, verdâtre dont on fait les fioles de médecine, pour utiliser des soudes importées d'Espagne.

Il y a trois méthodes pour réaliser des flacons de verre : par moulage, par soufflage, et par coulage. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les flacons sont soufflés dans des moules en deux pièces (la couture ou ligne de jonction des deux moules est visible). Ces moules sont en terre ou en bois graphités, puis en fonte. Les moules permettent certains décors ou lettrages (pour indiquer la contenance par exemple, ou la nature du produit, ou le nom du pharmacien). Il est très difficile de préciser le lieu de fabrication des flacons d'élixir, tant les verreries sont nombreuses en France, là où il y a du bois de chauffe. Au XVIII^e siècle, l'Anjou produit des flacons d'un ton vert olive assez typé. La coloration verte ou brune est due à la nature du sable ferrugineux utilisé. Le Sud-Ouest de la France produit un flaconnage vert clair dû aux oxydes de fer. Le Bourbonnais, le Centre et le Nivernais produisent une verrerie rosée. Le Sud-Est et la Provence ont une verrerie à reflets jaunâtres dûs aux oxydes d'argent. Les archives ne précisent que rarement la production de verre blanc pour les apothicaires (c'est le cas de Javardan en Bretagne, ou de verriers protestants du comté de Foix près de l'Espagne, chassés par les persécutions religieuses), mais aussi les verriers des Hautes-Pyrénées de la région de l'Arize. Quant aux verriers normands, ils ont une production de très belle qualité et d'une grande pureté. Au XVIII^e siècle, également, apparaît une production nouvelle, le verre façon d'Angleterre plus communé-

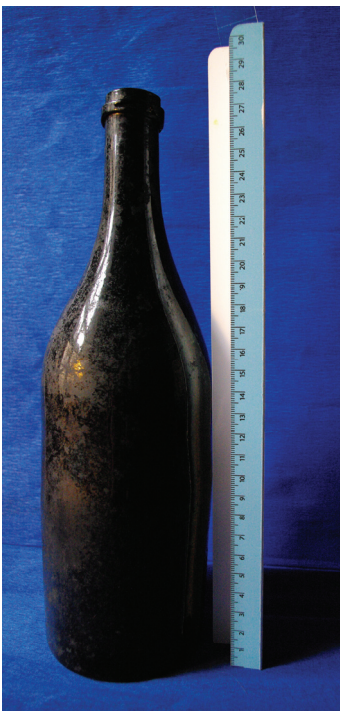


Fig. 5. Bouteille en verre dit « d'angleterre » début XVIII^e.



Fig. 6. Très beau flacon début XVIII^e. Col droit. Belle transparence du verre. Production normande ?



Fig. 7. Très beau flacon début XVIII^e. Col évasé. Poids 92 grammes. Production normande ?



Fig. 8. Flacon à élixir ou parfum. Col étroit. Belle transparence. XVIII^e ?

ment appelé « verre noir » ou verre à bouteille en référence aux verreries anglaises, les premières à avoir utilisé la houille au XVII^e siècle.

À partir de 1884, la mécanisation et de nouveaux procédés de chauffe permettent l'émergence d'un verre de type industriel employant une main d'œuvre moins qualifiée. Créée en 1665, sous Louis XIV, la Manufacture royale des Glaces deviendra Saint-Gobain en 1858. L'expérience de Saint-Gobain spécialisée dans le verre pharmaceutique remonte à 1917 (Sucy-en-Brie, Mers-les-Bains). En 2007, Saint-Gobain est devenu Saint-Gobain-Desjonquière (d'où les lettres SGD) avec 150 moules pharmaceutiques différents. De même les lettres VFA signifient verrerie flaconnage Agussol.

Iconographie

En 2010, des travaux dans l'arrière-cour d'une vieille pharmacie de Rennes (au moins trois générations de pharmaciens se sont succédées) ont permis de faire une découverte presque archéologique : une auge de granit remplie de terre contenait une collection d'une centaine de flacons différents en verre, flacons pharmaceutiques de toutes tailles, de toutes contenances, plus ou moins anciens. Une certitude : ils étaient en usage dans l'officine. Pourquoi ont-ils été entreposés à cet endroit et pas évacués ? Le mystère reste entier. Cette découverte et l'analyse qui en a suivi ont permis une étude du flaconnage des élixirs.

Présentation des flacons

Les flacons présentés sont soit des flacons d'élixir à usage exclusif, soit des flacons médicaux caractéristiques qui ont pu avoir un contenu et une vente d'élixir, soit des flacons à usage de liqueur, de parfum, de vin ou d'élixir. On remarquera particulièrement : quatre fioles à pharmacie en verre de couleur bleu-vert typique du Sud-Ouest de la France (région de la Grésigne). Une bouteille de verre noir dite à l'anglaise. Deux flacons en verre très pur, typique de la production normande du XVIII^e siècle. Et les formats très différents des flacons d'élixir.

Annexe

- L'élixir d'amour : « L'elisir d'amore » est un opéra en deux actes de Gaetano Donizetti : l'action se passe dans un village basque du XVIII^e siècle.
- L'élixir de marabout est une huile cosmétique qui rajeunit la peau, et qui est aisément accessible à l'achat.
- L'élixir du Suédois à base de manne, de racine d'angélique, d'aloès, de rhubarbe, de séné, de zédoaire, de myrrhe, de carline, de camphre, de valériane, de safran, de cannelle et de cardamome. C'est-à-dire les mêmes plantes, les mêmes préparations qu'il y a trois siècles. Il promet (entre autres) une peau parfaitement lisse et éclatante de jeunesse et une digestion parfaite.
- L'élixir de la Grande Chartreuse : deux moines conservent le secret de fabrication. Ce sont deux hommes, le secret sera donc bien gardé, et puisque ce sont deux moines, ce secret restera éternel.

Bibliographie

- BELLANGER, Jacqueline, *Verre d'usage et de prestige*, Paris, L'Amateur, 1988. 525 p.
- BARON, Pierre, DELTOMBE, Xavier, "Dental products in France in the 18th century: Their production, distribution, commercialisation", *Dental Historian*, XXXII, May 1997, p. 66-82.
- GARIOT, Jean-Baptiste, *Traité des maladies de la bouche*, Paris, Duprat-Duverger, 1805.
- HILLAM, Christine, *Dental Practice in Europe at the End of the 18th Century*, New-York, Amsterdam, Clio Medica, 2003, 518 p.
- LÉMERY, Nicolas, *Cours de Chymie*, onzième édition, Paris, Jean-Baptiste Delespine imprimeur-libraire ordinaire du Roy, rue Saint-Jacques, à Saint-Paul, 1730.
- RADCLIFFE, John, STROTHER, Edward, *Dr. Radcliffe's practical dispensatory*, London, C. Rivington, fifth edition, 1730.
- RISTORINI Vincent, *Avis que donne au public le Sieur Ristorini*, Rennes, 1788, 13 p.

Musée du verre à la verrerie de Carmaux (Tarn, France).

NDLR

Aromata : Düfte und edle Flakons aus fünf Jahrhunderten = Five centuries of scent and elegant flacons / Heiner Meininghaus, Christa Habrich ; ein Aufsatz von Tanja Volz Stuttgart : Arnoldsche, 1998, 160 p. : ill. (some col.) ; 31 cm., ISBN : 3-925369-82-1

Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du 25e anniversaire du "Deutsche Medizinhistorisches Museum". - Text in German and English.

Les pélicans dentaires : où, quand, pourquoi, comment ?

Dental pelicans : where, when, why, how ?

Gérard Braye

Secrétaire général de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Art Dentaire (ASPAD)
<http://www.biusante.parisdescartes.fr/aspad>

Mots clés

- ◆ histoire dentaire
- ◆ instrument chirurgical
- ◆ dent
- ◆ extraction
- ◆ pélican
- ◆ Fauchard

Keywords

- ◆ dental history
- ◆ surgical instrument
- ◆ tooth
- ◆ dental extraction
- ◆ pelican
- ◆ Fauchard

Résumé

Instrument d'extraction bien spécifique de l'art dentaire, le pélican nous pose de nombreuses questions. Avec le support d'une collection instrumentale, nous allons y répondre en abordant l'historique de cet instrument, son étymologie, les différents types, les manières de les utiliser.

Abstract

Many questions about so called pelican, a dental art specific extraction instrument. With the help of collection we try to settle questions about its use, history, etymology, and kinds of use.

Les historiens de l'instrumentation médicale sont souvent interrogés au sujet du pélican dentaire. C'est la ressemblance avec l'extrémité bien particulière du bec de l'oiseau, remarquablement adaptée à la préhension, qui a fait donner son nom à l'instrument dentaire (Fig. 1).

On dit que c'est le Padouan Fabrice d'Acquapendente (1537-1619) qui décrit la ressemblance de l'instrument avec le bec si curieux de l'oiseau éponyme (1542), mais avant lui, l'on peut dire que dans sa *Chirurgia Magna* (1363) Guy de Chauliac (1300-1368) décrit l'instrument sans le nommer : « Ce peuvent estre des tenailles semblables à celles desquelles on relie les tonneaux ... », (« De l'arrachement des dents », 1890, p. 511). Le chirurgien allemand, Johann Scultet (1595-1645), présente aussi une « tenaille appelée pélican, parce qu'elle ressemble au bec de l'oiseau pélican. On s'en sert pour arracher les dents molaires » (1712, p. 23). Et Pierre Fauchard décrit « une espèce d'instrument qui sert à ôter les dents [qui] se nomme élévatoire ou levier. Cet instrument ressem-

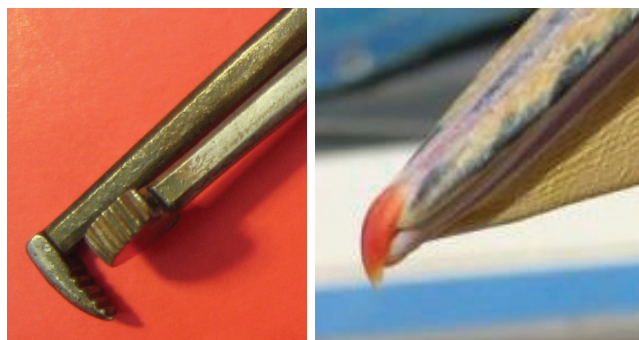


Fig. 1. 1a et 1b juxtaposées : comparaison de l'instrument et de l'extrémité du bec de l'oiseau.

Correspondance :

45, avenue Paul Doumer 06190 Roquebrune Cap-Martin
 Gerard.braye@wanadoo.fr



Fig. 2. Pélican tiretoire non réglable, XVII^e.

ble en quelque manière au traitoir, ou chien, dont les Tonne-liers se servent, pour engager les cerceaux autour de la fu-taille » (1746, p. 145-146) ; et il renvoie à la Planche XXII, (p. 202), où est représenté son « nouveau pélican ».

On trouve une des premières illustrations de ce type de pélican dans une édition vénitienne de 1542 de Giovanni d'Arcolani (?-1484) (*Commentaria in nonum librum Rasis ad regem Al-mansorem*) Également dans la *Gross Chirurgi* (1549), de Walter Ryff (?-1562), sont reproduits plusieurs modèles de péli-cans à une ou deux branches avec simple ou double-appuis.

Sans entrer dans une classification fastidieuse, sous le nom de pélican distinguons deux familles d'instruments d'extraction dentaire : les pélicans type tiretoires, les pélicans classiques à branche à crochet non réglables ou à branche à crochet adap-tables.

Les pélicans tiretoires

Le tiretoire dentaire est constitué d'un manche et de sa tige prolongé d'un appui et d'une branche à crochet mobile dans un seul sens. Voyons différents types de pélicans tiretoires :

- Pélican tiretoire à branche non réglable du XVII^e siècle (Fig. 2).
- Pélican tiretoire adaptable à branches multiples XIX^e par Charrière.
- Pélican tiretoire à branche à crochet adaptable XIX^e par Lüer. Le système d'adaptation de la longueur de la branche est du à un axe fileté intégré dans le corps du tiretoire (Fig. 3).
- Daviers pélicans tiretoires à branches amovibles ; modèles de Laforgue.
- L'attractif d'Estanque par Mathieu en 1862 est un pélican



Fig. 3. Pélican tiretoire adaptable, XIX^e.

tiretoire complexe : cet instrument très adaptable fut conçu pour déplacer, pousser la dent sur un plan incliné pour en-trainer son avulsion. On ne connaît pas vraiment ses qualités opératoires, mais l'instrument est capable de développer des forces très importantes. Le pélican tiretoire est plus spécialement destiné aux dents antérieures. La dent est complètement coincée par l'extrémité de l'instrument. L'extraction est réalisée par un mouvement de rotation limité dans un plan plus ou moins vertical, vestibulo-lingual.

Les pélicans classiques et de leur usage

C'est un instrument avec un point d'appui semi-circulaire et une branche à crochet. Cet instrument est en effet d'un ma-niement difficile par un mouvement de rotation parallèle au plan occlusal. Il faut un excellent positionnement de l'opéra-teur avec son patient, un bon point d'appui en bouche, un bon grippage du crochet sur la dent à extraire, une bonne distance crochet point d'appui avec une ouverture d'environ 50° de l'angle branche et corps de l'instrument. Une excel-lente prise en main est nécessaire pour pouvoir développer une grande puissance non pas avec le poignet mais avec le déplacement de tout l'avant-bras. Les auteurs anciens ne sont pas toujours précis sur les techniques d'utilisation des péli-cans. Cependant ils soulignent presque tous la dangerosité de l'instrument. De très nombreux cas d'utilisations mal domi-nées sont rapportés avec des dégâts catastrophiques, la puis-sance du bras de levier de l'instrument pouvant être dévasta-trice. Évolution de ce type de pélican (Fig. 4, 5, 6).

Francisco Martinez de Castrillo (c. 1525-1555) précise bien la



Fig. 4. Pélican à branches non réglables, XVII^e.



Fig. 5. Pélican deux appuis et une branche, XVIII^e.



Fig. 6. Pélican à deux branches et une extrémité servant d'élévateur, XVII^e.



Fig. 7. Pélican adaptable type Heister à branche amovible, XVIII^e.

différence d'indication entre le davier et le pélican, car « il arrive souvent, à ne pas le savoir, que l'on casse la molaire. Quand elle n'est pas corrompue ou peu et qu'elle peut subir une quelconque force sans se briser, il convient d'arracher avec le davier, car ainsi on l'arrache plus facilement et plus vite, et sans danger pour les dents qui restent. Mais, si l'on a quelque crainte que la molaire vienne à se briser, il faut arracher avec le pélican, car si l'on sait bien le faire, on est assuré de ne pas décapiter la molaire, même si elle est fort pourrie » (1557, f 50v, 50r).

Ambroise Paré (1510-1590) propose deux possibilités dans le cas où « l'on cognoit que la dent ne puisse estre arrachée par le pousoir », soit « on les rompt [avec un davier], à cause qu'elles tiennent par trop, à fin d'instiller quelque chose en leurs racines ou les cautériser plus aisément », ce qu'il appelle le « deschapellement » (1573, p. 349). Soit « On s'aidera des policans. Selon que le dentateur se sera exercé à tirer des dents ; car véritablement il faut estre bien industrieux à l'usage des policans, à cause que si on ne s'en scait bien aider, on ne peut faillir à jetter trois dents hors la bouche, & laisser la mauvaise gastée dedans » (1573, p. 354-355). Urbain Hémarde (1548 ?-1592) en 1582 parle aussi d'extraction, mais ne dit pas comment. Il mentionne le davier mais n'est pas d'accord avec le « deschapellement » opéré par Paré.

Dès 1719, Lorenz Heister (1683-1758) présente dans un précis de chirurgie, un pélican avec une ingénieuse amélioration : c'est la possibilité de faire varier la longueur des branches par un système d'axe fileté incorporé dans le corps de l'instrument et activé par la rotation du manche. En voici reproduits deux modèles (Fig. 7 et 8).

Fauchard (1679-1761) en 1728 comme en 1746 est beaucoup plus précis : il présente longuement son pélican avec toutes ses possibilités et de nombreuses illustrations. Il nous décrit le positionnement du patient et la manière de placer l'instrument avec sa manipulation détaillée. C'est l'instrument que préfère Fauchard pour enlever les dents, mais il met bien en garde des dégâts éventuels. Lui aussi effectue « un déracinement, un ébranlement » suivi d'une sortie au davier (1728, T II, p. 168-178). N'oublions pas un autre usage du pélican rapporté par Fauchard avec lequel il luxait certaines dents pour les redresser orthodontiquement. D'ailleurs Jean-Jacques Perret, dans l'*Art du Coutelier* de 1772, reproduira le « cric de Foucou » pour redresser les dents, instrument fortement inspiré du pélican classique. Jean-Baptiste Gariot (1761-1835) en 1805 est clair : il « déracine » à l'aide du pélican pour obtenir une bonne luxation et terminer au davier.

Dans un coffret de chirurgie par Grangeret de 1805 nous trouvons un pélican complexe remarquable par sa taille, son marquage, et les différentes possibilités d'utilisation grâce à ses appuis et ses huit branches amovibles (Fig. 9). Ce pélican est d'une rare adaptabilité à la topographie anatomique de l'es-



Fig. 8. Pélican de Carabelli de type Heister, Vienne 1840.

pace d'extraction. Son exceptionnelle finition prouve une métallurgie complètement maîtrisée. Cet ensemble avec sa virole or et son manche ivoire est une marque de la prestigieuse qualité des couteliers chirurgicaux parisiens du XIX^e.

Le concept d'extraction

Il est certain que le concept d'extraction dentaire antérieur au XX^e siècle n'avait rien à voir avec celui du XXI^e siècle. Les raisons d'enlever les dents n'étaient pas toujours les mêmes que maintenant. Il fallait avant tout soulager les malades. L'arrivée de l'anesthésie fit la différence. Ceci explique le rôle déterminant qu'a joué la profession pour la promotion de cette découverte. Avant l'anesthésie il fallait être surtout rapide et efficace. Quand une obligation l'imposait, le praticien devait avant tout essayer d'estimer ce qu'il lui serait possible d'extraire, quel résultat escompter. On était alors limité à des dents mobiles, des chicots, des racines résiduelles. Une dent bien enchâssée ne pouvait qu'exceptionnellement être enlevée. La rapidité et la brutalité de l'intervention amenaient parfois de grands dégâts osseux, concept accepté par l'obligation d'efficacité soutenu par une instrumentation redoutable. Mais on pratiquait aussi souvent de simples fractures coronaires pour ouvrir des dents afin de tenter gérer la douleur. L'utilisation du pélican nécessitait une bonne évaluation du point d'appui et de la résistance de l'élément à enlever pour exploiter les qualités de l'instrument avec son



Fig. 9. Pélican complexe et ses accessoires par Grangeret, Paris 1805.

puissant bras de levier dominé par un coup sec et rapide. Il ne sera détrôné que par la clé de Garengot et sa redoutable efficacité. Plus tard, l'utilisation des daviers à mors anatomiques de Cyrus Fay avec Tomes changera aussi les habitudes chirurgicales. Les praticiens du XXI^e siècle que nous sommes, en prenant en main ces pélicans d'autrefois, sont vraiment en admiration devant l'habileté de nos prédécesseurs qui arrivaient à opérer avec de tels instruments. Le pélican dentaire par son nom, par ses formes curieuses, par son évolution historique et par son ingénieuse efficacité reste incontestablement un élément spécifique majeur de notre patrimoine historique dentaire.

Bibliographie

ACQUAPENDENTE Girolamo Fabrizio d', *Opera chirurgica*, Lyon, J. Caffin, F. Plaignard, 1628.
 ARCOLANI, Giovanni, *Commentaria in nonum librum Rasis ad regem Almansorem*, Venise, Lucas Antoine Juntae, 1542.
 BERNARD Claude, HUETTE Charles, *Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale*, Paris, Méquignon Marvis, 2 Vol., 1854.
 CHAULIAC, Guy de / NICAISE, Édouard (trad.), *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac, composée en 1363*, Paris, Félix Alcan, 1890.
 COLYER, Sir Franck, *Old instruments used for extracting teeth*, London, Staples Press, 1952.
 FAUCHARD, Pierre, *Le Chirurgien Dentiste ou Traité des Dents*, Paris, Pierre Mariette, 1728.
 GAUJOT Gustave, SPILLMANN Émile, *Arsenal de la chirurgie contempo-*

raïne, Paris, J.-B. Baillière, 2 Vol., 1867-1872.
 HEISTER, Lorenz, *Chirurgie, in welcher alles, was zur Wund-Artzney gehöret, nach der neuesten und besten Art, gründlich abgehandelt ... werden*, Nuremberg, Johann Hoffmanns Erben, 1719.
 HEISTER, Lorenz / PAUL, François (1731-1774), *Institutions de chirurgie, où l'on traite dans un ordre clair et nouveau de tout ce qui a rapport à cet art : ouvrage de près de quarante ans, orné d'un grand nombre de figures en taille douce, qui représentent les instruments le plus approuvés et le plus utiles, le manuel des opérations, les appareils et les bandages*, Avignon, J. J. Niel, 5 vol., 1770.
 HÉMARD, Urbain, *Recherche de la vraye anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, Lyon, Benoist Rigaud, 1582. Rééd. Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009.
 MARTINEZ de CASTRILLO, Francisco, *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentura*, Valladolid, Sebastian Martinez, 1557. Éd. Micheline Ruel-Kellermann, Gérard Morisse, Paris, De Boccard, 2010.
 PARÉ, Ambroise, *Deux livres de chirurgie*, Paris, André Wechel, 1573.
 RYFF, Walther, *Gross Chirurgie oder vomkommene wundartznei*, Francfort, Christian Egenoff, 1549.
 SCULTET, Johann, *De l'arcenal de chirurgie*, Lyon, Antoine Cellier, 1712.
 ASPAD : Exposition : *les pélicans*
www.biusante.parisdescartes.fr/aspad/expo69.htm
 ASPAD : Importante iconographie instrumentale de l'ASPAD, précis descriptifs et catalogues de nombreuses maisons chirurgicales. Catalogues et accès directs aux collections médicales françaises et étrangères, www.biusante.parisdescartes.fr/aspad
 Catalogue exposition : *Des dents et des Hommes*, Centenaire du Diplôme des chirurgiens-dentistes, Cordeliers, Paris 1992.

Pour le lecteur : La communication de cet exposé s'articulait avec la présentation d'une soixantaine de photos illustrant et expliquant les différents pélicans. Seules quelques photos dans ce texte peuvent illustrer notre propos. Toutes les autres sont accessibles sur le site de l'ASPAD <http://www.biusante.parisdescartes.fr/aspad/expo69.htm>

L'urine et ses diverses utilisations, en particulier dentaires

Urine and its different uses, particularly dental

Eric Dussourt*, Micheline Ruel-Kellermann**

* *Chirurgien-dentiste, DU réparation juridique du dommage corporel et en identification en odontologie médico-légale*

** *Secrétaire général de la SFHAD*

Mots clés

- ◆ urine
- ◆ peroxyde de carbamide
- ◆ hygiène dentaire
- ◆ médecine populaire

Keywords

- ◆ urine
- ◆ carbamide peroxide
- ◆ dental hygiene
- ◆ popular medicine

Résumé

L'urine humaine ou animale riche en urée et en peroxyde de carbamide a connu et connaît encore de nombreuses utilisations : engrais, lavage du linge, tannage, teinture, parfumerie. Dans le domaine de la santé, en particulier dentaire, ses effets calmants, cicatrisants, blanchissants, l'ont fait utiliser empiriquement par les Chinois, les Aztèques, le monde romain jusqu'à Madame de Sévigné, et elle sera encore recommandée par Pierre Fauchard. Elle n'a pas échappé aux abus et ses indications sont généralement plus proches de la médecine populaire qu'académique.

Abstract

Human or animal urine, rich in urea and peroxide of carbamide knew and still knows many uses : manure, washing of the linen, tanning, dyeing, perfumery. In the field of health, in particular dental, its effects calming, healing, bleaching made it used empirically by the Chinese, the Aztec, the Roman world to Madame de Sévigné, and will still be recommended by Pierre Fauchard. It does not have escaped with the abuses and its indications more generally concern popular medicine than academic.

L'urine est un liquide organique, émis chaud et à intervalles réguliers ; elle a été probablement utilisée empiriquement depuis la nuit des temps et on lui a reconnu très tôt des effets calmants, cicatrisants, blanchissants, émoulinants. On en connaît l'utilisation en Chine depuis plus de 2000 ans avant Jésus-Christ. Après avoir rappelé sa composition chimique, nous verrons, sans prétendre à l'exhaustivité, les différentes exploitations qui ont été faites de l'urine humaine ou animale dans le domaine général de la santé ainsi que dans les activités artisanales, voire industrielles : parfumerie, lavage du linge, engrais, tannage, teinture, etc. Puis seront présentées les diverses prescriptions de l'urine pour les soins bucco-dentaires depuis les Temps Anciens, sachant aussi qu'actuellement existent encore des adeptes de l'urinothérapie.

L'urine

L'urine est un liquide organique composé d'eau et de déchets de l'organisme. Elle est sécrétée par les reins par filtration du sang. L'organisme produit par jour environ 1,5 l d'urine éliminée à raison de cinq à six mictions quotidiennes. Sauf en cas

d'infection urinaire, l'urine est stérile jusqu'à ce qu'elle entre en contact avec l'extérieur et elle est presque inodore. Son pH est en général légèrement acide. Ce liquide de couleur jaune clair à jaune foncé est composé d'eau à 95 %, d'urée pour 2%, de potassium pour 0,6%, de chlore pour 0,6% et de sodium pour 0,1% soit $H_2O + NH_3 + K + Cl + Na$, (formule de l'urée : $CO(NH_2)_2$). On peut ajouter que l'urine contient également de l'allantoïne aux vertus cicatrisantes.

Utilisations de l'urine dans le domaine de la santé

Remontant à l'Antiquité, Pline l'Ancien (23-79) dans son *Histoire Naturelle* en récapitule les nombreuses indications et croyances. Les vertus de l'urine diffèrent selon leur provenance : « Celle des eunuques est, dit-on, bonne pour rendre les femmes fécondes. [...] Celle des enfants impubères est souveraine contre la bave de l'aspic ptyas [...]. L'urine d'homme guérit la goutte ; ce qui le prouve, ce sont les foulois qui, assure-t-on, sont préservés de la sorte de cette ma-

Correspondance :

* 6, place des pénitents - 78250 Meulan en Yvelines - cousin_dussour@yahoo.fr

** ruelkellermann@free.fr

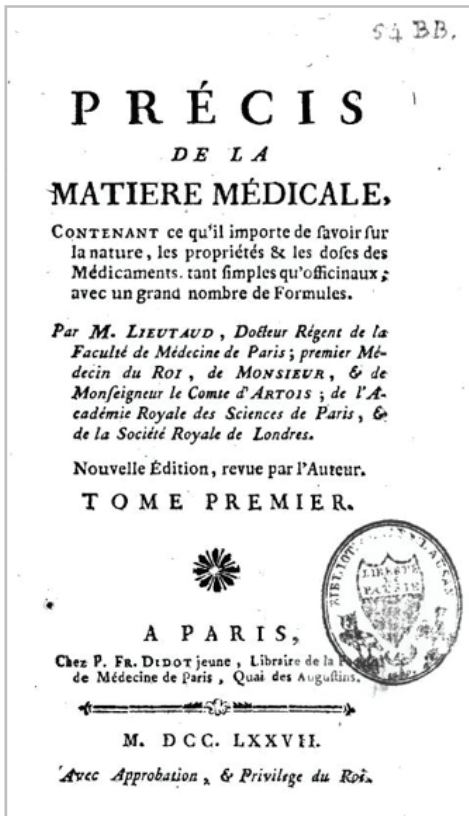


Fig. 1. Page de titre du *Précis de matière médicale*, Joseph Lieutaud, Paris, Théophile Barrois, 1781 (Google books).

ladie. [...] Les accoucheuses les plus célèbres ont déclaré qu'aucune autre lotion ne guérit plus efficacement des démangeaisons du corps, et, avec addition de nitre, les ulcères de la tête, le porrigo, les ulcères rongeurs, et surtout ceux des parties génitales. Au reste, l'urine de chacun (qu'on nous permette de le dire) vaut le mieux, appliquée toute récente et seule, pour les morsures des chiens, ou les piquants que les hérissons ont laissés dans les chairs ; [...]. Pétrie avec de la cendre, elle est bonne pour la morsure des chiens enragés et pour celle des serpents, etc. » (L. XXVIII, 18).

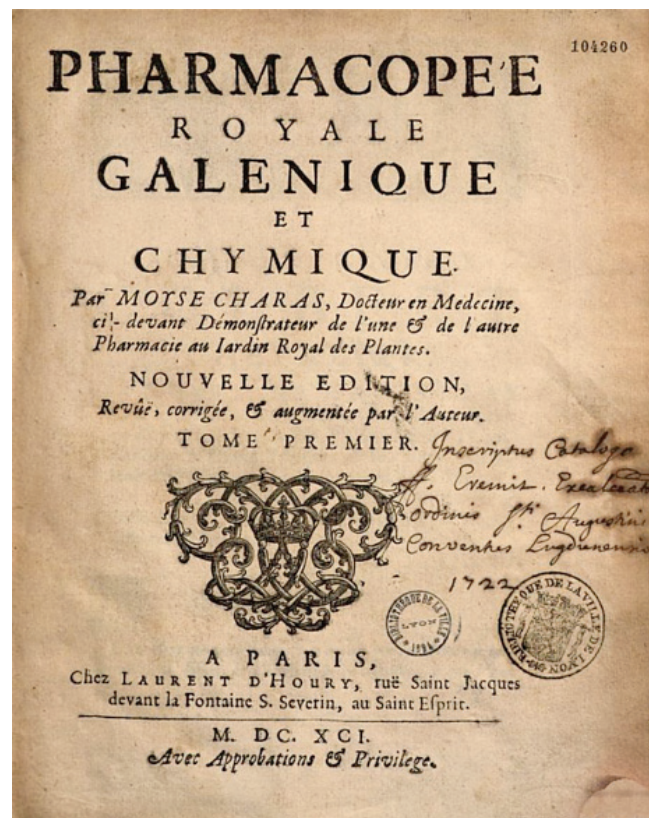
Dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (Pankoucke, 1721), Percy et Laurent consacrent sept pages à « Usage et abus de l'urine ». Ils déclarent d'emblée que ce sont généralement « les femmes et les filles qui usèrent de l'urine le plus facilement et le plus souvent ». Ils rappellent qu'« autrefois les femmes attendaient avec impatience le retour de la belle saison, pour pouvoir se laver la face et les bras avec l'urine toute chaude d'une vache qu'elles faisaient nourrir à cet effet d'herbes tendres et odoriférantes » (p. 334-335)). Ils citent le chirurgien et hygiéniste italien, Bernardino Ramazzini (1633-1714) qui rapportait que « des filles impubères n'avaient cessé de l'être qu'en buvant pendant plus ou moins de temps de l'urine humaine et des religieuses de recouvrir leurs menstrues supprimées depuis longtemps qu'à la faveur du même moyen ». Avant lui, Reinert Solenander (1521-1596) conseillait « aux individus affectés de la rate ou du foie des doses assez fortes d'urine et jurait avoir guéri ainsi un grand nombre de malades » (p. 335).

Percy et Laurent accordent cependant de réelles vertus médicales à l'urine principalement dans les affections externes. Déjà les Romains se lavaient avec de l'urine fétide pour se délivrer de la psora apportée par les Grecs ; « plus d'une matrone [...] fut réduite à aller prendre de pareils bains chez les foulons et les dégraisseurs de robes de laine, à qui Vespasien faisait vendre l'urine, dont le public remplissait les amphores placées pour la recevoir au coin de chaque place et de chaque rue » (p. 337-338). Contre la gale, les poux, la teigne, « il est certain que ce lavage noie et entraîne une partie de la vermine, et qu'il déterge et mondifie les ulcérations qu'elle a

produites ; mais pour une efficacité complète, il faut qu'il soit répété souvent, et qu'on y emploie que de l'urine très-active, et chaude. [...] Mais il importe d'être bien sûr de l'urine dont on se sert ; car celle provenant d'un sujet affecté de blennorrhagie, ou d'ulcères vénériens voisins du méat urinaire, pourrait attirer de fâcheux accidents, et causer une vraie contagion syphilitique » (p. 338-339). Ils mentionnent également que « les compresses imbibées d'urine sont le premier topique usité contre le goitre, et [...] c'est de celle d'un individu mâle qu'il faut se servir » (p. 340). Mais concernant la curation des plaies et des ulcères, ils spécifient que l'urine est bénéfique à des plaies anciennes ou à des ulcères chroniques, atoniques mais que « sur une solution de continuité récente, sensible, et enflammée, elle fait une impression fâcheuse et bien contraire à la cicatrisation » (p. 341). Bien d'autres exemples témoignent qu'au début du XIX^e siècle, ces pratiques étaient encore bien ancrées particulièrement dans les campagnes où les progrès de la médecine n'étaient pas encore très implantés.

D'ailleurs, le Premier médecin de Louis XVI, Joseph Lieutaud (1703-1780) corrobore tout ce qui précède en écrivant dans son *Traité de matière médicale* (Fig. 1) au chapitre des « Médicaments généraux externes » est privilégiée « L'urine des personnes saines, *Urina sanorum*, & principalement des jeunes gens ». « On met avec raison l'urine au nombre des médicaments résolutifs et dessicatifs externes [...], en lavements, elle est laxative. Ce remède dégoûtant a aussi des vertus, étant pris intérieurement, car on a vu souvent de l'urine avec succès dans la goutte ; employée de cette façon, elle a fait cesser des fièvres contre lesquelles on avait prescrit inutilement les autres remèdes ; on prétend encore qu'elle garantit de la peste & des autres maladies épidémiques contagieuses ; on dit enfin qu'elle guérit les obstructions

Fig. 2. Page de titre de la *Pharmacopée royale, galénique et chymique*, Moïse Charas, Paris, Laurent d'Houry, 1691 (Google books).



du foie » (1781, T. II, p. 81-82).

Rappelons que l'urine n'était pas la seule « production » humaine employée. Dans sa *Pharmacopée royale, galénique et chymique* (1691) (Fig. 2), Moïse Charas (1619-1698) déclarait : « On peut aussi préparer ses ongles, ses cheveux, son urine et ses autres excréments, etc. [...]. Jusques-là qu'on peut dire qu'il n'y a aucune partie, ni excrément, ni superfluité en l'Homme, ni en la Femme que la chymie ne puisse préparer pour la guérison ou le soulagement de la plupart des maux auxquels l'un & l'autre sont sujets » (p. 566). Et sa contemporaine, Madame de Sévigné (1626-1696) dans les lettres à sa fille, notamment du 15 décembre 1684 et 13 juin 1685, dit bien employer l'essence d'urine pour ses vapeurs ou mêlée avec autant de baume Tranquille contre ses rhumatismes (L. Kauffeisen, 1928).

Enfin, en situation de survie, pour récupérer de l'eau et des minéraux, c'est une solution à très courte échéance : les urines sont de plus en plus concentrées en déchets ; les reins ont de plus en plus de mal à travailler, on risque rapidement l'empoisonnement. « C'est ce qu'éprouvent les infortunés qui dans les déserts ou après un naufrage, manquant absolument d'eau, sont réduits à boire et reboire leur urine ; ils ont les lèvres desséchées, la bouche et surtout la gorge et l'œsophage en feu » (Pankoucke, p. 337).

On ne peut clore ce survol d'utilisation de l'urine sans mentionner la pratique actuelle de l'**urinothérapie** ou « amaroli », littéralement « nectar de l'immortalité ». La pratique consiste à boire tous les jours un verre de son urine du matin pour entretenir sa santé et se soigner. Des vertus thérapeutiques diverses lui sont attribuées du stress au cancer en passant par le diabète, l'insuffisance rénale, l'allergie, etc. Cette pratique venue d'Inde a des adeptes partout dans le monde : un million aux Pays-Bas, deux millions au Japon, cinq millions en Allemagne. Il n'y a pas de preuves scientifiques d'un effet thérapeutique, on peut supposer que l'effet placebo n'est pas absent d'une telle pratique.

Autres domaines d'utilisation de l'urine

Nettoyage et assouplissement des étoffes, teinture

Dans le monde romain, l'urine humaine était recueillie dans les toilettes publiques comme agent nettoyant et blanchissant. « Les *faeces* pouvant, (en plus de la bouse de vache) servir avec les urines au blanchiment des tissus » (Gourevitch, p. 46). Dans un atelier de foulons, on trouvait « des cuves (*testae*), où les pièces de tissus sont foulées au pied pour en resserrer la trame, non pas à sec mais plongées dans des alcalins comme la soude (*nitrum*), des urines (animale ou humaine) pour l'ammoniaque, et de la terre à foulon trempée (*creta fullonia*) » (Gourevitch, p. 40).

Plus près de nous dans les campagnes françaises on utilisait jusqu'au XIX^e siècle de la vieille urine comme lessive en raison de sa forte teneur en ammoniac. L'urine fermentée était aussi utilisée pour fixer les teintures naturelles et leur donner du brillant.

Tannage

Les tanneurs utilisaient différentes substances pour assouplir les peaux, ils associaient à leur mixture de l'urine humaine en ayant bien soin de séparer l'urine recueillie dans les débits de bière, de celle recueillie dans les débits de vin (*Guides Gallimard*, Alsace, 1996, p. 163).

Parfumerie

L'urine pétrifiée d'un petit rongeur d'Afrique du Sud, le da-

man du Cap, l'*hyraceum* ou pierre d'Afrique, est utilisée sous forme de teinture ou en dissolution dans des solvants comme l'alcool. L'*hyraceum* est de l'urine riche en phéromones déposée par les membres d'une colonie toujours au même endroit. Après plusieurs siècles de vieillissement l'urine est pétrifiée. L'*hyraceum* est utilisé en parfumerie et en médecine traditionnelle. (Wikipédia)

Engrais

L'urée contient 70% d'azote et se transforme en ammoniac et nitrite, excellent accélérateur pour le compost et source d'azote pour les plantes.

Utilisation de l'urine dans la sphère bucco-dentaire

Les principes actifs de l'urine sont retrouvés dans l'utilisation des gouttières contenant du peroxyde de carbamide, préconisées pour améliorer l'hygiène bucco-dentaire de patients âgés (malhabiles). Rappelons que le peroxyde de carbamide est habituellement utilisé comme agent de blanchiment en dentisterie esthétique. Il se décompose en 6,5% d'urée et 3,5% de peroxyde d'hydrogène. Or il s'avère que l'urée a un pouvoir acidifiant, le PH de la salive se situe alors entre 5,2 et 4,8. Le PH de la salive qui permet à l'émail et à la dentine d'être attaqués par le processus carieux est compris dans deux fourchettes : 5,2 et 5,7 et 6,0 et 6,5. Donc ce PH très acide empêche l'attaque carieuse. Ce taux reste à ce niveau environ deux heures après l'application du gel (et donc de l'urée) et contribue à l'amélioration de la santé buccale de la population concernée.

Ces résultats sont confirmés par l'étude d'une population d'enfants et d'adolescents souffrant d'un trouble rénal chronique (Chronical Renal Failure), qui de ce fait ont un taux d'urée salivaire supérieur à celui d'un groupe témoin, et chez qui l'on a constaté un taux de carie significativement plus faible. Ce taux de carie plus faible s'expliquerait par l'inhibition du développement du *Streptocoque Mutans*, responsable de la carie dentaire. Une autre étude des années 70 citée par Lazarchik et Haywood montre une réduction significative de la gingivite (mais pas de l'accumulation de plaque) grâce au PC à 10%. Une étude plus récente montre une réduction statistiquement significative du saignement au sondage, de l'indice de plaque PI et de l'indice de saignement gingival GI en relation avec le port d'une gouttière sur mesure contenant du peroxyde de carbamide à 10%. (Lazarchik et Haywood). L'inhibition des caries a été également démontrée sur des rats sur lesquels des applications topiques de peroxyde de carbamide à 10% ont réduit de façon significative l'accumulation de plaque et le nombre de zones de lésions de l'émail (Lazarchik et Haywood).

Historique

Premières mentions de l'urine

La date de parution du *Nei-king Sou-Wen* attribué au mythique « empereur jaune » Houang-Ty, est controversée (2637 ? av. J.-C.). Celui-ci aurait recueilli les doctrines médicales de l'empereur Chin-Nong (3216 av. J.-C.) ; Dabry de Thiersant (1842-1898) en a fait une traduction (1863) (Fig. 3) dont deux chapitres du *Sou-Wen* sont consacrés aux maladies des dents et des gencives. En cas de Yn-hiue-tong (gencives douloureuses et saignantes) sont recommandées des frictions, des potions, des pilules et des lavages avec de l'urine d'un enfant. Dans son *Tici-amatl*, livre de médecine recueilli au Mexique

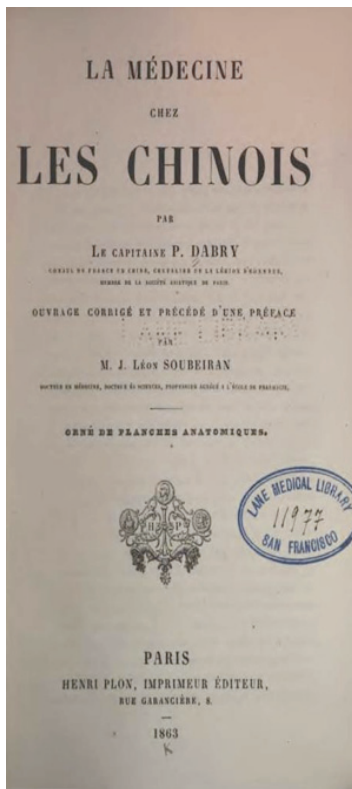


Fig. 3. Page de titre de *La médecine chez les Chinois*, Claude Phillibert Dabry de Thiersant, Paris, Henri Plon, 1863 (Google books).

COLOQVIO. BREVE Y
cópédioso. Sobre la materia d la dé
tadura, y maravillosa obra d la bo
ca. Cō muchos remedios y aui
fos necessarios. Y la ordē
de curar, y adreçar
los dientes.



Dirigido, al muy alto y muy poder
oso señor: el Principe dō Carlos nro se
ñor. Cōpuesto por el Bachiller Fracisco
Martinez. Natural de la villa de Castrillo
de onielo. Estāte en Valladolid. 1557.
Con preuilegio.

Esta tassado en L. VII. m. m.

Fig. 4. Page de titre du *Coloquio Breve y compendioso*, Francisco Martinez de Castrillo, Valladolid, Sebastian Martinez, 1557 (Biblioteca UCM).

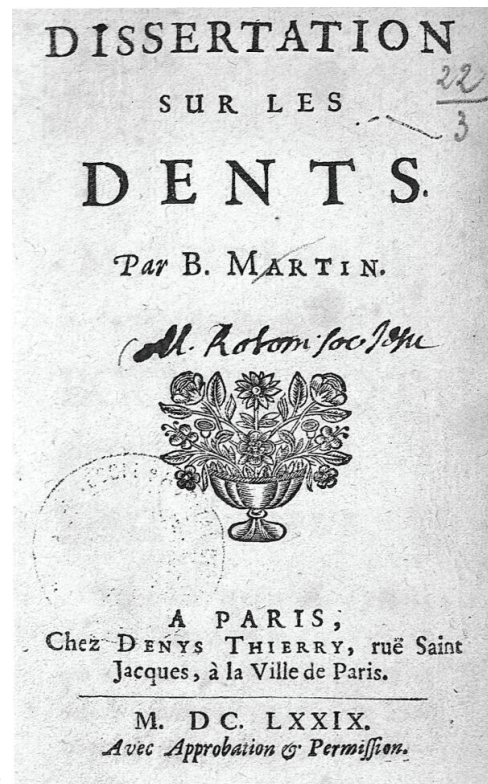


Fig. 5. Page de titre de la *Dissertation sur les dents*, Bernardin Martin, Paris, Denis Thierry, 1679 (BIU Santé).

par Bernardino de Sahagún (c. 1500-1590), il est noté que les Aztèques prenaient grand soin de leurs dents à l'égal de leur hygiène corporelle. Après lavage à l'eau froide, polissage avec un tissu, etc., ils teignaient leurs dents avec de l'*Espiga negra* (remède composé de différentes plantes) qui les noircissait. Ou certains les lavaient avec de l'urine (Hoffmann-Axthelm, p. 50).

Chez les Celtibères et les Romains

Le géographe grec Strabon (milieu du 1er siècle av. J.-C. - milieu du 1er siècle apr. J.-C.), dans le troisième livre de sa *Géographie* (16), raconte que les Celtibères (établis au Nord de l'Espagne) se lavaient la bouche tous les matins avec de l'urine : « ... les hommes et les femmes, chez ces peuples, emploient pour se laver et se nettoyer les dents l'urine qu'ils ont laissée croupir dans les réservoirs, comme font, dit-on, les Cantabres et leurs voisins. Cette coutume-là, à vrai dire, et celle de se coucher sur la dure existent aussi bien chez les Celtes que chez les Ibères ».

Ces Celtibères étaient réputés forts, trapus et les cheveux roux (probablement décolorés à l'urine) et sans aucun doute avaient-ils aussi de bonnes dents. De là à penser que leur pratique était bénéfique pour les dents, cette notion a la vie dure. Percy et Laurent disent « avoir été curieux, étant en Espagne, de savoir si les Espagnols, héritiers et fidèles observateurs de la plupart des usages de leurs ancêtres, avaient conservé celui de se rincer la bouche et de se nettoyer les dents tous les matins avec leur urine ? On sait qu'en général, ils ont de belles dents, malgré l'abus qu'ils font de la cigare [sic], et nous aurions voulu découvrir s'ils devaient cet avantage à la vilaine habitude des anciens Celtibériens, cités pour l'extrême blancheur des leurs et pour la fraîcheur des gencives ». Et de conclure : « il est très probable [...], qu'ils n'usent qu'en secret de l'antique gargarisme ... » (p. 339).

Le monde romain qui était très attentif à la beauté et à l'hygiène n'a pas échappé à ces pratiques. Alphonse Soulé (1913) écrit : « Par un étrange caprice de la mode, les élégants de Rome adoptèrent ce dentifrice original. On faisait venir l'urine d'Espagne, car c'était la plus estimée, et on la conservait dans des vases d'albâtre ». Et il cite pour preuve les moqueries du poète Catulle (87-54 av. J.-C.) à l'égard d'Egnatius qui « a les dents blanches et rit sans cesse pour les montrer ».

*Nunc Celtibera in Celtiberia terra,
Quod quisque minxit, hoc sibi solet mane,
Dentem atque russam defricare gengivam,
Ut, quo iste vester expolitior dens est,
Hoc te amplius bibisse praedicet loti.*

« Tu es maintenant Celtibérien, et en Celtibérie, c'est avec son urine de la veille qu'on se nettoie la bouche et qu'on se frotte les gencives. Ainsi, plus tes dents ont d'éclat, plus tu témoignes avoir bu de l'urine ! » (39, vers 17-21).

Quant au monde arabe, on sait par Guy de Chauliac (1298-1368), le chirurgien le plus célèbre du XIV^e siècle, médecin du Pape Urbain V, que pour combattre « l'haleine puante », Mesuë prescrivait entre autres de l'urine d'ânes, « l'urine d'ânes est souveraine en ce fait comme dit Heben Mesuë » (Sixième traité, Maladies spéciales, p. 500).

La Renaissance

En 1530, le *De civilitate morum puerilium*, d'Érasme (1469-1536), devint le modèle de tous les traités de « la manière de bien se conduire en société », ou encore traités dits de « courtoisie ». Érasme s'adresse à un jeune enfant qu'il affectionnait, Henri de Bourgogne, fils d'Adolphe, prince de Veere. Rappelons que, d'une délicatesse excessive pour son temps, s'il ne recommande pas l'urine, il la mentionne cependant : « Il faut avoir soin de se tenir les dents propres, les blanchir à l'aide de poudres est tout à fait efféminé ; les frotter de sel

ou d'alun est nuisible aux gencives ; les laver avec de l'urine est une mode espagnole » (La civilité puérile, Ramzay, 1977, p. 66).

Le lavage des dents à base d'urine était donc effectivement employé. C'était un ingrédient de la pharmacopée, utilisé sans dégoût apparent pour ce produit du corps, naturel et familier. Un des médecins d'Henri III, Laurent Joubert (1529-1583), prescrivait pour la toilette dentaire du roi de lui frotter les dents avec un linge mouillé d'urine tout en recommandant aussi « d'utiliser du vin additionné d'eau ».

En 1557, dans son *Coloquio breve* (Fig. 4), le Castillan Francisco Martinez de Castrillo (c.1525-1585) dialogue avec des gens de Valladolid sur la meilleure façon de conserver les dents et les gencives. La prudence des propos prouverait bien que ces pratiques étaient plus populaires que médicales. Ainsi, lorsque Valerio (Martinez) dit : « Il ne me paraît pas opportun de donner une règle générale car ce qui est dangereux aux uns est salutaire aux autres... » son interlocuteur Sufrisel commente : « Beaucoup prennent des urines et cela leur va bien et j'en connais d'autres qui les ont essayées et ça leur a été fort préjudiciable » (fo 98v). Puis, plus loin Valerio dit encore : « La plupart du temps, c'est l'expérience qui montre ce qu'il convient de faire. [...] Je pourrais aussi vous parler d'une dame qui était soignée pour un écoulement de pus par certaines personnes fort savantes en médecine, ses dents en subirent un grand dommage et, moi-même, je suis allé la voir. Malgré tous nos efforts, son état ne s'améliorait guère. Un paysan lui dit de prendre les urines le matin. Elle se refusa à le faire sans nous en avoir parlé et tous, nous y étions opposés, estimant que ce n'était pas un bon remède pour son mal. Mais voyant que rien d'autre ne lui faisait de l'effet, finalement, elle le fit et ce fut bénéfique (fo. 123v).

XVII-XVIII^e siècle

Fig. 6. Madame de Sévigné peinte par Claude Lefèvre (Google images).



Dans sa *Dissertation sur les dents* (1679) (Fig. 5), l'apothicaire du Prince de Condé, Bernardin Martin (1629-169 ?) reprend le discours du Castillan et ébauche les effets chimiques de l'urine : « Il est donc nécessaire de s'expérimenter, parce que l'eau fraîche pourroit être nuisible à quelques-uns : la nature se joue incessamment & ce qui fait du bien aux uns, fait du mal aux autres, c'est pourquoy il ne faut pas s'entêter de ses opinions. Car qui, pourrait s'imaginer qu'une personne de qualité, après avoir pratiqué tous les remèdes que la Médecine pouvait vraisemblablement inventer, pour éviter la corruption qui visiblement gâtait toutes ses Dents, se résolut d'éprouver une recette qu'un misérable artisan luy avait enseignée, qui n'estoit autre chose que de se laver tous les matins la bouche & les Dents de son urine ; ce qui luy réussit si bien qu'elle ne put le dissimuler à ses Médecins. [...]. Cependant ces effets sont accompagnés de raisonnements puisqués dans les urines et les excréments des animaux, il y a beaucoup de sels & même volatiles, lesquels sont ennemis de la corruption & de la pourriture » (p. 63-67).

Enfin, l'on a souvent dit que Madame de Sévigné (Fig. 6), dans une de ses nombreuses lettres à sa fille, lui recommandait de se rincer la bouche chaque matin avec son urine fraîche, pour lutter contre ses maux de dents, ce qui reste à démontrer car nos recherches très attentives n'ont pu le confirmer.

Au siècle suivant, Pierre Fauchard (1679-1761) vantait lui aussi sur deux pages les bienfaits de l'urine contre les douleurs dentaires. Comme pour Martin dont il s'inspire par moments, on peut se demander s'il s'agit de son expérience personnelle ou bien s'il reprend les avis de ses prédécesseurs. « J'ai beaucoup soulagé par le remède suivant, plusieurs personnes qui avoient presque toutes les dents cariées & que des fluxions douloureuses tourmentaient très fréquemment. Il consiste à se rincer la bouche tous les matins & même le soir avant que de se coucher, avec quelques cuillerées de son urine tout nouvellement rendue, supposé qu'on ne soit pas malade. On l'y retiendra quelques tems, & il faudra en continuer l'usage. Ce remède est bon, mais il est vrai qu'il ne peut être agréable qu'autant qu'il est capable de procurer un grand soulagement. Quelques-uns de ceux à qui je l'ai conseillé, & qui s'en sont servis, m'ont assuré qu'ils avoient été délivrés de leurs fluxions ausquelles ils étoient continuellement sujets. On a un peu de peine dans le commencement à s'y accoutumer : mais que ne fait-on pas pour son repos & pour sa santé ? » (1746, T I, p. 167). On ne trouvera plus cette recommandation dans les ouvrages de ses successeurs, plus enclins, comme d'ailleurs Fauchard lui-même à vanter et vendre leurs élixirs personnels mais l'usage de l'urine ne s'éteindra que très progressivement dans les campagnes. L'urine trouvera une concurrence sévère avec l'apparition de « l'eau balsamique et spiritueuse » encore connue sous l'appellation d'eau de Botot (1789).

Conclusion

Sans prétendre à l'exhaustivité, on a vu que l'utilisation de l'urine humaine ou animale remonte à la nuit des temps. Grâce à ses vertus tant émollientes que blanchissantes, elle a connu diverses utilisations dans beaucoup de domaines à commencer par celui de la santé, tant en usage externe qu'en usage interne. En dentaire, particulièrement, les résultats furent obtenus sans qu'on connût pendant longtemps la relation chimique de l'action de l'urée dans la cavité buccale et de la corrélation bénéfique avec les niveaux d'indice carieux, le niveau d'indice de plaque (PI) et l'activité de la plaque et l'état de la santé gingivale (GI). Une fois la répugnance dépassée, cette utilisation empirique et non moins pertinente de l'urine a pu combattre bien des maux avec efficacité et en explique sa durée durant des siècles. Cependant elle n'a pas échappé aux abus et ses indications ont généralement été plus proches de la médecine populaire qu'académique.

Bibliographie

- BERNARDINO DE SAHAGUN, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. D. Jourdanet et Rémi Siméon, Paris, Masson, 1880.
- BOGOPOLSKY Sacha, *Histoire du dentifrice*, Actes SFHAD congrès Marseille 2000, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol5/debut.htm>.
- BOTOT, Edme-François-Julien, *Avis au peuple pour les soins nécessaires à la propreté de la bouche et la conservation des dents*, Paris, chez l'auteur, Méquignon aîné, 1789.
- CHARAS, Moïse (1619-1698), *Pharmacopée royale, galénique et chymique*, Paris, Laurent d'Houry, 1691.
- CHAULIAC, Guy de / NICAISE, Édouard (trad.), *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac, composée en 1363*, Paris, Félix Alcan, 1890.
- DABRY de THIERSANT, Claude Philibert, *La médecine chez les Chinois*, Paris, Henri Plon, 1863.
- ÉRASME, de Rotterdam, *De civilitate morum puerilium*, Bâle, Johann Froben, 1530. *La civilité puérile*, Ph. Ariès, Paris, Ramsay, 1977.
- FAUCHARD, Pierre, *Le Chirurgien Dentiste ou Traité des Dents*, Paris, Pierre-Jean Mariette, 1746.
- Gallimard, *Guide de l'Alsace*, Paris, Nouveaux loisirs, 1996.
- GOUREVITCH, Danielle, *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris, de Boccard, 2011.
- HÉMARD, Urbain, *Recherche de la vraie anathomie des dents, nature et propriété d'icelles*, Lyon, Benoist Rigaud, 1582. Réédition Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2009.
- HOFFMANN-AXTHELM, Walter, *History of Dentistry*, Quintessence Publishing Co., Inc., Chicago, Berlin, Rio de Janeiro and Tokyo, 1981.
- KAUFFEISEN, Léon, « Au temps de Madame de Sévigné : l'eau d'éméraude, l'essence d'urine et l'eau de millefleurs », *Bulletin de la Société d'histoire de la pharmacie*, 1928, vol. 16, n° 90, p. 162-165.
- LAZARCIK, David et HAYWOOD VAN, Benjamine, « Use of tray-applied 10 percent carbamide peroxide gels for improving oral health in patients with special-care needs », *Journal American Dental Association*, (47 articles cités), 2010.
- LIEUTAUD, Joseph, *Précis de matière médicale*, nouvelle édition, revue par l'auteur, Paris, Théophile Barrois, 1781.
- MARTIN, Bernardin, *Dissertation sur les dents*, Paris, Denis Thierry, 1679.
- MARTINEZ DE CASTRILLO, Francisco, *Coloquio breve y compendioso sobre la materia de la dentadura y maravillosa obra de la boca*, Valladolid, Sebastian Martinez, 1557 - *Dialogue bref et concis sur la denture et ce chef d'œuvre merveilleux qu'est la bouche*, éd. M. Ruel-Kellermann, G Morisse, Paris, De Boccard, 2010.
- PANKOUCKE, *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Vol. 56, 1721.
- PLINE L'ANCIEN / LITTRÉ, Émile (trad.), *Histoire naturelle*, Paris Dubouchet, 1848-1850.
- RAMAZZINI, Bernardino, *De morbis artificum diatriba*, Modène, A. Capponi, 1700.
- SOLENER, Reinert, *Consiliorum medicinalium sectiones quinque*, Francfort, A. Wechel, 1596.
- SOULÉ, Alphonse, *Histoire de l'art dentaire dans l'Antiquité*, Paris, Jouve et Cie, 1913.

Histoire de la peau prothétique de la Grande Guerre à nos jours

A history of prosthetic skin from the First World War until now

Florent Destruhaut*, Rémi Esclassan**, Éric Toulouse***, Émmanuelle Vigarios****, Philippe Pomar*****

*AHU - doctorant en anthropologie historique et sociale à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

** (MCU-PH) - *** prothésiste dentaire - épithésiste D.U. - **** (PH) - ***** (PU-PH)

Mots clés

- ◆ prothèse maxillo-faciale
- ◆ peau prothétique
- ◆ silicone
- ◆ moulage facial

Résumé

La guerre de 1914-1918 a fait des dizaines de milliers de blessés faciaux, surnommés « Gueules Cassées » ou « baveux ». Une volonté apparaît dans les mentalités de l'époque : comment reproduire la peau prothétique et réhabiliter, sur le plan esthétique, des patients défigurés, de façon naturelle et fidèle ? On assiste aussi au cours du XX^e siècle aux progrès de la chimie organique avec la découverte de nouveaux biomatériaux notamment les silicones dans les années 1970. Ces dernières révolutionnent la prothèse maxillo-faciale grâce à leur mimétisme avec le revêtement cutané. Du point de vue de l'institution médicale, la prothèse faciale devient une discipline autonome, intégrée dans les services de chirurgie maxillo-faciale et de chirurgie dentaire. Elle n'est plus seulement une médecine de guerre liée à la traumatologie : elle devient aujourd'hui une thérapeutique incontournable et complémentaire de la chirurgie notamment carcinologique. Les auteurs se proposent, à travers cet article, de revenir sur une formidable aventure humaine, celle des praticiens qui ont essayé de redonner, depuis des décennies, un statut d'homme (au sens social du terme) à des patients défigurés.

Keywords

- ◆ maxillo-facial prosthesis
- ◆ prosthetic skin
- ◆ silicone
- ◆ facial impression technique

Abstract

The First World War was responsible for thousands of wounded people, especially on the face, named « broken faces ». This important quantity of injured people made a considerable boost for the maxillo-facial prosthesis (MFP). Therefore, a will appeared in the scientific community : how to produce a prosthetic skin for rehabilitating, as naturally as possible, these disfigured patients on an aesthetic point of view ? The following evolution is linked to the progress of the organic chemistry with the discovery of new materials in the seventies : latex, polyvinylsiloxane, palamed®, and silicone. An important research is developed because of the determination of specialists to find a new material that looks like, as precisely as possible, to the skin, throughout its aspect, texture and coloration. Silicone revolutionized MFP because of its mimesis with the skin. Into the medical institution, facial prosthesis becomes an autonomous discipline, integrated in maxillofacial surgery and dental surgery departments. It is not only a war medicine « linked to the traumatology ». It is today an indispensable therapeutic and complementary to the carcinological surgery. The authors propose throughout this article, to come back on a great human adventure, about practitioners who tried to give back, for decades, a men's status (based on a social way) to disfigured patients.

« Ce qu'il y a de plus profond dans l'homme, c'est la peau »
Paul Valéry, *L'idée fixe*, 1933

Reproduire la peau est une préoccupation majeure des spécialistes en réhabilitation prothétique. Pour Claude Bouillon (2002 : 42), c'est une « enveloppe de vie [...] par sa couleur, sa température, ses frémissements, elle témoigne des tensions et des joies, du désir ou d'une angoisse, elle dit les émotions, elle trahit les sentiments ». Qu'en est-il lorsque celle-ci est altérée, déchirée ou absente ? Faire face à la défiguration est une expérience qui permet de passer au-delà de

la peau tout comme elle permet de voir, en son absence, de l'autre côté du miroir. À ce titre, David Le Breton (2007, p. 157) souligne que « la peau enclôt le corps, les limites de soi, elle établit la frontière entre le dedans et le dehors ». Ainsi, depuis Vésale et Léonard de Vinci, restaurer la peau lorsque celle-ci est abîmée est une volonté médicale séculaire bien affirmée. Les praticiens spécialistes en réhabilitation prothétique faciale font aussi face à la peau et à ses exigences : la couleur et la texture doivent être reproduites afin de donner aux prothèses un aspect naturel. Les questions des praticiens

Correspondance :

Unité fonctionnelle de Prothèse Maxillo-Faciale, service d'Odontologie, CHU Rangueil,
3, chemin des Maraîchers, 31400 Toulouse
destruhautflorent@yahoo.fr

Disponible en ligne sur www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad

1277-7447 - © 2012 Société française d'histoire de l'art dentaire. Tous droits réservés.

en réhabilitation prothétique faciale ont été, notamment depuis le début du XXe siècle, nombreuses à ce sujet : quelles sont les caractéristiques de cette *peau prothétique* par rapport à la peau normale ? La juxtaposition d'une peau artificielle avec une peau humaine ne relève-t-elle pas d'un processus d'hybridation visant à compenser des défaillances humaines, ici en l'occurrence d'ordre esthétique ? Retour sur l'évolution de cet artifice qu'est la peau prothétique, alliant esthétisme et mimétisme (Destruhaut & al. 2011, p. 45-56).

De la peau humaine à une peau artificielle

La peau humaine est constituée de trois zones principales qui sont de l'extérieur à l'intérieur, l'épiderme, le derme et le tissu sous-cutané. Ce que nous appelons trivialement la peau correspond le plus souvent à l'épiderme, c'est-à-dire cette partie de moins d'un millimètre d'épaisseur, constituée principalement de cellules mortes sans noyau, remplies de kératine. L'épiderme contient entre autres des mélanocytes qui contiennent de la mélanine responsable de la coloration cutanée. La couche sous-jacente est appelée « derme » et en représente la partie la plus épaisse (Sobotta & al. 2000, p. 28-29). Bien que plus profonde, elle contient des éléments histologiques dont les manifestations sont visibles en superficie : les vaisseaux sanguins par exemple peuvent se remarquer, à la surface de la peau, par des artérolles, des veinules donnant à une région cutanée un aspect rouge ou rosé. Certaines émotions, la joie ou la timidité par exemple, provoquent une dilatation des vaisseaux sanguins : la peau se réchauffe, rougit sous l'effet du sang qui afflue. On trouve également des fibres de collagène et d'élastine qui participent à la souplesse, et donc à la texture de la peau. C'est également à l'intérieur du derme que se logent les follicules pileux et les glandes sébacées qui sont autant de caractéristiques qui rendent unique la peau de celui qui la porte. Du fait de son extrême complexité constitutionnelle, on peut se demander comment reproduire son élasticité, sa coloration et ses multiples caractérisations, comme le système pileux et les grains de beauté. En chirurgie esthétique, les plasticiens ne font que de l'emprunt en réalisant des greffes cutanées : autogreffe, lorsque la peau est prélevée sur le même individu vers une autre partie de son corps, et allogreffe, quand elle est prise sur un autre individu de la même espèce. Bientôt, le corps médical saura certainement créer de la « vraie peau » notamment grâce à des cellules-souches (Guasch 2006, p. 710-712), mais les avancées médicales ne sont pas encore assez affirmées. Quelles solutions avons-nous à notre disposition à ce jour ?

À plusieurs époques, le monde des arts a, en partie, répondu à cette question. Avant d'imiter ou créer une nouvelle peau, des artistes ont réussi à extérioriser la peau comme on se débarrasse finalement d'une tunique. Saint Barthélemy, par exemple, peint par Michel-Ange (1475-1564) à la chapelle Sixtine, dans la gigantesque fresque biblique du Jugement dernier, tient d'une main le couteau avec lequel il fut écorché, et de l'autre, sa peau (sa dépouille mortelle) dans laquelle certains ont même voulu voir l'autoportrait de l'artiste. Plus contemporain de nous, l'anatomiste et artiste Gunther von Hagens (1945-), à l'origine en particulier de *Body Worlds*, livre, dans des expositions ô combien critiquées d'un point de vue éthique, sa nouvelle version de l'écorché tenant fièrement son enveloppe cutanée. Dans l'imaginaire artistique, enlever la peau est une chose, mais la remplacer en est une autre. L'australienne Julianne Rose, tout en explorant la marchandisation de l'enfant au service de la publicité, crée une collection, intitulée *Flesh and Plastic* (2006), dans laquelle elle propose des diptyques juxtaposant l'image d'un enfant à celle de sa réplique en poupée. Une dichotomie est créée dans chaque cas : chair/plastique, réalité/rêve, vivant/non vivant (Baqué, 2007, p. 198-199). Il n'y a pas pour autant d'hybridation dans laquelle des matières de nature différente

se mêlent au sein du même corps. Matthew Barney, dans son film *Cremaster 3* (2002), va encore plus loin : il nous propose une scène de cinéma dans laquelle un individu se fait conduire à un cabinet dentaire. Le dentiste lui appose une couche de plastique qui fond sur son visage : le masque plastique fait alors pleinement corps avec la chair.

Évolution de la peau prothétique depuis la « Grande Guerre »

Comment reproduire artificiellement la peau en médecine ? La question s'est posée, il y a déjà un siècle, lors de la Première Guerre mondiale, « pourvoyeuse » de lourdes mutilations faciales aux conséquences dramatiques. Et elle a fourni aux praticiens un grand nombre de patients défigurés sur lesquels ont pu être « expérimentés », et ce à grande échelle, la plupart des protocoles et des techniques établis préalablement au XIXe siècle (Delaporte 1996). Les progrès de la chirurgie et de l'anesthésie (notamment endormissement chimique à l'éther puis au chloroforme à la fin du XIXe s.) ont facilité ces expérimentations. C'est très certainement pour cette raison qu'il y a eu un grand nombre de survivants, mais qui ont gardé souvent à vie leurs blessures de guerre. Sans la chirurgie et l'anesthésie, il y aurait eu moins de « Gueules Cassées » car les soldats seraient décédés des suites de leurs blessures. Un autre facteur qui pourrait expliquer en proportion le grand nombre de défigurés est lié au fait que les blessures corporelles (ou viscérales) entraînent plus souvent le décès que les blessures faciales.

À cette époque, certains praticiens utilisent de la céramique comme matériau prothétique, comme l'a proposé quelques années plus tôt le médecin et chirurgien-dentiste stéphanois, Claude Martin (1843-1919). Ce dernier a apporté à la chirurgie maxillo-faciale la technologie de la prothèse et utilise pour la première fois les termes de prothèse opératoire donnant un véritable statut médical à la discipline. Il publie l'ensemble de ces protocoles thérapeutiques dans *De la prothèse immédiate appliquée à la résection des maxillaires* (1889). Ainsi, il utilise la céramique pour réaliser des prothèses nasales après amputation de la pyramide nasale : « La céramique est réalisée par applications successives de couches de pâte d'Allen que l'on fait cuire ou plutôt biscuiter au four sur une épaisseur d'environ 2 mm » (Martin 1889). La translucidité de la céramique simule la peau vivante et donne l'illusion de la réalité « en colorant la dernière couche au pourpre de Cassius, à la mousse de platine, au précipité d'or ; et le brillant enlevé en exposant la pièce aux vapeurs de l'acide fluorhydrique » (Martin 1889, cité par Benoist 1978, p. 438-441).

Mais, malgré les possibilités infinies de coloration, la « froideur » du matériau ne donne pas un assez bon rendu naturel. L'historien Claude Monestier (2009, p. 235-258) nous rapporte que le docteur Albéric Pont (1870-1960), responsable du Centre de chirurgie et de prothèse maxillo-faciale de Lyon durant la Grande Guerre, cherche à trouver un autre matériau destiné à mimer de façon plus exacte les caractéristiques de la peau. S'inspirant de la solution de Henning utilisée à l'époque dans l'industrie pharmaceutique pour fabriquer des ovules gynécologiques, il réalise par tâtonnements une pâte que l'on appelle encore « pâte de Pont ». Constituée « de gélatine pure, additionnée de glycérine et de quelques autres ingrédients, dont des pigments colorés sont destinés à obtenir la teinte de la peau » (Monestier 2009, p. 258), la matière ainsi obtenue est très proche de la texture cutanée et présente une teinte « ambre foncé ». Il utilise aussi, pour fixer la prothèse sur le visage défiguré de ses patients, une colle artisanale de sa composition, « composée de mastic en larme et de baume du Canada en solution dans de l'éther » (Benoist 1978, p. 443). Toutefois, les prothèses fabriquées avec cette préparation sont extrêmement fragiles, et doivent être renouvelées toutes les semaines compte tenu des multiples déchirures

inhérentes à la manipulation nécessaire dans le cadre des règles d'hygiène. D'autres matériaux voient le jour à la même époque comme le caoutchouc vulcanisé utilisé par l'Américaine Anna Coleman Watts Ladd (1878-1939), dès 1916, mais aussi l'acétate de cellulose, expérimenté par Bozo en 1917 (Zimmer, 2008) ou encore par Lapiere, dix ans plus tard (Soulet, 1973, p. 15). Ce dernier tente de donner aux prothèses faciales la qualité qui leur fait, selon lui, fondamentalement défaut, à savoir la mobilité : « La mobilité de la prothèse par rapport à la physionomie est obtenue par l'intermédiaire de fils et de lames métalliques coulissants, [...] de tubes arrêtés par des butées ou augmentées de ressorts de rappel en spirales, ou d'anneaux de caoutchouc [...]. Cette conception d'amortisseurs [...] est illimitée dans ses applications pratiques » (Lapiere, 1957, p. 519-525). Pendant près d'un demi-siècle suivra une recherche constante, croisée entre la chimie organique et la discipline clinique prothétique, pour trouver le matériau « idéal » visant à « se fondre » dans le visage des patients : ainsi, voient le jour le latex et les résines vinyliques dans les années 1940, le palamed® dans les années 1960 (dérivé souple de la résine méthacrylate de méthyle très utilisée de nos jours en prothèse dentaire), et surtout les silicones.

Alors que le chimiste anglais Frederic Stanley Kipping (1863-1949) étudie de façon soutenue, à la fin du XIX^e siècle, les dérivés de la silice, il a fallu attendre 1930 pour que des chercheurs de la *Dow Chemical* et de la *Corning Glass* mettent au point de nouveaux isolants électriques, en combinant les propriétés du verre avec celles des plastiques organiques : les silicones sont nées. Pourtant, rien ne permet à cette époque d'imaginer leur utilisation en médecine : les premières applications sont destinées, à partir de 1943, à amortir les vibrations des outils de navigation de l'Air Force et à isoler les bougies des avions et des moteurs marins (Benoist 1978, p. 444). En 1959, est créé un centre *Dow Corning* destiné à la recherche médicale pour préciser et développer, en collaboration avec la recherche hospitalière, les indications des silicones en médecine et en chirurgie. La division des silicones médicales *Dow Corning* est créée un peu plus tard. En 1962, les élastomères de silicone *Silastic Medical*® sont mis à la disposition du corps médical. Ils constituent encore aujourd'hui le matériau de choix utilisé dans la confection des épithèses, mais aussi pour d'autres types de prothèses, notamment les prothèses mammaires.



Fig. 3. Épithèse auriculaire.

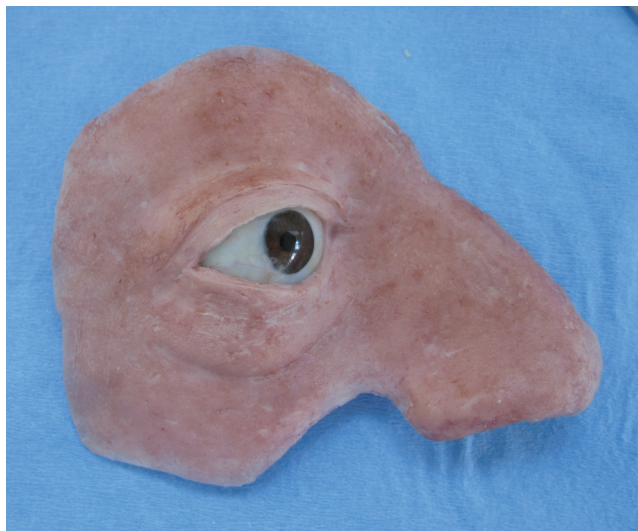


Fig. 4. Héli-masque facial.

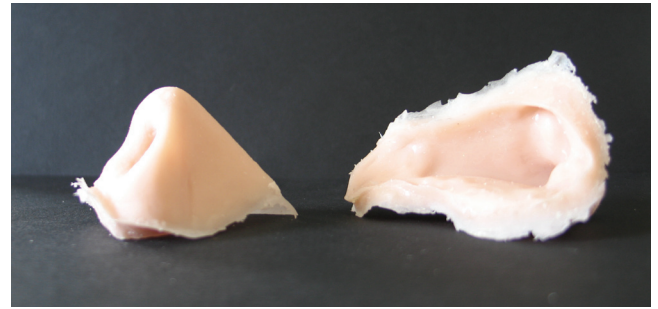


Fig. 1. Épithèses nasales en silicone.

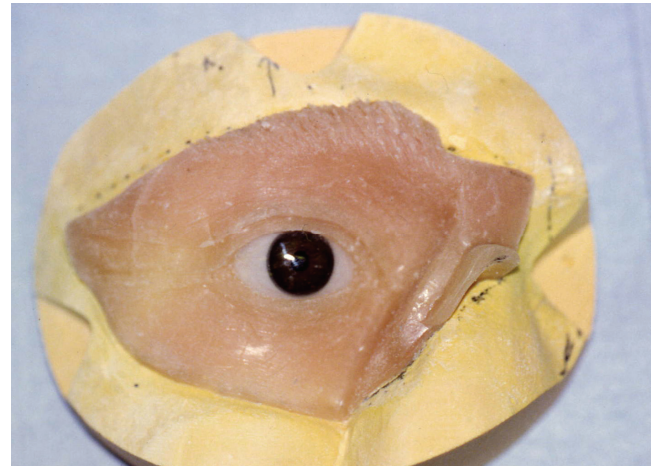


Fig. 2. Épithèse oculo-palpébrale.

Les silicones médicales d'aujourd'hui : de « l'artificiel » au « naturel »

« Silicone » est un terme générique permettant de définir un sous-ensemble de la grande famille des polymères (1). Une silicone est en réalité un polymère formé de chaînes polysiloxanes (c'est-à-dire qui alternent les atomes de silicium et ceux d'oxygène) dans lesquelles chaque atome de silicium est saturé par des radicaux organiques, tels que le méthyl (CH_3), l'éthyl (C_2H_5) ou le phényle (C_6H_5). C'est de la longueur des chaînes polysiloxanes que dépend l'aspect physique des silicones : liquide, pâteux ou solide. L'élément de base des silicones, le silicium (Si) fait partie des atomes les plus abondants à la surface de la Terre. Celui-ci est trouvé principalement en combinaison minérale, la plus répandue étant le dioxyde de silicium (SiO_2) c'est-à-dire le sable (Vigarios & al. 2009, p. 8), (Fig. 1, 2, 3, 4).

Les silicones sont précises, à l'origine d'une reproduction fidèle en adéquation avec la technique des moulages. Leur mise en œuvre est aisée et leur polymérisation rapide sans l'intervention d'instrumentation particulière. Elles présentent aussi la particularité de pouvoir être



Fig. 5. Cas clinique : hybridation par épithèse auriculaire.

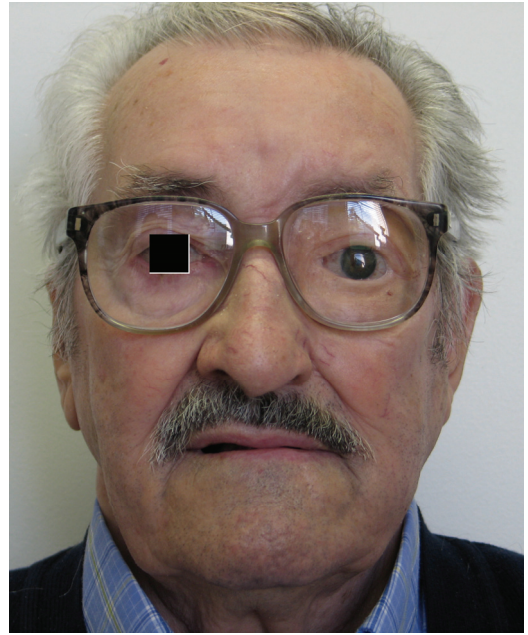


Fig. 6. Cas clinique : hybridation par épithèse oculopalébrale.

teintées dans la masse du fait de leur translucidité (Destruhaut & al. 2012). Toutes ces caractéristiques en font des matériaux de choix pour leurs propriétés esthétiques, mais elles sont loin d'être idéales d'un point de vue biologique. Les élastomères présentent en effet des inconvénients notables, en particulier une structure poreuse qui facilite les colonisations microbiologiques (notamment de type fongique). Cet envahissement microbien est à l'origine d'une altération de l'épithèse se manifestant notamment par des dyscolorations et des modifications de l'état de surface. Il est toujours surprenant de voir, dans le milieu médical, le choix d'un matériau pour ses qualités esthétiques, sans respecter l'impératif majeur de nature biologique. Tout semble dériver du dessein thérapeutique : le spécialiste en prothèse faciale ne soigne pas une maladie infectieuse, il soigne un individu handicapé désireux d'une réparation narcissique ; d'où cette volonté historique des praticiens d'antan de trouver « le » matériau qui mimerait au mieux les caractéristiques de la peau, et cette volonté sociale des praticiens d'aujourd'hui de donner à leurs patients un visage aussi naturel que possible (Fig. 5, 6).

Conclusion

Les praticiens de l'ère biomédicale qui critiquent les techniques artisanales prothétiques, en soulignant parfois leur archaïsme et leur statisme, ne font que prouver leur profonde méconnaissance en la matière. L'artisan, qu'il soit charpentier, tailleur de pierre ou spécialiste en réhabilitation maxillo-faciale, est « engagé dans un dialogue perpétuel avec les matériaux » (Senett 2009, p. 173) : il est en contact avec la matière et la transforme afin de lui donner un sens. Ce changement de matière se double d'un remaniement continu des techniques, comme en témoignent les multiples emprunts et innovations dans le domaine médical. Certains auteurs parlent ainsi de permutations techniques, d'autres de métamorphoses (Leroi-Gourhan [1971] 2010, p. 200-201), ou selon les termes de Richard Senett (2007, p. 176) de changement de domaines pour expliquer comment un principe qui régit une pratique peut être appliqué à une tout autre activité. En outre, l'histoire montre que l'ensemble des techniques artisanales est loin d'être oubliée et risque de se manifester à nouveau, par métamorphose culturelle, y compris en médecine. Enfin, s'intéressant abondamment à une forme d'artisanat, la cuisine, Claude Lévi-Strauss, dans les *Mythologiques* ([1964] 2009), a écrit que la nourriture est « bonne à manger » comme

elle est « bonne à penser ». Cuisiner permet le passage du cru au cuit, tout comme le changement d'une nature sauvage à une nature métamorphosée (ou une culture). En prothèse faciale, la cire est sculptée et cuite tout comme la silicone qui, depuis un demi-siècle, est travaillée avec les mains, façonnée par des outils, colorée par des peintures à huile et chauffée dans un four. La prothèse ainsi fabriquée n'est pas un objet destiné à être un simple « cache-misère » : elle a une « valeur symbolique forte indissociable de la conscience de la condition matérielle de l'objet ; ses créateurs ont pensé les deux ensemble » (Senett, 2009, p. 179). La prothèse détient en elle-même les valeurs d'une véritable culture professionnelle qui ne peut être que profondément altérée par un rejet des techniques artisanales. La prothèse faciale ne représente pas qu'un symbole du fait de son rôle auprès des patients à qui elle est destinée ; elle possède un savoir-faire séculaire, enrichi de multiples innovations issues d'une réflexion menée par des générations de cliniciens qui l'ont fait évoluer au cours des siècles. En redonnant une identité à des patients qui ont perdu leur visage et en leur permettant de surmonter leur handicap, elle est certes « bonne à soigner » ; mais elle est aussi « bonne à penser » en étant au centre des préoccupations professionnelles des spécialistes en réhabilitation prothétique faciale dont l'imaginaire a permis de la modeler et de la colorer pendant des siècles afin qu'elle devienne aussi réelle que possible.

Bibliographie

- BAQUÉ, Dominique, « Comme à la limite de la mer : un visage de sable... », in *Visages. Du masque grec à la greffe du visage*, Paris, éd. du Regard, 2007, p. 163-228.
- BENOIST, Michel, « Historique de la prothèse maxillo-faciale », in *Réhabilitation et prothèse maxillo-faciale*, Paris, Julien Prélat, 1978, p. 425-446.
- BOUILLON, Claude, *La peau : une enveloppe de vie*, Paris, Gallimard, 2002.
- DELAPORTE, Sophie, *Les Gueules Cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre*, Paris, éd. Noësis, 1996.
- DESTRUHAUT, Florent, La prothèse maxillo-faciale : une culture de métier, *Mémoire de recherche de master 2 (DEA) en anthropologie historique et sociale*, dir. Jean-Pierre Albert, École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 2010, 100 p.
- DESTRUHAUT, Florent, VIGARIOS, Emmanuelle, ANDRIEU, Bernard, POMAR, Philippe, « Regard anthropologique en prothèse maxillo-faciale : entre science et conscience », in *Chimères, revue des schizoanalyses, devenir hybride*, Paris, CNL, n° 75, 2011, p. 45-56.

DESTRUHAUT, Florent, DICHAMP, Jacques, TOULOUSE, Éric, VIGARIOS, Emmanuelle, POMAR, Philippe, « Les épithèses faciales : approches fondamentale et thérapeutique », *Encyclopédie Médico-Chirurgicale (Médecine buccale)*, Paris, Elsevier, en cours d'édition, parution prévue fin 2012.

GUASCH, Géraldine, « Les cellules souches épithéliales de la peau », *M/S : médecine sciences*, Paris, éditeurs SRMS & EDK, 22, 8-9, 2006, p. 710-712.

LAPIERRE, Vercing, « Les prothèses faciales et les prothèses digitales en matière plastique souple », *Revue Française d'Odonto-Stomatologie*, 1957, p. 519-525.

LE BRETON, David, Des visages. Essai d'anthropologie, Paris, Métailié, 2003.

LEVI-STRAUSS Claude, « Le cru et le cuit », dans *Mythologiques*, Paris, Plon, T. I, [1964] 2009.

LEROI-GOURHAN, André, *Milieu et technique*, Paris, Albin Michel, collection Sciences d'aujourd'hui, [1973] 2010.

MARTIN, Claude, *De la prothèse immédiate à la résection des maxillaires*, Paris, Masson, 1889.

MONESTIER, Claude, *Les Gueules Cassées : les médecins de l'impossible 1914-1918*, Paris, éd. Cherche-Midi, 2009.

SENETT, Richard, *Ce que sait la main : la culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel, 2009.

SOBOTTA, Johannes, PABST, Reinhard, PUTZ, Renate, DHEM, Antoine,

GOUAZE, André, « Anatomie générale - Peau et structures associées », in Sobotta, *Atlas d'anatomie humaine. Tête, cou, membre supérieur*, Paris, Cachan éd. médicales internationales, T. 1, [1985] 2000, p. 28-29.

SOULET, Henri, Reconstitution prothétique de la peau du visage à base de silicone, *Thèse pour le Doctorat de troisième cycle de sciences odontologiques*, Toulouse, Université Paul Sabatier, n°18, 1973, 95 p.

VIGARIOS, Emmanuelle, DESTRUHAUT, Florent, ALLOH, Amichia Yomin Cecile, TOULOUSE, Éric, POMAR, Philippe, « Prothèses faciales et silicones médicales », *Les cahiers de prothèses*, n°148, 2009, p. 7-13.

ZIMMER, Marguerite, « La Première Guerre mondiale et ses conséquences pour la chirurgie dentaire », dans *Petite histoire de l'art dentaire 1900-1950*, SFHAD http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/hist_tit.htm

Notes

1. Selon le contexte, le terme silicone est féminin ou masculin : « le » silicone, par exemple, fait référence au polymère formé de chaînes Si-O, tandis que « la » silicone évoque au final le nom générique donné aux substances dérivées du silicium pouvant se présenter sous différentes formes (huiles, résines et élastomères).

Sources : Laboratoire de prothèse maxillo-faciale de Toulouse du Pr Philippe Pomar ; épithésiste : Éric Toulouse ; photographies : auteurs.



Société française d'histoire de l'art dentaire
Bibliothèque interuniversitaire de Santé, Paris